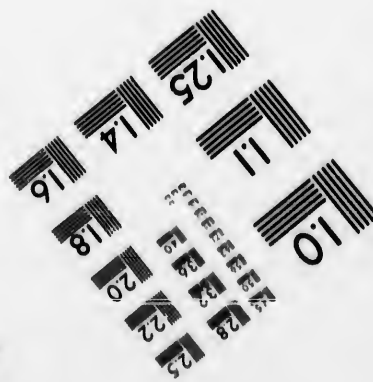
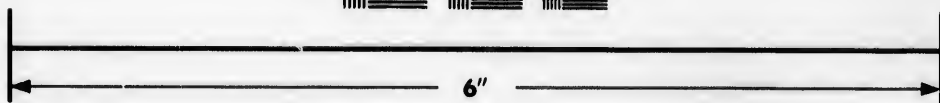
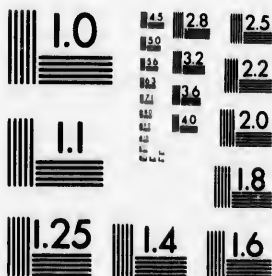


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1992

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Cette copie a des annotations manuscrites. Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. Pagination multiple.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

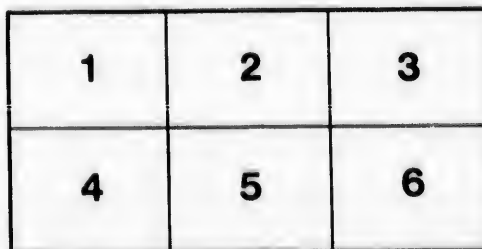
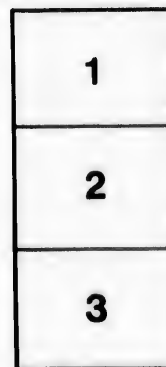
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

qu'il
cet
de vue
ge
ation
nés

ou
c.,
ssible.



32x



J. CARTIER
M^{de} MONTCALM. — BEAUHARNAIS.

RT

PRECIS HISTORIQUE

DE

LE MINISTRE DU CANADA

DE

LES PRINCIPAUX PERSONNAGES

DU PAYS.



MONTREAL,

SENECAL IMPRIMERIE-LETTRE

1000, RUE ST. JACQUES, N. S. S. Q.

1817



RT

PRECIS HISTORIQUE
OU ABRÉGÉ DE
L'HISTOIRE DU CANADA

AVEC APERÇU
SUR LES PRINCIPAUX PERSONNAGES
DU PAYS.

L.J. CASNUT

MONTREAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
Rue Saint Vincent, N° 6, 8 et 10.
1867.

ENREGISTRÉ suivant l'Acte de la Législature, en l'année mil huit cent
soixante et sept, par le Propriétaire de cet ouvrage, au Bureau du
Régistrateur de la Province du Canada.

pr
pa

"
" p
" s
" le
" t
" p
" d
" v
" en
" ti
" o
" te
" p
" C
" h
" n
" re

l
pub
enfi
leur
s'ad

AVANT-PROPOS.



Nous avons terminé l'ouvrage : *Histoire des principales familles canadiennes*, quand nous est parvenue la lettre trop bienveillante qu'on va lire :

“ MONSIEUR,

“ Je vous remercie bien sincèrement pour le vif plaisir que vous m'avez
“ procuré en me donnant communication de votre excellent ouvrage
“ sur les principales familles du Canada. Ce précieux travail est pour
“ le fond et pour la forme, pour la multiplicité des faits qui y sont rela-
“ tés, pour la solidité et l'à-propos des réflexions qui les accompagnent,
“ pour la pureté et l'aménité du style, tout ce que l'on pouvait désirer
“ de mieux. Dans l'infinie variété de noms et de dates qui s'y trou-
“ vent, il est pour ainsi dire impossible qu'il n'y ait point quelque
“ erreur ; mais cela n'ôte rien au mérite du livre, ces quelques inexac-
“ titudes pouvant être facilement corrigées. Somme toute, votre
“ ouvrage est un magnifique monument élevé à la gloire des fonda-
“ teurs et des défenseurs du Canada, un juste tribut d'éloges payé à
“ l'héroïsme guerrier et au dévouement patriotique des Français et des
“ Canadiens. Livrez-le donc à la publicité ¹, et les félicitations des
“ hommes de goût, avec la reconnaissance de tous les bons Canadiens,
“ ne manqueront pas à votre louable entreprise. Je demeure avec
“ respect et reconnaissance.

“ Monsieur,

“ Votre très-obéissant et obligé serviteur,

“ L. J. P.”

¹ Différée par suite du retard des portraits, armoiries, cartes, etc., la publication de l'*Histoire des principales familles canadiennes* vient enfin d'être faite, et les personnes qui désirent mettre cet ouvrage sur leur table ou en faire présent à leurs amis, peuvent se le procurer en s'adressant à l'Éditeur.

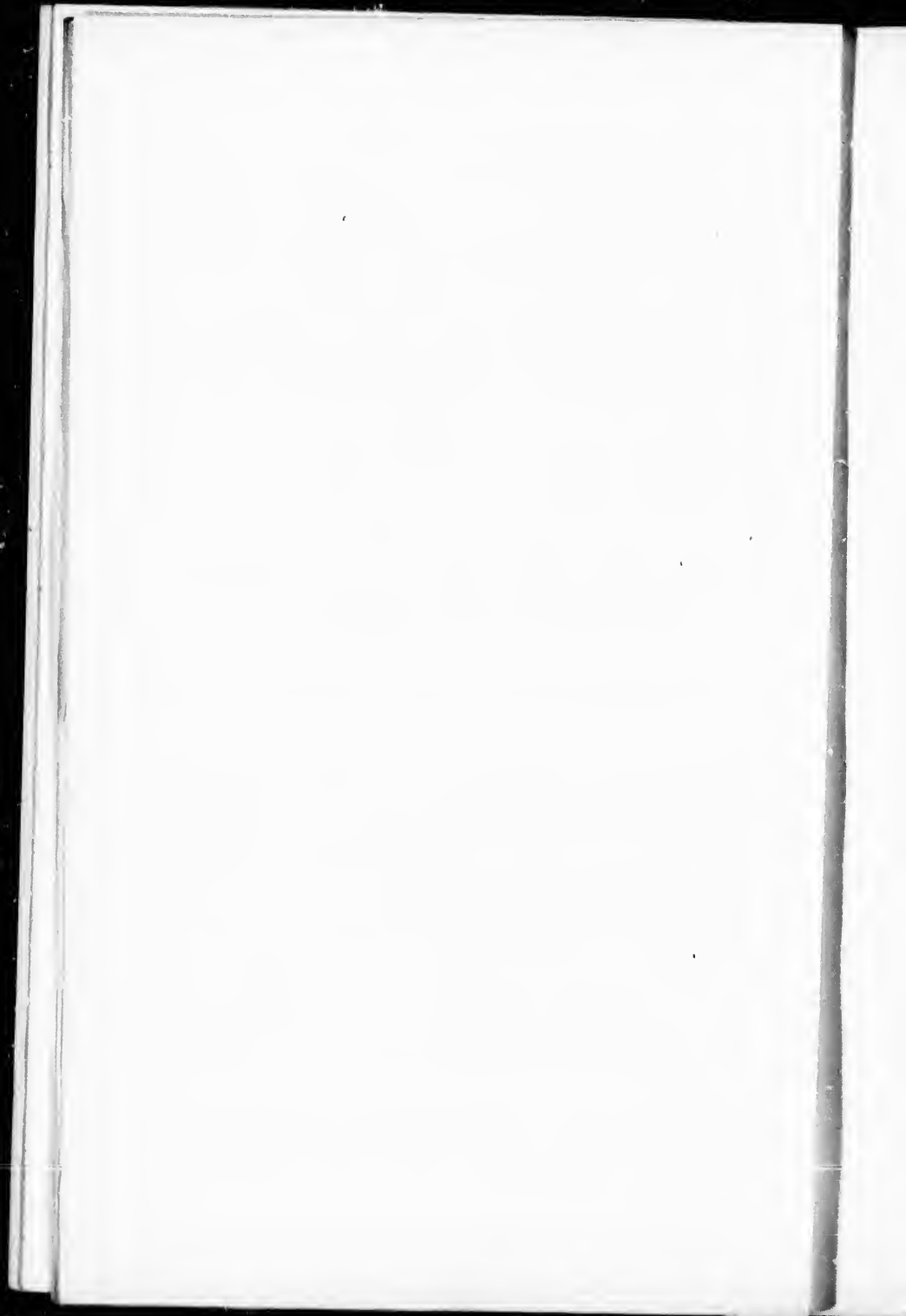
Puisant un nouveau courage dans cette approbation flatteuse, nous avons pensé qu'il ne serait pas hors de propos, pour compléter notre travail, d'ajouter un précis historique sur ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'origine de la Colonie jusqu'à nos jours. Nous nous sommes donc remis à l'œuvre, et c'est ce fruit de nouvelles études que nous offrons ici. A l'aide de ce précis, sorte de fil conducteur, il est facile, même pour celui qui est étranger à l'histoire de ce pays, d'embrasser d'un seul coup d'œil tous les événements qui se sont succédés dans la Nouvelle-France, d'en saisir les causes et d'en voir les effets. On peut suivre également, et comme pas à pas, le peuple canadien, depuis son berceau jusqu'au jour, où, dégagé de ses anciennes entraves, il semble entrer dans de nouvelles destinées. Mais, comme les faits ont d'autant plus d'intérêt que l'on connaît mieux ceux qui y prirent part, nous faisons suivre ce précis historique d'un aperçu sur les principaux personnages du Canada, et particulièrement de l'armée. Puisse ce petit travail contribuer à faire connaître de plus en plus un passé glorieux, et à rehausser davantage encore notre race dans l'estime de ceux au milieu desquels elle est appelée à vivre et à se perpétuer !

ette appro-
il ne serait
tre travail,
s'est passé
la Colonie
donc remis
les études
écis, sorte
pour celui
, d'embras-
ements qui
e, d'en sai-
On peut
le peuple
jour, où,
ble entrer
comme les
on connaît
ons suivre
les princi-
lièrement
ntribuer à
glorieux,
race dans
est appelée

Jac. Cartier

Champlain-

Oliver





Rév. FAILLON.

PROCE HISTORIQUE

Par M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de la Justice, et M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.

Paris, chez M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de la Justice, et M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur, au Salon de la Justice, le 10 Mars 1790.

PROCE DE LA REUNION.

Le 10 Mars 1790, le Procès de la Réunion a été tenu au Salon de la Justice, en présence de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de la Justice, et de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.

PROCE DE LA REUNION.

Le 10 Mars 1790, le Procès de la Réunion a été tenu au Salon de la Justice, en présence de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de la Justice, et de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur. Le Procès a été présidé par M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de la Justice, et a été tenu en présence de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur. Le Procès a été tenu en présence de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de la Justice, et de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur. Le Procès a été tenu en présence de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de la Justice, et de M. de Lamoignon, Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.



d
E
o
e
d
P

ar
Ch
vo
ain
jus
pa
Oc
sar
tai
il d
—

PRECIS HISTORIQUE

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE DEPUIS LA DÉCOUVERTE
DU CANADA JUSQU'À NOS JOURS.

Comme tout le monde sait, après avoir appartenu à la France de 1535 à 1759, le Canada est passé définitivement à la Grande-Bretagne en 1763, et n'a cessé depuis de faire partie intégrante de cet empire. C'est donc un espace de 331 années que nous avons à parcourir. A s'en tenir aux faits les plus saillants, et tout en tenant compte des hommes marquants qui y prirent part, cette longue suite d'années peut se diviser en neuf époques principales.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS LA DÉCOUVERTE DU CANADA PAR JACQUES CARTIER EN 1535
JUSQU'À LA FONDATION DE QUÉBEC PAR CHAMPLAIN EN 1608.

ESSAIS D'ÉTABLISSEMENT.

Envoyé par François I^{er} pour reconnaître le pays, Jacques-Cartier arrive le 10 Mai 1534 à Terre-Neuve et de là se rend à la Baie des Chaleurs, où il entre le 3 Juillet.—L'année suivante, dans un second voyage, il pénètre, le 10 Août, dans le Golfe St. Laurent qu'il appelle ainsi du nom du Saint dont on faisait la fête ce jour là. Il pousse jusqu'à Stadaconé (Québec), puis, en remontant toujours le fleuve, parvient jusqu'à Hochelaga (Montréal), où il met pied à terre le 2 Octobre.—Repassé en France au printemps suivant avec quelques Chefs sauvages, il revient en Canada, cinq ans après, avec le titre de Capitaine-Général. Après avoir passé quelques semaines à Stadaconé, où il était débarqué le 23 Août 1541, il visite une seconde fois Hochelaga.—F. de la Roque, Sieur de Roberval, nommé sur ces entrefaites Lioute-

nant-Général pour le Roi, aborde à son tour, le 7 Juin 1542, à Terre-Neuve, où il rencontre Jacques Cartier retournant en France. Il visite successivement, Stadaconé, Hochelaga et le Saguenay.—Chargé de lui faire connaître son rappel, Jacques Cartier passe une troisième fois en Canada et y séjourne jusqu'au printemps de l'année 1544.—Après un laps de quarante-six ans, le Marquis de la Roche reprend l'œuvre de Jacques Cartier, en qualité de Lieutenant-Général du Roi (Henri IV). Arrivé à l'Île de Sable, il y dépose ses hommes, explore ensuite le pays, puis est ramené en France par des vents contraires, sans avoir rien fait.—Stimulé par l'appât du gain, le Capitaine Chauvin se fait concéder en 1599 les privilèges accordés à son prédécesseur. Il entreprend un premier, puis un second et un troisième voyage en Canada, après quoi il meurt sans avoir rempli aucun de ses engagements.—En 1603, le Commandeur de Chates, Gouverneur de Dieppe, est nommé pour le remplacer; mais il est surpris lui-même par la mort.—De Monts, gentilhomme Saintongeais, lui succède. S'étant alors associé Champlain et Poutrincourt, il passe avec eux en Acadie, où il arrive le 7 Mai 1604. Après avoir commencé un établissement à Sainte Croix d'abord, et ensuite à Port-Royal, il repasse en France en 1605 pour y soutenir ses droits attaqués.—Poutrincourt, retourné en France, l'année précédente, revient en 1606 à Port-Royal avec Lescarbot; mais, les privilèges de de Monts ayant été révoqués l'année suivante, il est obligé de quitter l'Acadie avec tout son monde.—Ayant obtenu que Port-Royal lui fût rendu, il y revient en 1610, emmenant avec lui un prêtre. Deux Pères Jésuites l'y rejoignent l'année suivante; mais, en 1613, son établissement, ayant été attaqué par les Anglais, Poutrincourt voit toutes ses espérances s'évanouir.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FONDATION DE QUÉBEC PAR CHAMPLAIN EN 1608
JUSQU'À LA FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL EN 1649.

COMMENCEMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Déçu dans ses espérances du côté de l'Acadie, de Monts tourne ses vues du côté du Canada. Afin d'assurer le succès de son entreprise, il en confie l'exécution à Champlain. Parti de Honneur le 13 Avril 1608, celui-ci arrive le 3 Juin à Tadoussac, et de là se rend à Kébec, ainsi appelé à cause du rétrécissement du fleuve. Le 3 Juillet il met pied à terre, et, après avoir arboré le drapeau de la France, il fait commencer une habitation, en forme de fort.—L'année suivante, après avoir sévi contre les mécontents qui avaient voulu attenter à ses jours, Champlain se décide à aller attaquer les Iroquois, ennemis des Hurons et des Algonquins, ses alliés.—Afin d'applanir les difficultés qui s'étaient élevées au sujet de Québec depuis la révocation des privilèges accordés à de Monts, il fait voile pour la France au mois de Septembre.—De retour à Québec au mois de Mai 1610, il marche une seconde fois contre les Iroquois et reprend ensuite la route de la France, dans les intérêts de la Colonie.—Après avoir épousé à Paris, le 13 Décembre 1610, Hélène Boullé et être parvenu à armer quelques vaisseaux, il revient à Québec au printemps

de l'année suivante, et delà se rend à la Place-Royale (Montréal), où, charmé de la beauté du site et de la fertilité du sol, il projete de bâtir une ville à l'Île St^e Hélène qu'il appelle ainsi du nom de son épouse.— Afin de s'assurer l'appui de quelque grand de la Cour, il repasse en France dans l'automne de la même année, et obtient que le Comte de Soissons, et, après lui, le prince de Conde, soit nommé protecteur de la Nouvelle-France.— De retour à Québec au mois de Mai 1613, il remonte la rivière des Outaouais afin de prendre connaissance du pays et part de nouveau pour la France, où il travaille à former une Compagnie de marchands et à se procurer des prêtres.— Le 25 Mai 1615, Champlain arrive à Tadoussac avec quatre Récollets et le 25 Juin a lieu à Québec le St Sacrifice de la Messe ; le 16 du mois suivant, il est célébré aux Trois-Rivières. Se rendant alors sur les bords du lac Ontario, il va attaquer les Iroquois et est blessé.— Après avoir passé l'hiver chez les Hurons, il revient à Québec d'où il s'embarque pour la France afin de porter plainte contre les commis de la Compagnie qui mettaient obstacle à la conversion des Sauvages.— Il revient en Canada l'année suivante, avec plusieurs Récollets, et repart immédiatement afin d'obtenir les secours dont le pays avait besoin.— En son absence, la Colonie a à déplorer la mort du frère DuPlessis qui l'avait préservée d'une invasion d'Iroquois.— Afin de se mettre à couvert contre les insultes de ces barbares et se procurer les moyens de remplir leur sainte mission, les Récollets jettent les fondements d'un Couvent, le 3 Juin 1620, sur les bords de la rivière St^e Croix dont ils changent le nom en celui de St Charles, en mémoire de l'un de leurs bienfaiteurs.— Cette même année, Champlain, après plus de trois ans d'absence, revient à Québec, accompagné de son épouse, avec le titre de Lieutenant-Général du Duc de Montmorency, successeur du prince de Condé dans la vice-royauté de la Nouvelle-France. Pendant qu'il répare son établissement et fait construire le fort St Louis, les Récollets, après avoir dédié leur Eglise à N. D^e des Anges le 25 Mai 1621, la livrent au culte, et, sans abandonner la Chapelle de la Basse-Ville, construite en 1615, y ouvrent des registres.— Une nouvelle Compagnie ayant été formée sur ces entre-faites par le Duc de Montmorency, le Père le Baillif passe en France afin d'y soutenir les droits de l'ancienne, et parvient à concilier les intérêts de l'une et de l'autre.— Deux ans après, afin de résister aux Iroquois qui étaient venus attaquer, l'année précédente, le Couvent des Récollets, pendant que plusieurs des Pères étaient en mission chez les Hurons, Champlain se détermine, malgré le peu d'aide qu'il reçoit de la Compagnie, à reconstruire le fort sur un plan plus vaste et plus solide.— Cette même année 1624, St Joseph est choisi solennellement pour premier Patron du pays. Quelques mois après, en vue d'obtenir un renfort d'ouvriers apostoliques, Champlain passe en France et y reconduit son épouse.— A la demande des Récollets, le Duc de Vantadour, nouveau Vice-Roi de la Nouvelle-France, agréé les Jésuites, et l'année 1625 voit arriver les Pères Lalemant, de Brébeuf et Massé. La joie de cette arrivée est assombrie par la mort tragique du Père Viel, précipité dans le fleuve à l'endroit appelé depuis le Sault-au-Récollet.— Après avoir partagé quelque temps le toit hospitalier de leurs confrères, les Jésuites élèvent, sur les bords de la rivière Lairet, un Etablissement sous le nom de N. D^e des Anges et en font leur principale résidence.— Pendant que cette construction s'achève, Champlain revient en Canada. Trouvant le fort St Louis trop petit, il le fait abattre et le remplace par un autre plus grand.— L'année suivante, 1627, le pays

fait une nouvelle perte dans la personne de Louis Hébert, le plus ancien et le plus persévérant de ses colonisateurs. Cette même année, en vue de soutenir l'œuvre de Champlain, le Cardinal de Richelieu forme à Paris une nouvelle Société sous le nom de *Compagnie des Cent Associés*.—Pendant que cette Société s'organise et fait un premier envoi, Québec est menacé du plus grand danger. Après s'être emparé de Tadoussac et avoir pillé l'habitation récemment construite au Cap-Tourmente, David Kerk paraît le 10 Juillet 1628 devant la place, somme Champlain de la livrer, et, pour l'y contraindre, se rend maître de la flotte chargée de lui porter des vivres.—L'année suivante, se voyant réduit à la dernière extrémité et ayant perdu tout espoir d'être secouru, Champlain remet Québec, et, avec Pontgravé, le fidèle compagnon de ses travaux, est conduit à Tadoussac et delà en Angleterre.—La paix s'étant rétablie entre les deux Couronnes, Champlain obtient de Louis XIII que le Canada soit restitué à la France, et, après plus de deux ans de négociations, a le plaisir de voir de Caen rentrer à Québec.— Lui-même, après avoir relâché au Cap Breton, y revient le 23 Mai 1633 avec trois vaisseaux portant deux cents personnes, en qualité de Lieutenant du Cardinal de Richelieu.—L'année suivante, après avoir réparé une partie des ruines, il fait élever, en exécution d'un vœu, la Chapelle de N. D. de la Recouvrance qui remplace celle de la Basse-Ville, détruite. Cette même année témoin du retour de Robert Giffard, le futur fondateur de Beauport, il fait commencer l'habitation des Trois-Rivières où il envoie, le 7 Juillet, plusieurs colons sous la conduite de la Violette, en attendant que les Jésuites s'y rendent eux-mêmes.—L'année 1635 est une année de deuil pour le Canada. Après avoir dépensé la meilleure partie de sa vie à établir Québec et être parvenu, à travers mille obstacles, à consolider son œuvre, en élevant des fortifications, en encourageant l'agriculture et en faisant régner la Religion, Champlain expire le 25 Décembre, laissant un souvenir ineffaçable.—Nommé le 16 Mars 1636 pour le remplacer, M^r de Montmagny arrive le 11 Juin à Québec et reçoit les clefs de la place des mains de M^r de Châteaufort, Gouverneur par intérim. Sans perdre de temps, il rebâtit le fort, trace le plan des rues et visite les Trois-Rivières dont il augmente les habitations. Sur ces entrefaites, arrivent les illustres familles de Repentigny et de la Potherie, formant quarante-cinq personnes.—L'année suivante, la petite vérole sévit parmi les Hurons qui en rendent les Missionnaires responsables.—Afin d'assurer la persévérance des Algonquins, nouvellement convertis, M^r de Sillery charge le Père le Jeune de leur bâtir à ses frais une habitation, près de Québec, à l'endroit appelé depuis de son nom. Les Jésuites jettent eux-mêmes les fondements de leur Collège, près du fort S^t Louis.—Deux ans après, un lendemain d'un mémorable tremblement de terre, a lieu une double fondation non moins importante, l'une par la Duchesse d'Aiguillon en faveur des Hospitalières, et l'autre par M^{me} de la Pelterie en faveur des Ursulines. Le 1^{er} Août 1639, les unes et les autres de ces Religieuses, accompagnées du Père Vimont, arrivent à Québec, où leur présence, avec la nouvelle de la naissance du Dauphin (Louis XIV), est l'occasion d'une joie universelle. En attendant que des logements plus spacieux soient élevés, elles vont occuper des habitations provisoires.— Les revers ne sont pas loin des joies. L'année suivante 1640, pendant que la Colonie est encore dans l'allégresse et que les Pères Jésuites vont fonder leur belle mission de S^{te} Marie, la maison de ces Religieux devient la proie des flammes, ainsi que l'Eglise et la Chapelle du Gou-

verneur. Pour comble d'infortune, les Iroquois lèvent la bache de guerre aux environs des Trois-Rivières et menacent de noyer la Colonie dans le sang, si elle n'est promptement secourue.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL EN 1640
JUSQU'À L'ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN EN 1665.

ÉPREUVES DE LA COLONIE NAISSANTE.

Abandonnée à elle-même par les Compagnies marchandes, la Nouvelle-France n'est pas abandonnée de Dieu. En vue de la mettre à couvert contre la férocité des Iroquois, il inspire à MM. Olier et de la Dauversière la pensée de peupler l'Île de Montréal et d'en faire comme la sentinelle avancée du pays. Après avoir formé une nouvelle Compagnie sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal* et s'être fait retrocéder par M^r de Lauzon l'Île qu'il s'était fait primitivement adjudger, ils trouvent dans M. de Maisonneuve et M^{lle} Mance les deux personnes nécessaires pour l'accomplissement de leurs généreux desseins. Au mois d'Août 1641, M. de Maisonneuve arrive à Québec avec sa recrue, et, après avoir visité l'Île de Montréal en compagnie de M. de Montmagny, passe l'hiver à Québec sur une des propriétés de M. de Puiseaux.—Le printemps arrivé, il se rend avec tout son monde à la Place-Royale, et, le 18 Mai, le Saint Sacrifice de la Messe y est offert pour la première fois par le Père Vimont. Cette même année, afin d'arrêter les incursions des Iroquois qui venaient de s'emparer du Père Jogues, M. de Montmagny fait construire, non sans coup férir, le fort de Richelieu.—L'année suivante, M. d'Ailleboust arrive avec une nouvelle recrue et élève le fort de Villemarie.—Le 30 Mars 1644, M. de Maisonneuve marche contre les Iroquois et les défait à l'endroit appelé depuis la *Place d'Armes*. La joie de cette victoire est troublée par la nouvelle de la prise du Père Bressani. Afin de se soustraire aux coups des barbares, les Hospitalières quittent Sillery et viennent habiter Québec, où déjà, depuis deux ans, résidaient les Ursulines. A Villemarie, après avoir établi le pèlerinage à la montagne pour obtenir la conversion des Sauvages, M. de Maisonneuve, en conformité aux intentions de M^{re} de Bullion, jette les fondements de l'Hôtel-Dieu. Sur ces entrefaites, arrivent à propos, avec de nouveaux colons, les soldats envoyés par Anne d'Autriche.—Une trêve ayant été conclue aux Trois-Rivières avec les Iroquois l'année suivante, 1645, M. de Maisonneuve passe en France, pendant que M. de Montmagny fait reconstruire à Québec la Chapelle de la Recouvrance sous le titre de Notre-Dame de la Paix. En l'absence du Gouverneur de Montréal, M. d'Ailleboust augmente les fortifications de Villemarie. Cette même année, M. de Repentigny, passé en France l'année précédente, obtient de la Compagnie quelques concessions favorables aux habitants de la Nouvelle-France.—En 1646, la Colonie a à enregistrer la double mort des Pères Massé et de la Noue, et, peu après, celle du Père Jogues, massacré par les Agniers auprès desquels il était allé en ambassade. Sans tenir compte de leurs promesses, ces barbares recommencent leurs déprédations à Villemarie et aux Trois-Rivières.—Afin d'obtenir du secours contre ces redoutables tribus, M. d'Ailleboust passe en France d'où M. de Maisonneuve était revenu

et où il était reparti. En leur absence, les hostilités continuent, et, malgré la bravoure de C. LeMoynes, plusieurs colons tombent sous le fer de leurs ennemis.—Par leur retour en 1648, M. de Maisonneuve et M. d'Ailleboust raniment la confiance. Ce dernier revient avec le titre de Gouverneur-Général, à la place de M. de Montmagny dont le temps était expiré. Après avoir passé l'hiver à Québec, il monte au printemps à Villemarie, où déjà il avait envoyé un camp volant, et fait part aux habitants des changements sanctionnés par la Cour pour l'administration des affaires. Pendant que ces heureux événements portent la joie dans tous les cœurs, la Mission de St. Joseph est dévastée et le Père Daniel est massacré.—Le 16 Mars de l'année suivante; celle de St. Ignace éprouve le même sort, et la Nouvelle-France compte deux martyrs de plus dans la personne des Pères de Brébœuf et G. Lalemant, dont la constance invincible rappelle les plus illustres athlètes du christianisme. Poursuivis, traqués de toutes parts, les infortunés Hurons se retirent, les uns dans l'Île St. Joseph, où la famine achève de les décimer, les autres à St. Jean, où leurs implacables ennemis les atteignent et les tuent avec le Père Garnier, leur Missionnaire.—Pendant que les familles qui ont échappé au massacre général se réfugient à l'Île d'Orléans, le Père Druillétes et J. P. Godefroy sont envoyés à Boston, où ils essaient, mais sans succès, de conclure une alliance avec les Anglais contre les Iroquois. Excités par la soif du sang, ces barbares se ruent de nouveau, avec une violence inouïe, contre Villemarie et y font de nombreuses victimes. Tout l'été se passe dans des alarmes continuelles et chacun se tient prêt à mourir. Comme si ce n'était pas assez de tant de maux, cette même année, 1651, la maison des Ursulines à Québec devient la proie des flammes. Dans l'automne, afin de combler les vides causés par la mort, M. de Maisonneuve, après avoir échangé avec M^{lle} Mance le Fief de Nazareth contre 20,000 livres, s'embarque pour la France. Sur ces entrefaites, M. de Lauzon, chargé de remplacer M. d'Ailleboust, arrive avec deux de ses fils. Alors sont établies les charges de Grand-Sénéchal et de Lieutenant Civil et Criminel.—L'année 1652 est encore une année de carnage. Aux Trois-Rivières, le Père Butteux tombe sous le fer des Iroquois; le Gouverneur lui-même, M. DuPlessis-Bochart, trouve la mort dans un combat. Enhardis par ce succès, les Iroquois, au nombre de 200, viennent fondre sur Villemarie, mais ils sont repoussés par L. Close, à la tête de 24 braves.—Après avoir essayé, mais inutilement, de surprendre les Trois-Rivières, les barbares se décident à proposer la paix. Cette même année, 1653, M. de Maisonneuve revient avec trois vaisseaux, portant 105 hommes, le salut de la Colonie. En même temps, arrive M^{lle} M. Bourgeoise, la future Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.—A la faveur de la paix, le Père LeMoynes se rend, l'année suivante, chez les Onnontagués. Cette même année voit arriver plusieurs jeunes filles de qualité, envoyées par Anne d'Autriche. Villemarie se développe; nombre de terres sont concédées et se couvrent d'habitations.—L'année suivante 1655, quelques Jésuites se rendent chez les féroces Agniers, pendant que d'autres continuent à aller évangéliser les Onnontagués, chez lesquels plusieurs Français se proposent de se fixer.—Pendant qu'ils sont en chemin pour s'y rendre, les Iroquois reprennent la hache de guerre et viennent s'abattre sur les inoffensifs Hurons de l'Île d'Orléans. Le Père Gareau lui-même est tué, en allant chez les Outaouais. Fatigué de ces scènes de carnage qu'il n'a pas la force d'empêcher et ne voyant pas jour à faire la fortune qu'il espérait, M. de Lauzon, sans attendre

que son temps soit expiré, quitte le Canada et laisse l'administration de la Colonie à M. de Charny, son fils.—Profitant des circonstances, les Iroquois descendent à l'Île d'Orléans et somment les Hurons d'accomplir les promesses qu'ils avaient faites, deux ans auparavant, de se rendre dans leur pays. Mal en prend à ces infortunés qui, pour la plupart, sont massacrés en chemin. Impuissant à punir ces cruels attentats, M. de Charny quitte à son tour le Canada, après avoir remis le soin de la Colonie à M. d'Ailleboust. L'impression fâcheuse produite par ces événements est contrebalancée par la joie que cause l'arrivée des prêtres de St. Sulpice. Partis de France avec MM. d'Ailleboust et de Maisonneuve qui y étaient allés, l'année précédente, pour y chercher des prêtres de paroisse, ils débarquent avec eux à Québec au mois de Juillet, et de là se rendent à Villemarie. En sa qualité de Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen, M. de Quéhus prend la direction des affaires ecclésiastiques. Des marguilliers sont installés à Villemarie et pressent l'achèvement de l'Eglise commencée l'année précédente.—L'année suivante, la Sœur Bourgeois donne naissance à son Institut et jette les fondements de la Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. Pendant ce temps, M. de Quéhus érige l'Eglise de Ste. Anne à la côte de Beaupré et celle de la Visitation à Château-Richer. Des Iroquois ayant tué sur ces entrefaites quelques colons à Villemarie, M. d'Ailleboust ordonne d'arrêter tous ceux qu'on pourra saisir. Afin de les tenir à distance, on élève la redoute du Côteau St. Louis (place Dalhousie) et on fortifie les maisons de Ste. Marie et de St. Gabriel. De leur côté, les Français d'Onnontagué, apprenant qu'on a formé le projet de les égorgés, s'enfuient avec leurs Missionnaires et parviennent sains et saufs à Villemarie. Peu après, le 11 Juillet, arrive le nouveau Gouverneur, M. d'Argenson.—L'année 1659 est une année de joie. Après bien des difficultés, Mgr. de Laval est nommé Vicaire-Apostolique de la Nouvelle-France et débarque le 16 Juin. Il est suivi, peu après, de M^{lle} Mance et de la Sœur Bourgeois, passées en France l'année précédente. Elles arrivent le 7 Septembre avec une nombreuse recrue et plusieurs Religieuses Hospitalières de St. Joseph. Après avoir été retenues à Québec près d'un mois, elles montent à Villemarie, où elles prennent possession de l'Hôtel-Dieu. Cette même année, M. de Quéhus repasse forcément en France, au grand déplaisir des colons.—Avec l'année 1660, recommencent les alarmes, plus vives que jamais. Dans le but d'ensevelir la Colonie sous ses ruines, toute une armée iroquoise se met en marche. Alors a lieu ce beau fait d'armes, dont l'histoire de Grecs et des Romains n'offre rien de comparable. Pour sauver le Canada, Dollard se dévoua avec 16 hommes de cœur comme lui. Dix jours entiers, il tient en échec l'armée des barbares, et, après avoir vendu chèrement sa vie, les oblige à retourner dans leur pays. A la suite de ce glorieux événement, Mgr. de Laval fait sa première visite à Villemarie, encore dans le deuil de la mort de M. d'Ailleboust, arrivée deux mois auparavant ; le Père Menard, de son côté, se rend chez les Ontaouais.—Exaspérés par les pertes éprouvées l'année précédente, les Iroquois se répandent par toute la Colonie, et font de nombreuses victimes, tant à Villemarie qu'à Québec et aux Trois-Rivières. Pendant que le Grand-Sénéchal est tué à l'Île d'Orléans, dans une sortie contre ces barbares, MM. LeMaistre et Vignal, prêtres de St. Sulpice, sont massacrés dans la campagne, au moment même où le Père LeMoyno était envoyé dans leurs cantons par M. d'Argenson, pour traiter de la paix. M. Brigeac lui-même, et, peu après, le brave L. Closse, tombent sous leurs coups.

Pour comble de malheur, la désunion se met entre l'Evêque et le Gouverneur qui demande son rappel.—M. d'Avaugour, le nouveau Gouverneur, arrivé le 30 Août 1661, un peu avant le retour des prisonniers français d'Onnontagué, après avoir visité les Trois-Rivières et Villemarie, député P. Boucher en France, pour presser la Cour d'envoyer des renforts. Ce dernier revient avec M. Dumont, Commissaire du Roi, et une nombreuse recrue. La vente des boissons enivrantes devient, sur ces entrefaites, le sujet de vifs démêlés entre le Gouverneur et l'Evêque qui prend le parti d'aller porter ses plaintes en France, où M. de Quélus avait été forcé de repasser une seconde fois.—L'année 1663 est célèbre par un tremblement de terre qui se fait sentir pendant plus de six mois, dans toute l'étendue du pays. Le regardant comme un juste châtimement pour les excès commis par les boissons enivrantes, ceux qui y avaient pris part, donnent des signes non-équivoques de repentir. Nonobstant ce bouleversement de la nature qui porte la terreur dans toutes les âmes, les Iroquois se jettent avec une nouvelle furie sur les colons inoffensifs de Villemarie et les empêchent d'ensemencer leurs champs. Afin de mettre une digue à la fureur de ces barbares, M. de Maisonneuve établit la milice de la Sainte Famille. De son côté, M^{me} d'Ailleboust, aidée du Père Chamonot, donne naissance à la confrérie de la Sainte-Famille qui de Villemarie est étendue à Québec. La Compagnie de Montréal s'étant dissoute sur ces entrefaites, aussi bien que celle des Cent-Associés, le Séminaire de St. Sulpice de Paris, pour prévenir la ruine de la Colonie de Montréal, consent à la prendre à ses charges et devient propriétaire de l'Ile. Le 15 Septembre, Mgr. de Laval effectue son retour, en compagnie de M. de Mézy, nommé Gouverneur, en remplacement de M. d'Avaugour. En même temps, arrivent 100 familles, formant 500 personnes. Les mêmes vaisseaux portent M. Gaudais, chargé de reprendre la Nouvelle-France, au nom du Roi, et d'y introduire les réformes nécessaires. Un Conseil Souverain est établi et les liqueurs enivrantes sont prohibées; la dime est introduite dans le pays.—L'année 1664 se passe en nouvelles hostilités de la part des Iroquois d'une part, et, de l'autre, en altercations entre le Gouverneur et ses Conseillers. Après avoir feint de proposer la paix, les Iroquois se portent à de nouvelles atrocités, particulièrement à Villemarie, où les habitants ne peuvent presque plus sortir de leurs demeures. Les troubles qu'excitent les mesures violentes de M. de Mézy ne font qu'aggraver la situation. Dans ce triste état de choses, chacun soupire après de prompts secours.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN EN 1665
JUSQU'À LA PAIX GÉNÉRALE EN 1701.

DÉVELOPPEMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Convaincu que le Canada n'aurait jamais de repos tant que les Iroquois ne seraient pas mis à la raison, Louis XIV prend les moyens de les soumettre, en envoyant de nombreuses troupes. Au mois de Juin 1665 commence à arriver le célèbre régiment de Carignan, composé de vingt-quatre Compagnies, formant un effectif de douze à treize cents hommes. Bientôt après, arrive M^r de Tracy avec la qualité de

Evêque et le Gouver-
nouveau Gouver-
r des prisonniers
Rivières et Ville-
a Cour d'envoyer
Commissaire du
ns enivrantes de-
re le Gouverneur
tes en France, où
le fois.—L'année
ait sentir pendant
regardant comme
ssons enivrantes,
équivoques de re-
ti porte la terreur
nouvelle furie sur
ensemencer leurs
barbares, M. de
De son côté, M^{me}
à la confrérie de
bec. La Compa-
aussi bien que
Paris, pour pré-
la prendre à ses
re, Mgr. de Laval
mé Gouverneur,
ps, arrivent 100
eaux portent M.
om du Roi, et d'y
rain est établi et
roduite dans le
de la part des
le Gouverneur
, les Iroquois se
illemarie, où les
demeures. Les
Mézy ne font
chacun soupire



1365

ANCE.

ant que les Iro-
nd les moyens
. Au mois de
Carignan, com-
e douze à treize
e la qualité de

a
f
c
r
C
r
I
C
P
r
M
à
d
a
d
e
tr
m
sc
el
S
re
F
M
C

Lieutenant-Général; puis, avec l'Intendant Talon, M^r de Courcelles, chargé de remplacer M^r de Mézy récemment décédé; et enfin M^r Boucher continué dans sa place de Gouverneur des Trois-Rivières. Après avoir eu à déplorer le départ forcé de M^r de Maisonneuve et la mort du Père LeMoine, la Colonie est grandement réjouie par l'arrivée de cent jeunes filles choisies, suivies, peu après, de quatre-vingt-deux autres et de cent-trente colons, avec douze chevaux dont le Roi faisait présent. De nombreux mariages ont lieu. Le fort de Richelieu (Sorel) est reconstruit; ceux de St Louis (Chambly), de S^{te} Thérèse, de St Jean (l'Assomption) et de S^{te} Anne sont élevés pour barrer le chemin aux barbares.—L'année suivante, le 9 Janvier, afin d'en finir avec les Iroquois, M^r de Courcelles, à la tête de cinq ou six cents hommes, part de Québec pour aller attaquer les Agniers, et revient, après beaucoup de fatigues, sans avoir pu les atteindre. M^r de Sorel est envoyé à son tour pour tirer vengeance de quelques meurtres, mais il se laisse fléchir par des paroles de paix. L'expédition est reprise en automne. Avec six cents hommes de troupes et sept cents miliciens, dont cent Sauvages, commandés par MM. LeMoine, de Repentigny, de Belestre etc. M^r de Tracy quitte S^{te} Thérèse le 3 Octobre et arrive aux quatre bours gades ennemies qu'il trouve incendiées. Après avoir détruit leur provisions, il revient à Québec le 5 Novembre.—Consternés par cette triple expédition, mais surtout par la dernière, pressés d'ailleurs par la famine, les Iroquois se décident à demander la paix. Ils consentent à rendre les prisonniers et à recevoir des Missionnaires. Pendant que le Père Allouez continue l'apostolat du Père Menard chez les Outaouais, les Pères Péron et Frémh sont envoyés chez les Onneiouts; les Pères Bruyas et Carheil vont chez les Agniers; les Pères récemment arrivés de France avec MM. le Caveller, Perrot et Frémont, il consacre ses soins aux malades de S^{te} Anne, de concert avec les Religieuses de St Joseph dont l'Institut venait d'être approuvé par un Bref d'Alexandre VII. De son côté, Talon profite de la paix pour établir de sages lois et asseoir la Colonie sur des bases solides. Après avoir repris, conjointement avec le Gouverneur, toute l'autorité qu'avait la Compagnie de Cent-Associés, il s'occupe avec lui de la formation d'un nouveau Conseil. Des Syndics sont ensuite établis. En même temps, pour favoriser le défrichement des terres, le régime féodal est introduit; des Ordonnances sont portées pour obliger les habitants à abattre les bois et à ouvrir des chemins etc. Pendant que le Séminaire de Villemarie fait des concessions à plusieurs particuliers dans l'île de Montréal, Talon envoie des colons à la côte de Beauport, à Beauport et à l'île d'Orléans. Pour convier les officiers et les soldats du régiment de Carignan à prendre part à ce mouvement, des gratifications d'argent, avec une année de vivres, sont faites à ceux qui consentent à se fixer dans le pays. Les autres repassent en France, à la suite de MM. de Tracy et Talon. Chambly est envoyé en Acadie, restituée à la France par le traité de Brèda, avec le titre de Commandant.—L'année 1668 n'est pas moins favorable à la Colonie. Pendant que les Jésuites donnent leurs soins à l'éducation des garçons à Québec et que les Ursulines se chargent de celle des filles, Monseigneur de Laval ouvre un Petit Séminaire, et, peu après, un Pensionnat à St Joachim, et continue à rester uni aux prêtres des Missions-Etrangères. De leur côté, MM. de Fenelon et Trouvé, arrivés l'année précédente, entreprennent la Mission de Kenté, sur le lac Ontario, aux frais du Séminaire de Paris. Cette même année voit encore arriver grand nombre de jeunes filles,

parmi lesquelles M^{lle} Gaucher de Bellerive, de Belestre, de la Borde, des Granges, etc. Pour faciliter leur mariage, le Roi donne trois mille livres. M^r de Quélus, revenu une troisième fois en Canada, en compagnie de MM. d'Urfé, d'Allet et Galinée, favorise les desseins du Monarque, conjointement avec M^r de Boutorou, nommé Intendant.— En 1669, arrivent de Normandie 150 autres jeunes filles, dotées par le Roi, sous la conduite de M^{me} Bourdon qui en prend soin à Québec, pendant que la Sœur Bourgeois se charge des autres à Villemarie. Six nouvelles Compagnies sont en même temps envoyées ; et, pour les engager à s'établir dans le pays, le Roi leur fait des gratifications, ainsi qu'aux autres qui avaient consenti à y rester. Pendant que la Nouvelle-France se peuple ainsi, et que de nouvelles concessions sont faites à la Pointe-aux-Trembles et à Laprairie, les Jésuites continuent à évangéliser les nations iroquoises. De leur côté, MM. Dollier et Galinée, en vue de travailler à la conversion des Sauvages, se rendent, de concert avec M^r de la Salle, sur les bords des lacs Érié et Ontario, et en prennent possession au nom de la France.—L'année 1670 est une année de réjouissance pour la Nouvelle-France. Talon y revient. Avec lui arrivent six Récollets. Nombre de gentilshommes, anciens officiers de la Colonie, effectuent aussi leur retour, à la suite de quelques Compagnies. M^r Perrot, nommé Gouverneur de Montréal par le Séminaire de S^t Sulpice réintégré dans tous ses droits, prend possession de son gouvernement. Garakonthié, célèbre Chef iroquois, reçoit solennellement le Baptême à Québec et détermine bon nombre de ses compatriotes à embrasser le christianisme.—Un instant troublée par les attaques des Iroquois contre les Algonquins, la paix est réaffirmée par le voyage que M^r de Courcelles entreprend, au mois de Juin 1671, au milieu des Cinq Cantons. Pendant ce temps, Talon déploie une activité prodigieuse pour étendre les limites de la Nouvelle-France et augmenter son commerce. De S^t Lussou, de concert avec M^r de la Salle et N. Perrot, prend possession du pays des Outaouais en présence des Députés de quatorze nations ; de son côté, S^t Simon, accompagné du Père Albanel, se rend à la Baie d'Hudson et y arbore le drapeau de la France. Au même temps, des vaisseaux, chargés de bois, de céréales etc., sont envoyés aux Antilles et en France ; la culture du chanvre est encouragée ; les mines sont explorées ; et, pour relier l'Acadie avec le Canada, un chemin est ouvert de Québec à Pentagouet.—Avant de retourner en France, où il meurt quelques années après, M^r de Quélus avait érigé les Fiefs de Carion et de Verdun. Ce n'est que le prélude des nombreuses concessions de 1672. Cette année, en effet, après avoir annulé celles des années précédentes, dont les conditions n'avaient pas été remplies, Talon, en vue de peupler et tout à la fois de fertiliser le pays, accorde, sur les deux rives du S^t Laurent, d'immenses terres à tous les officiers qui s'engagent à y former des établissements. De son côté, le Séminaire de S^t Sulpice, aux Fiefs des années précédentes ajoute ceux de Boisbriand (Sennoville), d'Ailleboust et de S^t André. En même temps, il fait procéder au recensement de Villemarie et au tracé des rues. Après avoir eu à déplorer, l'année précédente, la mort de M^{me} LaPellerie, arrivée le 18 Novembre, la Colonie a encore à pleurer celle de la Mère de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines, qui décède au mois d'Avril. Cette même année, MM. de Courcelles et Talon quittent successivement le pays. L'arrivée du C^{te} de Frontenac tempère quelque peu la douleur causée par ce double départ.—Le premier soin du nouveau Gouverneur est

d'élever un fort à Cataracoui ; il en charge M^r de la Salle. En même temps, pour faciliter l'éducation des jeunes Sauvages, il accorde les Iles Courcolles à M^r de Fénélon qui y fait un établissement. Pendant ce temps, Joliet, accompagné du Père Marquet, découvre le Mississipi, 15 Juin 1673.—Le nombre des coureurs de bois s'étant multiplié d'une manière démesurée, le Roi porte contre eux une loi qui, malheureusement, n'a pas plus d'effet que celle portée, quelques années auparavant, contre les vendeurs de boissons fortes. Cette même année, la Colonie fait une perte considérable dans la personne de M^{lle} Mance. La douleur de cette perte est encore aggravée par les démêlés qui s'élèvent entre le Gouverneur et l'Intendant au sujet de la traite des pelleteries.—Après avoir subsisté près de dix ans, la Compagnie des Indes est supprimée en 1674. Cette même année, Chambly, éloigné un instant de Pentagouet, y revient en qualité de Gouverneur et voit la population s'étendre aux Mines et à Beaubassin.—L'année suivante, après trois ans de vacance, l'Intendance est remplie par M. Duchesneau.—Il arrive avec Monseigneur de Laval qui revient avec le titre d'Evêque de Québec. Pendant que la Colonie célèbre le retour de son premier Pasteur, l'Intendant ratifie les concessions faites par M^r de Frontenac. De son côté, de la Salle, passé en France, obtient, avec des titres de noblesse, la propriété de Cataracoui. Cette même année, les Iroquois de Laprairie, à l'exemple des Hurons de S^{te} Foye qui étaient allés, l'année précédente, former l'établissement de Lorete, vont s'établir au Saint-S-Louis.—L'année 1676 voit des marchés publics s'ouvrir à Québec et à Villemarie ; et, n'eussent été de nouveaux conflits entre le Gouverneur et l'Intendant, mais surtout les désordres causés par la vente des liqueurs enivrantes, la tranquillité publique n'eût rien laissé à désirer.—Pendant que d'humbles représentations sont faites à ce sujet à la Cour de France, les prêtres de St Sulpice, conjointement avec les Sœurs de la Congrégation, ouvrent des écoles au fort de la Montagne en faveur des enfants Sauvages. — L'année suivante 1678, de la Salle, accompagné du Chevalier de Tonty, de la Motte-Lussière, etc, reprend les explorations de Joliet, et, chemin faisant, construit un fort à Niagara. Pendant ce temps, les Pères Jésuites poursuivent leur apostolat au milieu des Onnontagnés, des Sonnontouans, des Agniers, des Omeicouts et des Outaouals.—Pendant que la mésintelligence continue à régner entre les fonctionnaires publics, Monseigneur de Laval, après avoir obtenu de la Cour le renouvellement de la loi contre la vente des boissons fortes, effectue son retour en Canada. Cette même année, 1679, de la Salle parvient à élever plusieurs forts, pendant que, de son côté, Du Luth explore le pays en tout sens. — Las d'une paix qui tient leurs bras enchaînés depuis quatorze ans, ayant d'ailleurs à se plaindre de plusieurs griefs, les Iroquois songent à reprendre la hache de guerre ; mais, grâce à son puissant ascendant sur ces tribus, le Gouverneur réussit à les apaiser. Peu après, il envoie LeNenl de la Vallière remplacer, en Acadie, Chambly, nommé Gouverneur de la Grenade.—En 1681, en vue de faire revenir au pays les coureurs de bois, dont le nombre était de près de cinq cents, le Roi fait publier une amnistie générale. Cette même année a lieu le recensement de la Nouvelle-France, dont la population se trouve être de près de deux mille âmes.—L'année 1682 est marquée par un vaste incendie qui dévore la plus grande partie de la Basse-Ville de Québec. Un malheur allant rarement seul, cette même année, M^r de Frontenac est remplacé par M^r de la Barre qui arrive avec M^r de Meules, successeur de M^r Duchesneau.

Pendant que le nouveau Gouverneur convoque à Villemarie les Missionnaires et les Officiers qui commandent dans les pays d'en haut, afin d'avoir leur avis, de la Salle, après avoir traversé d'immenses contrées, arrive sur les bords du Mississipi dont il prend possession au nom de la France.—Dans le but de contenir les Iroquois, devenus plus insolents depuis le départ du C^e de Frontenac, et de déjouer les projets des Anglais qui les encouragent sous main, la Cour envoie trois nouvelles Compagnies dans l'automne de 1683.—Avec un aussi faible renfort, le Gouverneur n'ose se mettre en campagne, mais il y est contraint par le meurtre de quatorze Français. Après avoir réuni douze cents hommes, dont trois cents Sauvages, et les avoir divisés en trois Corps, il prend la route des Sonnotouans ; mais, au moment de les atteindre, il s'arrête pour écouter les propositions des Onnontagués et consent à une paix aussi peu honorable pour les Français, que funeste pour les Hurons, leurs alliés. Pendant ce temps, Monseigneur de Laval, après avoir constitué son Chapitre, passe en France ; Mr Perrot est envoyé en Acadie dont le Gouverneur était rappelé ; les Hurons et les Algonquins de Sillery vont s'établir sur les bords de la Chaudière.—Mécontente de la conduite de Mr de la Barre, la Cour envoie le Marquis de Denonville pour le remplacer. Il arrive avec le Chevalier de Callières, nommé Gouverneur de Montréal. En même temps, arrivent trois cents recrues que le Roi ajoute aux trois cents, envoyées l'année précédente. Pendant que le nouveau Gouverneur se rend à Cataracoui pour prendre connaissance du pays, l'Intendant approprie au service de son département les anciennes propriétés de Talon et accorde à l'Evêque un emplacement dans la Basse-Ville pour y bâtir une Eglise. Cette même année 1685, dans le but d'encourager le commerce et de favoriser les carrières, le Roi permet aux gentilshommes de faire le négoce et commence à admettre leurs enfants dans la marine.—Pleinement convaincu que les Iroquois, toujours travaillés par les Anglais, ne tarderaient pas à se montrer, Mr de Denonville envoie en toute hâte des troupes à Cataracoui et donne ordre aux Commandants des pays d'en haut de réunir le plus de Sauvages possible et de les tenir prêts à marcher. Pendant que ces préparatifs se font, d'Iberville, avec St Hélène et Maricourt, ses frères, se couvre de gloire à la Baie d'Hudson. Après avoir parcouru d'immenses pays et franchi des rivières sans nombre, il arrive à la Baie James, où il s'empare successivement du fort Mousni, Rupert et St Anne. Cette même année 1686, Mr de Meules est remplacé par Mr de Champigny. Trois mois après, le Couvent des Ursulines devient la proie des flammes.—Avec l'année 1687 recommence la lutte. L'attaque du fort Michilimackinac par un parti d'Anglais et de Hollandais en est le signal. Renforcé par l'arrivée de huit cents soldats, sous la conduite du Chevalier de Vaudreuil, le Gouverneur, après avoir entouré Villemarie d'une palissade de pieux, se rend, avec deux mille cent trente hommes, dont huit cents-trente soldats et trois cents Sauvages, à Cataracoui, où il est rejoint par les Commandants des pays de l'Onest. Après avoir imprudemment fait saisir quelques Iroquois inoffensifs et les avoir envoyés en France, il s'ébranle avec son armée. Le 14 Juillet, il atteint les Sonnotouans, les met en fuite, et, quelques jours après, incendie leurs villages et détruit leurs provisions. Il revient ensuite à Villemarie, après avoir rétabli le fort de Niagara. Exaspérés plutôt que découragés par ce rude échec, les Iroquois tâchent de se venger en recommençant leurs pillages. Après avoir fait quelques prisonniers aux environs de Cataracoui, ils attaquent Chambly et

incendient les habitations le long de la rivière de Richelieu. Pour prévenir le retour de semblables dégâts, de petits forts sont élevés de place en place dans la campagne; le Chevalier de Vaudreuil est mis à la tête d'un nombreux détachement d'hommes déterminés. Pendant que ces tristes événements agitent la Colonie, de la Salle, après avoir vu ses entreprises traversées par beaucoup de difficultés, trouve une mort tragique le 20 Mai, non loin du Mississipi. Cette même année, M^r Perrot est relevé de son poste en Acadie et remplacé par M^r de Menneval. — L'année 1688 est une année de désolation pour la Nouvelle-France. Pendant qu'Andros, successeur de Dongan dans le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre, enlève Pentagouet à S^r Castin et taille en pièces les Abénaquis, ses alliés, la mortalité se met dans la Colonie: en quelques mois, mille quatre-cents personnes sont enlevées. En des circonstances aussi critiques, le Gouverneur prête assez facilement l'oreille aux propositions de paix. Les dévastations commises par un parti de Loups à Sorel, à Contrecoeur, à S^r Ours et à Boucherville, ne la lui font désirer que plus vivement; mais, par ses procédés machiavéliques, Kondiaronk (Le Rat) parvient à la faire échouer. Pendant que le pays est ainsi éprouvé, Monseigneur de Laval effectue son retour. Il est suivi, peu après, de Monseigneur de S^r Valier qui, après avoir visité le Canada et l'Acadie, les années précédentes, revient avec le caractère épiscopal. — Si fâcheuse qu'ait été l'année 1688, l'année 1689 est plus funeste encore. Pendant que les guerriers Abénaquis se vengent de la Nouvelle-Angleterre en lui enlevant Pemaquid et que d'Iberville, avec une audace sans égale, s'empare à la Baie d'Hudson de trois vaisseaux anglais, la Colonie est menacée du plus grand danger. Encouragés par les Anglais, dont « la passion dominante, dit Baneroff, était de s'emparer du Canada, » les Iroquois, au nombre de mille quatre-cents, se répandent dans l'Île de Montréal et mettent tout à feu et à sang. En une seule nuit, la plupart des habitants de la Chine sont égorgés; quantité d'autres sont ou brûlés, ou trainés en captivité; les soldats envoyés au secours de M^r de Vaudreuil, chargé de repousser ces barbares, tombent presque tous sous leurs coups, en sorte que personne n'ose tenir la campagne. Seuls, Mantet et DuLuth parviennent à mettre en déroute un parti de ces ennemis, ce qui ne les empêche pas de se jeter, un mois après, sur LaChesnay. Tout semblait désespéré, lorsque M^r de Frontenac, le Fabius de la Nouvelle-France, arrive à Québec. — Avec cet habile Gouverneur, les affaires changent de face. Arrivé trop tard pour pouvoir contremander à temps l'abandon de Cataracoui, il s'applique, au moyen des Sauvages captifs qu'il avait ramenés et qu'il renvoie dans leur pays, à reconquérir l'amitié des Cantons. Comprenant par les rapports de la Durantay et par la prise du Chevalier d'Aux, envoyé en ambassade, qu'il ne pouvait se fier à eux, tant qu'il n'aurait pas fait repentir les Anglais de leurs machinations perfides, il se décide à attaquer leurs Colonies. Trois partis commandés, l'un par S^r Hélène, Mantet, d'Iberville, de Montigny, etc., l'autre par Hertel et ses fils, et le troisième par Portneuf et Courtemanche, envahissent à la fois Corlar (Shenectady), Salmon Falls (Portsmouth) et Casco et les détruisent de fond en comble. Le massacre de la Chine était vengé. A la suite de ces brillants exploits, de Leuigny, nommé Commandant à Michilimakinac, et N. Perrot se rendent chez les Outaouais qui consentent à monter à Villemarie, chargés de pelleteries. Des bandes iroquoises s'étant répandues aux environs de Sorel et des Trois-Rivières, Lamotte et le Chevalier de

Clermont sont envoyés pour les repousser. Sur ces entrefaites, se répand le bruit que Phipps, avec une flotte de trois-cents voiles, après s'être emparé de Port-Royal, est en route pour Québec. Aussitôt le Gouverneur y descend, convoque les milices, et, après s'être mis en état de défense, attend l'ennemi de pied ferme. Le 18 Octobre, Phipps fait son apparition ; mais, après une vigoureuse résistance de la part de MM. de Vaudreuil, de Callières, de Longueuil, Juchereau, St-Hélène, Hertel, etc, il est obligé de s'éloigner avec perte et de rendre les prisonniers. En mémoire de cette heureuse délivrance, Louis XIV fait frapper une médaille et l'Eglise de la Basse-Ville prend le nom de Notre-Dame des Victoires.—L'année suivante, malgré la disette et la petite vérole qui désolent le pays, M^r de Frontenac fait marcher quelques détachements contre les Iroquois qui s'étaient jetés sur la Pointe-aux-Trembles, la Prairie et jusques sur les habitations de Villemarie. Pendant que M^r de Vaudreuil les atteint et les défait à Repentigny, Courtemanche, envoyé à Michilimakinac, parvient à armer contre eux les Hurons et les Outaonais. Ces succès ne sont pas les seuls. Le Major Schuyler, dans le but de venger la prise de Corlar et de relever le courage des Iroquois, étant venu à son tour attaquer Chambly, de Valrennes se met à sa poursuite et le bat à plate couture. Pendant que ces beaux faits d'armes et l'arrivée des vaisseaux français portent la joie dans tous les cœurs, de Villebon, à la tête d'un faible détachement, reprend Port-Royal aux Anglais et s'empare du Gouverneur de la place.—Après avoir essayé pendant l'hiver de surprendre quelques postes et de faire des prisonniers, les Iroquois reviennent encore à la charge au printemps, mais ils sont forcés de s'éloigner. Enhardis par quelques succès au Long-Saut, ils se jettent de nouveau sur La Chesnaye, mais mal leur en prend : le Chevalier de Vaudreuil se met à leur poursuite, les atteint, et, après avoir délivré une partie des prisonniers, les oblige à prendre la fuite. Les Anglais ne sont pas plus heureux dans leurs attaques. Ayant voulu s'emparer de Plaisance, ils sont reçus à coups de canon et forcés de prendre le large. A Port-Royal, de Villebon les repousse avec un égal succès. Cette même année, les Jésuites s'établissent de nouveau à Villemarie, et y élèvent, avec une résidence, une Chapelle qui s'y voit encore, près du Champ-de-Mars.—L'année suivante, 1693, pour éloigner les Agniers, dont la présence nuisait singulièrement aux travaux des champs, Mantet, Courtemanche, de la Noue, se mettent en campagne. Le 16 Février, ils arrivent en face des bourgades ennemies, les enlèvent et font plus de trois cents prisonniers. En vain Schuyler, aidé des Iroquois, essaie-t-il de les surprendre à leur retour : ils parviennent à se dégager de ses mains. Le bruit s'étant répandu sur ces entrefaites, que les Anglais, dans le but de stimuler l'ardeur des Iroquois, se préparaient à recommencer la lutte, M^r de Frontenac se met en devoir de leur faire une chaude réception. D'Argentueil est envoyé à Michilimakinac pour engager les Sauvages à apporter leurs pelleteries à Villemarie et à venir avec le plus de Français possible. Quelques travaux défensifs sont élevés à Québec, à Sorel et à Chambly. A Villemarie, M^r de Callières fait bâtir sur le côté (Place Dalhousie) un fort avec quatre bastions et une palissade. Pendant que ces ouvrages se parachèvent, Monseigneur de St Vallier, de retour d'un voyage qu'il avait fait en France, transforme en Hôpital-Général le Couvent des Récollets, et permet à ces derniers de s'établir en ville. De leur côté, les frères Charon, de concert avec P. LeBer, con-

sacrent leur fortune à une œuvre du même genre à Villemarie. — L'année 1694 est témoin de quelques velléités de rapprochement. Moins arrogants depuis les pertes que leur ont fait essuyer les Français et les Miamis, leurs alliés, les Onnontagués, à l'exemple des Onneiouts qui, l'année précédente, avaient envoyé des Députés pour traiter de la paix, demandent à entamer, eux aussi, des négociations. Le Gouverneur leur donne audience; mais, entravés par les Anglais, ces pourparlers n'ont d'autre résultat que de procurer quelque trêve à la Colonie. Pendant ce temps, les Abénaquis qui avaient à venger la mort de plusieurs des leurs, se jettent sur quelques bourgades anglaises et répandent la terreur jusqu'au sein de Boston. De son côté, d'Iberville ajoute de nouveaux trophées à ses victoires passées. Avec une poignée de Canadiens, il s'empare du fort Nelson, où son frère est tué, et répare ainsi l'échec arrivé à Mantet. — Tout espoir d'accorder avec les Iroquois étant perdu, M^r de Frontenac, en dépit des Anglais et des Iroquois, fait relever Cataracoui et y envoie une garnison. En même temps, il charge de la Durantaye de faire la chasse aux partis ennemis qui tiennent la campagne. Pendant que celui-ci les poursuit et les repousse, LaMothe-Cadillac et Courtemanche, aidés des Sauvages alliés, leur infligent de sanglantes défaites dans les pays de l'Ouest. Ainsi se passe l'année 1695. — L'année suivante, jugeant que le seul moyen d'amener ces barbares à composition, était de les attaquer chez eux, M^r de Frontenac, malgré son grand âge, se décide à se mettre lui-même à la tête des troupes. Le 7 Juillet, après avoir réuni son armée à l'Île Perrot, il se met en marche, et le 4 Août, après s'être arrêté à Cataracoui et avoir traversé le lac Ontario, il arrive devant les bourgades ennemies qu'il trouve incendiées. Les Onnontagués y avaient eux-mêmes mis le feu et s'étaient retirés avec leurs femmes et leurs enfants. Trois jours sont employés à détruire leur récolte. Après avoir fait subir le même sort au village des Onnoiouts, l'armée reprend la route de Montréal (Villemarie), où elle effectue son retour le 20. Ces exploits ne sont pas les seuls qui signalent cette année mémorable. Le 14 Juillet, après s'être emparé dans la rivière St Jean d'un vaisseau anglais, d'Iberville, en exécution des ordres de la Cour, se met en devoir de prendre Pémaquid. Après avoir relâché à Pentagouet, il se présente devant la place, et, le 14 Août, il oblige le Commandant de se rendre, après quoi il prend la route de Plaisance, sans avoir été atteint par la flotte ennemie. En vain, Church, envoyé par le Gouverneur du Massachusets, essaie-t-il de s'emparer par représailles de Naxout: son succès se borne à incendier Beaubassin. Quant à d'Iberville, après s'être emparé de Bayebouille et avoir passé sur le corps d'un détachement anglais, de concert avec de Brouillon qui avait échoué quelques mois auparavant, il attaque et prend St Jean. Delà, accompagné de Montigny, de la Perrière et de quelques autres Canadiens déterminés, le redoutable guerrier se porte vers la côte de Terre-Neuve, dont il ravage tous les établissements, à l'exception de Bonnaviste et de la Carbonnière. — Si glorieuse qu'ait été l'année 1696 pour les armes françaises, l'année 1697 ne l'est pas moins. La Baie d'Hudson, en effet, est témoin d'un trait de valeur tel que les Annales maritimes n'en consignent peut-être jamais de semblable. Avec une centaine de Canadiens, le Jean-Bart de la Nouvelle-France attaque trois gros vaisseaux anglais, en prend deux et met le troisième en fuite. Marchant ensuite sur le fort Nelson (Bourbon), d'Iberville le reprend et le remet aux mains de Sérigny, son frère. L'insuccès de Nesmond

en Acadie, les entreprises téméraires des coureurs de bois, ne font que faire ressortir davantage le triomphe du héros canadien.—Pendant que la Colonie se livre à la joie causée par cet heureux événement, arrive à Québec la nouvelle du traité conclu à Ryswick, par lequel la Baie d'Hudson et Plaisance sont conservées à la France. Le pays profite de cette trêve pour reprendre ses travaux interrompus. Les habitants retournent à leurs champs et les Seigneurs recommencent leurs exploitations. Tout semblait prendre une nouvelle vie, lorsqu'au mois de Novembre, expire à Québec le grand homme qui avait sauvé la Nouvelle-France sur le penchant de sa ruine.—M^r de Frontenac est remplacé au printemps de l'année suivante, 1699, par M^r de Callières qui a pour successeur dans le gouvernement de Montréal le Chevalier de Vaudreuil. En même temps, M^r de Ramzay est nommé Gouverneur des Trois-Rivières et de Louvigny est envoyé, avec le titre de Commandant, au fort de Frontenac (Cataracoui). Avec de tels chefs, la Colonie reprend courage.—Comprenant à leur tour qu'ils n'auraient rien à gagner en prolongeant la lutte, indignés d'ailleurs des prétentions des Anglais qui voulaient asservir leur pays, les Iroquois se déterminent à enfouir la hache de guerre et à demander la paix. Au mois de Juillet 1700, arrivent à Montréal plusieurs Députés Sonnotouans et Onnontagués pour entamer les négociations. Après avoir reçu à leur tour Maricourt et Joncaire, envoyés en ambassade, ils reviennent avec quelques prisonniers et s'engagent à se trouver au mois d'Août de l'année suivante à la réunion générale des Députés.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA PAIX GÉNÉRALE EN 1701 JUSQU'À LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE EN 1755.

AFFERMISSEMENT DE LA COLONIE.

Fidèles au rendez-vous que leur avait fixé M. de Callières, les Députés iroquois, ainsi que ceux des autres nations que Courtemanche avait visitées sur une étendue de plus de quatre cents lieues de pays, arrivent à Montréal le 21 et le 22 Juillet, au nombre de 1300, ayant à leur tête le célèbre Kondiaronk qui ne devait pas voir la fin des pourparlers. Après plusieurs Conseils, les Chefs des différentes tribus étant parvenus à s'entendre, le traité de paix est solennellement ratifié le 4 Août : Iroquois, Hurons, Algonquins, Midamis, Illinois, Abénaquis, Outaouais, Sakis, etc., y apposent leur signature à leur manière. Après avoir rendu leurs prisonniers, ils s'engagent à ne plus s'attaquer et à vivre en paix avec les Français. Un grand festin achève de les confirmer dans ces bonnes dispositions. Après leur départ, et malgré la disette qui avait sévi l'année précédente, M. de Callières, en vue d'éloigner les trafiquants anglais, poursuit au Détroit l'établissement qu'il avait fait commencer par La Mothe-Cadillac. Tandis que ces heureux événements marquent l'année 1701, les bords du Mississipi (la Louisiane) sont témoins des nouveaux exploits d'Iberville. Après avoir atteint la Floride en 1699, de concert avec Châteaumorand, avoir reconnu l'embouchure du Mississipi l'année suivante, et avoir élevé un fort en 1701 sur la rivière Mobile, comme il l'avait fait à la Baie de Biloxi, l'intrépide guerrier, aidé de Bienville, son frère, et des Canadiens qui, plutôt

mois, ne font que
t.—Pendant que
ènement, arrive
r lequel la Baie
pays profite de
Les habitants
ent leurs exploi-
squ'au mois de
sauvé la Nou-
ntenac est rem-
de Callières qui
le Chevalier de
mé Gouverneur
e titre de Com-
e tels chefs, la
u'ils n'auraient
urs des préten-
es Iroquois se
er la paix. Au
putés Sonnon-
i. Après avoir
bassade, ils re-
trouver au mois
putés.

C L'ANGLETERRE

res, les Députés
emanche avait
de pays, arri-
0, ayant à leur
es pourparlers.
étant parvenus
illé le 4 Août :
uis, Outaouais,
Après avoir
quer et à vivre
les confirmer
algré la disette
e d'éloigner les
qu'il avait fait
ux événements
ousiane) sont
atteint la Flo-
onnu l'ombou-
fort en 1701
Biloxi, l'intré-
ens qui, plutôt



1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000



LE D^e SELBY.



L'H^{ble} J. MUNRO.



M^{me} DUNBAR.



L'H^{ble} T. POTHIER.

...
a
e
L
t
r
a
s
q
A
E
d
je
p
n
m
d
d
O
ve
Fr
av
du
di
Co
m
co
tio
bu
2,0
de
ne
ses
tue
jan

que de retourner dans leur pays, à la faveur de la paix, avaient préféré passer de Michilimakinac au Mississipi, se fortifier dans ces contrées et empêcher les Anglais d'en prendre possession. Des Missionnaires y sont envoyés pendant que les Pères Jésuites continuent à évangéliser les tribus voisines.—L'année suivante, comme s'il eût été de la destinée de la Colonie d'être toujours sous les armes et d'avoir toujours quelqu'ennemi à combattre, la Nouvelle-France a à se prémunir contre les attaques des Anglais. Après avoir essayé inutilement de s'emparer de Plaisance, ces éternels ennemis se jettent sur l'Acadie qu'ils couvrent de ruines, et menacent encore d'envahir le Canada. Pour faire face au danger, M. de Callières se fortifie et demande du renfort à la Cour de France.—Ce Gouverneur étant mort sur ces entrefaites, M. de Vaudreuil, appelé à lui succéder, s'applique à maintenir les Iroquois dans l'alliance des Français. En même temps, pour empêcher les Anglais de se rendre maîtres des Abénaquis, il permet à ces derniers de ravager, sous les ordres de Beaubassin, les côtes de la Nouvelle-Angleterre; et, peu après, pour les aider à venger les meurtres qui avaient été commis, il leur envoie Hertel de Rouville avec quatre de ses frères et 200 Canadiens. Deerfield est pris et sa destruction calme l'irritation des esprits.—Pour réparer cet échec, les Anglais, au printemps de l'année 1704, vont attaquer Port-Royal, mais ils sont contraints de se retirer. Leurs efforts pour indisposer les Iroquois contre les Français ne sont pas plus heureux : en obligeant les Outaouais et les Miâmis à réparer leurs torts envers les Iroquois, M. de Vaudreuil parvient à les apaiser. En même temps, pour soustraire les Abénaquis des environs de Boston aux coups de leur ennemi, il leur offre un asile à Bécancour.—L'année suivante, de Subercase, successeur de Brouillon en Acadie, jugeant qu'il ne devait pas laisser impunis les dégâts qu'y avaient commis les Anglais deux ans auparavant, se porte à son tour sur Rebou, le Petit-Hâvre et Forillon dont il s'empare. Chargé de continuer l'expédition, de Montigny ravage toute la côte et fait nombre de prisonniers. La joie de ces succès est troublée par la prise du vaisseau *la Seine* qui portait Mgr. de St. Valier, et, peu après, par la destruction du Séminaire de Québec qui devient la proie des flammes. Pour remplacer les marchandises perdues, plusieurs personnes se livrent à la confection des toiles.—Par la faute du Commandant et celle de l'un de ses officiers, des troubles assez sérieux éclatent au Détroit entre les Iroquois, les Outaouais et les Miâmis; mais, par sa fermeté et sa sagesse, le Gouverneur parvient à concilier les parties. Cette même année, la Nouvelle-France perd le plus grand homme de guerre qu'elle ait produit. Après avoir porté des coups mortels aux Colonies anglaises dans l'Amérique du Sud, d'Iberville expire à la Havane le 9 Juillet. Alors aussi est dissoute la Compagnie du Canada, formée dans un but commercial.—Conjuré en 1706, le péril renait l'année suivante, et il ne faut rien moins que l'habileté de M. de Vaudreuil pour empêcher la guerre de recommencer. Pendant que ces luttes intestines fatiguent l'administration, des évènements autrement graves se passent en Acadie. Dans le but d'en expulser les Français, 25 bâtiments anglais, portant plus de 2,000 hommes, viennent mouiller devant Port-Royal. Aidé de St. Castin, de Subercase les repousse et les force à se retirer avec perte. L'ennemi revient une seconde fois avec des forces plus considérables, mais ses efforts n'ont pas plus de succès. Après plusieurs attaques infructueuses, il reprend la route de Boston.—Comprenant alors plus que jamais que le plus sûr moyen de venir à bout de leurs desseins, est de

détacher les Iroquois de l'alliance des Français, les Colonies anglaises mettent tout en jeu pour y parvenir. Après avoir essayé inutilement d'ébranler la fidélité des Cantons par l'appât du gain, elles tâchent de gagner au moins les Sauvages chrétiens de la Colonie. Une conduite si perfide devait avoir son châtiment. D'Eschailions, de Rouville et de la Perrière sont chargés de le leur infliger. Malgré la défection des Iroquois et des Hurons qui les abandonnent en chemin, ils tombent sur Haverhill, et, après s'en être emparé de vive force et avoir livré ses maisons aux flammes, ils reviennent en passant sur le corps d'un détachement envoyé à leur poursuite. Pendant que ce coup de main s'exécute avec autant de rapidité que de bonheur, de St Ovide, secondé par de Subercase, fond à l'improviste sur St Jean, prend ses trois forts et retourne à Plaisance, chargé d'un immense butin. Peu de mois auparavant avait eu lieu la mort de Mgr de Laval, le vénéré Fondateur de l'Eglise canadienne.—Des revers si multipliés devaient engager les Colonies anglaises à cesser la guerre; ils ne font que les y exciter davantage. Au printemps de l'année 1709, ayant rassemblé un grand nombre d'hommes, les Anglais de Boston et de New-York se portent sur Montréal par le lac Champlain. Heureusement pour la Colonie, la maladie se met dans le camp ennemi et la délivre de puissants adversaires, sans que M^r de Ramezay, envoyé pour les combattre, ait besoin de tirer l'épée.—Convaincu que le danger n'était qu'ajourné, M^r de Vaudreuil, après avoir mis Montréal et Chambly en état de défense, fait construire à Québec un nouveau mur d'enceinte. Ces précautions étaient sages. Au mois d'Octobre 1710, Nicholson, à la tête de 3,500 hommes vient mettre le siège devant Port-Royal. N'ayant que 300 combattants à lui opposer, de Subercase est contraint de livrer la place qui prend le nom d'Annapolis.—L'année suivante, au lendemain de l'échange des prisonniers pour lequel de Rouville et Dupuis étaient allés à Boston, et, pendant que le Gouverneur s'efforce de rattacher les Sauvages de l'Acadie et des pays d'en haut à la cause des Français, une flotte nombreuse, sous la conduite de Walker, fait voile pour Québec. Elle est suivie de 4000 combattants, commandés par Nicholson. Mais que peuvent les armées et les flottes les plus nombreuses contre un peuple que Dieu protège et dont il tient en main les destinées? Soudain une effroyable tempête éclate, et, comme les preux de Sona-el-Érib, tous ces vaillants soldats jonchent la côte de leurs cadavres, ôtant à Nicholson toute envie de passer outre. Des actions de grâce à Montréal annoncent que la Nouvelle-France est sauvée.—En vue d'étendre leur commerce du côté des grands lacs et de réparer ainsi le désastre qu'elles venaient d'éprouver, les Colonies anglaises poussent les Outagamis (Renards du Michigan) à attaquer le Détroit et à faire main basse sur les Français. Prévenu à temps, du Buisson qui a remplacé LaMothe-Cadillac, nommé Gouverneur de la Louisiane, marche contre eux, les atteint et les oblige à demander quartier. Pendant ce temps, M^r de Vaudreuil, aidé des citoyens de Québec, travaille à augmenter les fortifications de cette ville. Sur ces entre-faites, arrive M^r Bégon, nommé Intendant à la place de M^r Raudot qui avait succédé, en 1705, à M^r de Beauharnois.—L'année 1713 s'ouvre par un vaste incendie qui dévore le palais de l'Intendant à Québec. Peu après, revient Mgr de St Valier auquel le Roi avait donné pour Coadjuteur Mgr de Mornay, de l'Ordre des Capucins. La Louisiane ayant pris beaucoup d'accroissement, ce Prélat y envoie plusieurs prêtres de sa Communauté. De son côté, Juchereau de St Denis, dans

le but d'établir des relations commerciales, se rend au Mexique. Pendant que ces riches contrées s'organisent ainsi sous l'action des Français, arrive à Québec la nouvelle du traité conclu à Utrecht entre les puissances. Pour s'assurer la possession du Cap Breton (Ile Royale), le seul pays que ce traité laisse à la France, et fermer en même temps aux Anglais la route du Canada, de St Ovide, successeur de Costebelle, jette les fondemens de Louisbourg et s'efforce d'y attirer des habitans. De son côté, M^r de Vaudreuil, au moyen d'une chaîne de forts qui relie le Canada à la Louisiane, s'applique à se maintenir dans les fertiles vallées que lui disputent les trafiquans anglais.—Le traité d'Utrecht est suivi d'une longue période de paix, sans exemple dans la Colonie. La Nouvelle-France et la Louisiane en profitent pour s'affermir et se développer. De 1714 à 1722 plusieurs vaisseaux sortent des chantiers de Québec ; le commerce et l'agriculture reçoivent une nouvelle impulsion ; des Cours d'Amirauté sont établies ; le papier-monnaie est retiré peu à peu de la circulation ; le gingseng est découvert ; en l'absence de M^r de Vaudreuil, passé en France, de Louvigny, par ordre de M^r de Ramezay, repousse les Outagamis. En Louisiane, de l'Epiney remplace LaMothe-Cadillac ; Dugué de Boisbriand est nommé Commissaire-Ordonnateur aux Illinois. Après avoir été cédées successivement à Crozat et à Law, dont le seul but était d'amasser des capitaux, ces immenses contrées retombent au pouvoir de la Compagnie d'Occident qui prend le nom de Compagnie des Indes. De Bienville, après avoir soumis les Natchez et leur avoir fait bâtir le fort Rosalie, abandonne l'île Dauphine, à la suite d'une inondation, et va jeter en 1717 les fondemens de la Nouvelle-Orléans ; Natchitoches prend aussi naissance. En Acadie, l'île St Jean est concédée en 1719 au C^{te} de St Pierre qui s'applique à y faire des établissemens ; obsédés par les Anglais, les Abénaquis consentent à un accommodement, mais ne tardent pas à s'en repentir. Pour rétablir la paix, M^r de Vaudreuil est obligé d'intervenir. Les années précédentes avaient vu l'établissement de postes et de messageries ; en 1722, quatre-vingt-deux villages sont érigés en Paroisses le long des rives du St Laurent ; plusieurs écoles sont en même temps fondées ; Chausssegros de Lery est chargé des fortifications du pays. L'agriculture attirant une foule de bras en Louisiane, de nouveaux Capucins y sont envoyés. En Acadie, la paix n'est troublée que par les Anglais. Après s'être emparés de St Castin, Chef des Abénaquis, ils essaient de s'emparer également du Père Rasic, leur Missionnaire. Poussés à bout par ces vexations, les Abénaquis attaquent quelques bourgades anglaises et y font sentir le poids de leur bras.—Deux ans après, en 1724, pour se venger des maux qu'ils s'étaient attirés, les Anglais se jettent sur le village des Abénaquis, tuent leur Missionnaire et incendient les habitations, sans épargner l'Eglise qui est indignement profanée. Après avoir ainsi tout saccagé, ils présentent l'olivier de paix à leurs victimes.—Pendant que des pourparlers ont lieu à cette occasion et au sujet de l'élargissement des prisonniers, arrive la nouvelle du naufrage du vaisseau *le Chameau* qui portait plusieurs officiers et une riche cargaison de marchandises. La douleur causée par ce triste événement est encore aggravée par la mort de M^r de Vaudreuil, qui arrive quelques semaines après. Les Anglais ayant alors élevé le fort Chouegen, le Baron de Longueuil, pour en paralyser les effets, fait reconstruire celui de Niagara et encourage les Onnontagués à éloigner l'ennemi du pays.—Au mois d'Avril de l'année suivante, 1726, pendant que les Anglais font signer à Boston un traité de paix aux Abénaquis,

arrive M^r de Beauharnois, nommé Gouverneur. Il est accompagné de M^r Dupuy qui vient relever M^r Bégon dans la charge d'Intendant. En Louisiane, Perrier avait remplacé de Bienville.—Alors s'établissent des relations plus fréquentes entre le Canada et la Louisiane. Les Sauvages de ces contrées se montrant bien disposés, une Compagnie de commerce est organisée dans le but de trafiquer avec eux. Sur ces entrefaites, arrive la mort de Mgr de S^t Valier, qui donne lieu à des conflits regrettables.—Ayant outre-passé ses pouvoirs, M^r Dupuy est rappelé. Sa place est remplie par M^r d'Aigremont, et, après la mort de celui-ci, par M^r Hocquart.—L'année 1729 voit arriver Mgr Dosquet, nommé Coadjuteur de Mgr de Mornay. N'approuvant pas la création de Cures inamovibles, ce Prélat remet les choses dans l'état où elles étaient auparavant. Pendant que ces changements s'opèrent poussés par les Chicachas, les Natchez font un horrible massacre des Français. Après avoir envoyé un de ses Lieutenants à leur poursuite, Perrier va lui même les attaquer et les met en fuite.—Les Outagamis ayant à leur tour repris la hache de guerre, de S^t Ange, Commandant du fort de Chartres, marche contre eux avec des forces considérables, et, de concert avec de Villiers et de Noyelle, leur inflige une sanglante défaite. Les Illinois et les Hurons du Détroit qui avaient aussi à s'en plaindre, continuent, les années suivantes, à leur faire une guerre à outrance.—Après avoir réduit ces barbares, la Colonie a se prémunir de nouveau contre les empiètements des Anglais. Dans ce dessein, de la Corne et de la Prièrre, par ordre du Gouverneur, vont élever un fort à la Pointe à la Chevelure. En même temps, pour se mettre à couvert contre les Iroquois, les habitants entourent leurs demeures d'une palissade.—A l'aide de ces moyens, la sécurité se rétablit, et en 1732 Québec peut mettre à flot dix vaisseaux et en commencer dix autres.—L'année 1733 est une année de calamité. Apportée de la Nouvelle-Angleterre par un Sauvage du Lac des-Deux-Montagnes, la petite vérole fait d'innombrables victimes, tant dans le gouvernement de Québec que dans celui de Montréal. Pour comble de malheur, la récolte manque complètement. Pendant que la Colonie est ainsi éprouvée, les Sakis, à l'instigation des Outagamis, font irruption sur les Français. S'étant imprudemment avancés contre eux, de Villiers, Commandant à la Baie des Puants et de Repentigny, Commandant du fort Michilimackinac, trouvent la mort dans le combat. Cette perte est à peine compensée par le succès que remporte le jeune de Villiers sur ces tribus remuantes.—Pendant que de Noyelles continue à les harceler et que de Bienville, nommé Gouverneur de la Louisiane, en remplacement de Perrier, se prépare à tomber sur les Chicachas, M^r Hocquart, pour tirer la population de l'état de gêne, où elle se trouvait, donne une nouvelle impulsion aux travaux de fortification. Cette même année 1734, Québec, déjà en communication par eau avec Montréal, est encore relié à cette dernière ville par un chemin tracé par M^r de la Nouëlière de Boiselerc. Mgr. Dosquet, de retour d'un voyage en France, y repasse et y demeure. Vers le même temps, meurt le célèbre Dr Sarrasin.—L'aisance étant revenue avec le travail, le Gouverneur et l'Intendant s'appliquent à faire progresser la Colonie. Pendant que le premier s'efforce de répandre l'instruction, le second fait rechercher les mines du pays. En même temps, pour faire connaître ses productions, il expédie à Rochefort un large envoi de bois, de térébenthine et de goudron.—L'année suivante, 1736, de Bienville, conjointement avec d'Artaquette, entreprend sa funeste expédition contre les Chicachas, à la quelle retent des Illinois et le défaut

d'artillerie font manquer. Vingt Français, parmi lesquels d'Esgris, de Tonty, de Coulonges, sont faits prisonniers et livrés aux flammes. Cette même année, la concession, primitivement faite à M^r de Francheville pour l'exploitation des mines de fer, ayant été accordée à MM. Cugnet, Taschereau etc., une première forge est établie à St Maurice. Sur les représentations de l'Ingénieur de Lery, une deuxième y est commencée trois ans après, l'année même où sont découvertes les mines de cuivre du lac Supérieur et celles de plomb de la Baie St Paul.—Pendant que l'attention est tournée vers ces travaux utiles, de Bienville, à la tête de 1,200 Européens et de plus de 2,000 Sauvages, reprend en 1739 son expédition contre les Chicachas; mais, la maladie s'étant mise dans son armée, il est forcé d'entrer en accommodement avec l'ennemi. Après lui avoir fait subir des pertes sérieuses, Celoron consent à lui accorder la paix.—Cette même année 1740, après plusieurs années de veuvage, l'Eglise canadienne est réjouie par l'arrivée d'un nouvel Evêque; mais bientôt sa joie se change en deuil. Ayant contracté la maladie sur le vaisseau qui le portait, en soignant les cent soixante soldats qui en étaient atteints, Mgr. de l'Aube-Rivière meurt quelques semaines après son arrivée. Il a pour successeur, l'année suivante, Mgr. de Pontbriand.—Pendant que les Iroquois, en signe de deuil, viennent déposer des colliers sur la tombe de l'illustre défunt, la paix qui régnait depuis vingt-cinq ans entre la France et l'Angleterre, est à la veille d'être rompue à l'occasion de la succession de l'Empereur d'Autriche. Craignant avec raison, si la guerre venait à recommencer, que la Nouvelle-France ne fût la première à en souffrir, M^r de Beauharnois consacre les trois années suivantes à se mettre en état de défense.—Cette conduite était sage. Au printemps de l'année 1744, Duquesnel, Gouverneur de l'Île Royale, reçoit ordre de la Cour de reprendre l'Acadie. Du Vivier y est envoyé avec des troupes et s'empare de Canceau. A la réception de ces nouvelles, M^r de Beauharnois convoque les Sauvages et renforce les garnisons de St Frédéric et de la Pointe-à-la-Chevallure. Ne trouvant pas les fortifications de Québec suffisantes, après avoir placé partout des batteries, il fait commencer un nouveau mur d'enceinte et ouvrir des fossés. En même temps, il envoie Celoron à Niagara et charge de la Chauvignerie de surveiller Chouagen.—L'attaque avait commencé par l'Acadie; là aussi sont portés les plus rudes coups. Pendant que Marin, à la tête d'un détachement, va rejoindre de Gannes aux environs de Port-Royal, Pepperell, profitant de la mésintelligence qui règne dans la garnison, vient assiéger Louisbourg, de concert avec Warren. Pendant que l'un serre la place par terre, l'autre la bloque par mer. Après avoir soutenu le siège pendant quarante-neuf jours, voyant la batterie royale emportée et craignant d'être pris d'assaut, le faible DuChambon, successeur de Duquesnel, prend le parti de capituler. La population de l'Île a le sort de Louisbourg: embarquée sur des vaisseaux anglais, elle est transportée en France. De peur que la même chose ne leur arrive, grand nombre d'Abénaquis se réfugient en Canada et viennent se fixer aux environs de Québec.—Bien déterminé à ne pas laisser Louisbourg entre les mains de ses ennemis, le Cabinet de Versailles met en mer une flotte nombreuse, dont il donne le commandement au Duc d'Anville. Malheureusement, cette flotte est assaillie par une furieuse tempête à son arrivée à Chibouctou (Halifax), et déclinée, peu après, par une cruelle maladie. De la Jonquière qui en avait pris la conduite après la mort du Duc d'Anville et d'Estournelle, est accueilli

à son tour par des vents contraires à l'île de Sable, au moment où il se dirigeait sur Port-Royal, et obligé de rentrer en France. De Ramezay qui avait ordre de seconder l'entreprise, après avoir laissé aux Mines de Villiers, avec trois cents Canadiens, pour protéger les Acadiens, se retire à Beaubassin. Pendant ce temps, M^r de Beauharnois, pour détourner l'attaque dont le Canada était menacé, après avoir placé de Croisilles à St Frédéric, envoie plusieurs partis contre la Nouvelle-Angleterre. A la tête de six cents Canadiens et de trois cents Sauvages, Rigaud de Vandreuil s'empare du fort Massachusets et ravage douze lieues de pays; de la Corne prend Clinton, et de Lery Bridgeman. — L'année suivante, 1747, de la Jonquière et de Saint-George sont mis à la tête d'une flotte nouvelle. Ils venaient d'atteindre le Cap Finisterre, lorsqu'ils sont attaqués par d'Anson et Warren. Après avoir lutté pendant cinq heures contre des forces triples, de la Jonquière est obligé d'amener son pavillon. Ces revers sont compensés par quelques succès. Aux Mines, le Chevalier de la Corne remporte une victoire complète sur le Colonel Noble qui était venu attaquer de Villiers. Au Détroit, de Longueuil déjoue les complots de Miâmis. En Canada, de St Pierre fait bonne justice des Agniers qui s'étaient jetés sur Châteauguay, l'île Perrot et St Anne. — Sur ces entrefaites, est conclu le traité d'Aix-LaChapelle, par lequel le Cap-Breton est rendu à la France. M^r de la Galissonnière, chargé de remplacer M^r de Beauharnois, repassé en France, en profite pour se maintenir dans la vallée de l'Ohio. Le fort de la Baie des Puants est relevé; ceux de Toronto et de la Présentation (Ogdensburg) sont construits. En même temps, pour ôter aux Anglois tout sujet de contestation, le Gouverneur fait poser des plaques de plomb, marquées aux armes de la France, sur une étendue de plus de douze cents lieues de pays. Pendant ce temps le Père le Loutre s'efforce d'attirer à Beaubassin les Acadiens des Mines et de Port-Royal. — Ces opérations avaient occupé une partie de l'année 1748 et le commencement de l'année 1749. Vers la fin de cette dernière année, les puissances n'ayant pu s'entendre au sujet des limites des deux pays, M^r de la Galissonnière, après avoir remis les rênes du gouvernement à M^r de la Jonquière rendu à la liberté, est chargé, conjointement avec M^r de Silhouette, de travailler à applanir les difficultés. Dans la même temps, les Colonies anglaises, en vue de se fortifier en Acadie, envoient six cents familles, sous la conduite de Cornwallis, à Chibouctou qui prend le nom d'Halifax. — Craignant avec raison que les Anglois n'aient le dessein de chasser les Français de leurs établissements, le Cabinet de Versailles donne ordre à M^r de la Jonquière de prendre possession du pays compris entre la Baie-Verte et la Baie-française. En conséquence, le Chevalier de la Corne y est envoyé avec des troupes. Les habitants de Chignectou qui avaient à se plaindre des Anglois, viennent se grouper autour de lui. Chargé par Cornwallis de s'emparer du fort Beauséjour, le Major Lawrence, trouvant le pays bien gardé, se retire à Beaubassin auquel il donne son nom, sans avoir osé attaquer. — L'année suivante, 1751, pour mettre la Colonie en mesure de soutenir ses droits, la Cour fait un nouvel envoi de troupes et de munitions. De son côté, le Gouverneur renforce la garnison du Détroit et envoie de Villiers dans les pays d'en haut. — M^r de la Jonquière étant mort au mois de Mai 1752, M^r Duquesne est nommé pour le remplacer. Après avoir fait une revue des troupes et des milices, trouvant que la discipline laissait beaucoup à désirer, le nouveau Gouverneur s'applique à faire plusieurs réformes. En même temps, pour

se conformer aux instructions de la Cour, il interdit la vallée de l'Ohio aux trafiquants anglais. Marin est chargé de veiller à l'exécution de cette mesure.—Au printemps de l'année suivante, les Sonnontouans, excités par les Anglais, ayant attaqué quelques Français, Marin marche contre eux. Après les avoir défaits, il élève le fort de la Presqu'île et commence celui de la Rivière-aux-Bœufs. Ne voyant qu'avec peine des établissements qui contrariaient ses desseins, le Gouverneur de la Virginie charge Washington de sommer le Commandant français de se retirer. De St Pierre, successeur de Marin, ayant fait la réponse qu'il devait faire, les Anglais, pour ne pas laisser échapper la proie qu'ils convoitent, se mettent en devoir d'élever eux-mêmes un fort sur le territoire français. Mal leur en prend. De Contrecoeur s'avance contre eux, et, après les avoir obligés à abandonner l'entreprise, prend possession du fort.—Etant revenu au mois de Mai 1754 avec de nouvelles forces, Washington commence le fort Nécéssité. De Jumonville est envoyé pour le prier de discontinuer; mais, au moment où il lisait sa sommation, il est indignement assassiné. Un pareil outrage, contraire à toutes les lois en usage parmi les nations civilisées, ne pouvait rester impuni. De Villiers, frère de Jumonville, est chargé de le venger. A la tête de six cents Français et de cents Sauvages, il attaque Washington, et, après un combat de huit heures, le force à capituler. C'est le prélude du grand drame qui va commencer.

SIXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE EN 1755 JUSQU'À LA CAPITULATION DE MONTRÉAL EN 1760.

LUTTE HÉROÏQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Un siècle entier, le peuple canadien avait tenu tête aux tribus Iroquoises et aux Colonies anglaises, sans jamais en recevoir la loi. Pour en triompher, il faut que la puissante Angleterre arme ses flottes, mette sur pied ses armées et entre elle-même en lice. Sans se laisser déconcerter, la Nouvelle-France accepte la lutte : lutte grandiose, lutte glorieuse, s'il en fut jamais. A la vérité les années qui courent de 1755 à 1760 sont peu nombreuses, mais elles sont marquées par de si éclatantes victoires qu'elles comptent comme des siècles et qu'elles suffisent à immortaliser les héros qui y prennent part. Le duel commence par deux actes qui ne sont pas à la louange de ceux qui se les permettent. Le 8 Juin 1754, sans aucune déclaration de guerre, la flotte anglaise attaque et prend deux vaisseaux français, s'empare de la même manière de la marine marchande. Au mois de Septembre de l'année suivante, joignant la cruauté à la perfidie, Winslow, à la tête des milices de la Nouvelle-Angleterre, fait main basse sur la population acadienne, et, après avoir incendié ses habitations, l'entasse sur des navires et la jette aux quatre vents. Pendant que les milices exécutent ce noir forfait, Braddock s'avance à marches forcées sur le fort Duquesne, plein de confiance dans le nombre de ses Bataillons. De Beaujeu, chargé de remplacer de Contrecoeur, n'a qu'une poignée d'hommes à lui opposer; mais, décidé à vaincre ou à mourir, il va à sa rencontre et lui inflige la défaite la plus complète, le 9 Juillet. Sur ces entrefaites, arrive M^r de Vaudreuil-Cavagnal, nommé Gouverneur à la place de M^r Duquesne.

Quelques mois après, Johnson, en vue d'effacer la honte de la défaite de Braddock et de s'emparer du fort Saint-Frédéric, se met en marche avec des forces considérables. Le Baron Dieskau, récemment arrivé de France avec de nouvelles troupes, va chercher l'ennemi sur les bords du lac St-Sacrement; mais, abandonné par une partie des Sauvages et mal servi par sa bouillante ardeur, il est obligé de rétrograder, après avoir été gravement blessé. Cet échec ne fait pas oublier la victoire de la Monongahéla, mais en diminue de beaucoup la joie.—L'année suivante, afin d'ôter aux Anglais toute envie de se porter sur Montréal, le nouveau Gouverneur charge le jeune de Lery d'enlever le fort Bull. En même temps, il renforce les garnisons de Frontenac, Duquesne, Niagara, Saint-Frédéric et fortifie Carillon. Sur ces entrefaites, arrive l'illustre Général qui, à lui seul, vaut une armée. Il est accompagné d'officiers et de troupes, dont le nom doit rester lié à jamais à l'histoire du pays. Pendant que ce renfort est échelonné sur la frontière, survient la nouvelle que l'ennemi s'appête à envahir le Canada avec des troupes nombreuses. Sans perdre de temps, et, après s'être concerté avec le Gouverneur, Montcalm prévient les Anglais, en se portant sur Chouegen (Oswégo). Après quelques jours de résistance, effrayée par l'élan irrésistible des troupes françaises et canadiennes, la garnison, au nombre de dix sept-cents hommes, se détermine à capituler. Ce brillant succès suffit pour arrêter la marche des armées envahissantes. Malheureusement, après avoir triomphé des ennemis du dehors, la Colonie ne peut triompher aussi facilement de ceux du dedans. La récolte ayant manqué deux années de suite, la population se trouve réduite à une affreuse détresse. La situation est encore aggravée par le mauvais génie qui préside depuis huit ans aux affaires de l'Intendance. Malgré leur état de gêne, les Canadiens accueillent avec bonheur les pauvres exilés qui leur arrivent d'Acadie et partagent avec eux les faibles ressources que Bigot n'a pu leur dérober. C'est dans ces circonstances que se lève l'année 1757. Dans le but de recommencer leur attaque contre le Canada, les Anglais s'étaient fortifiés sur le lac St-Sacrement, et, à quelque distance du fort Lydius, avaient élevé le fort George, ou William Henry. Il fallait à tout prix les en déloger. Après s'être assuré du concours des Sauvages alliés, M^r de Vaudreuil confia l'entreprise au vainqueur d'Oswégo. Pendant que les troupes se rendent sur les lieux, des Méloises, Hort^l de Chambly, s'emparent de vingt berges ennemies; Marin, fils, tue deux cents hommes au fort Lydius. Quant tout est prêt, Montcalm, après avoir fait sonner le Commandant du fort de se rendre, donne le signal de l'attaque. Sept jours durant, Monroe se défend avec vigueur; mais, voyant la plupart de ses batteries démontées et n'ayant aucun espoir d'être secouru, il amène son pavillon. Une nouvelle victoire est ainsi ajoutée à celle de l'année précédente. Malheureusement, ayant appris de leurs ennemis à ne pas respecter les prisonniers, et poussés en outre par l'appât du gain, les Sauvages, malgré les efforts des Français pour les en empêcher, immolent sans pitié bon nombre d'Anglais. Sur ces entrefaites, arrive de France un nouveau régiment. Malgré la maladie qu'il apporte avec lui, le peuple se montre plein de courage. La charité des vivres qui va toujours en augmentant, ne peut davantage ébranler sa constance.—Pendant que la Colonie lutte ainsi contre des fléaux plus meurtriers que la guerre elle-même, d'immenses préparatifs se font pour envahir le Canada et prendre Louisbourg. Le 2 Juin 1758, Boscawen, avec vingt vaisseaux de ligne, dix-huit frégates et

honte de la défaite
se met en marche
récemment arrivé
nemi sur les bords
rtie des Sauvages
rétrograder, après
oublier la victoire
la joie.—L'année
rter sur Montréal,
à lever le fort Bull.
atenac, Duquesne,
entrefaites, arrive
est accompagné
jamais à l'histoire
frontière, survient
a avec des troupes
concerté avec le
ant sur Chouogon
par l'élan irrésis-
on, au nombre de
illant succès suffit
malheureusement,
ne peut triompher
ant manqué deux
allreuse détresse.
général qui préside
leur état de gêne,
s exilés qui leur
ressources que
ances que se lève
attaque contre le
Sacramento, et, à
fort George, ou
près s'être assuré
de l'entreprise
pendent sur les
de vingt berges
Lydius. Quant
Commandant
sept jours durant,
part de ses batte-
ouru, il amène
entée à celle de
de leurs enne-
en outre par
rançais pour les
anglais. Sur ces
malgré la maladie
surage. La chè-
peut davantage
ainsi contre des
uses préparatifs
urg. Le 2 Juin
uit frégates et



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and is mostly unreadable due to fading and low contrast.

14,000 hommes, sous les ordres d'Amherst, parait devant la forteresse française. Après s'être défendu avec un rare courage du 8 Juin au 28 Juillet, ayant perdu 1,500 hommes de sa garnison et voyant les murs de la place entamés de toutes parts, l'héroïque Drucourt prend le parti de capituler. La perte de Louisbourg entraîne celle du Cap Breton et de l'Île St Jean. La victoire n'est pas loin de la défaite. Le même mois qui voit tomber les murs de Louisbourg, voit aussi le plus beau triomphe que la Nouvelle-France ait jamais remporté. A la tête de plus de 16,000 hommes de troupes et de milices, Abercromby était parti du fort Edouard (Lydius) pour se porter sur Montréal. Montcalm, avec 3,088 hommes, dont 450 Canadiens, vient lui barrer le passage à Carillon (Ticondéroga). Après s'être fortifié au moyen d'abatis d'arbres, il attend l'ennemi de pied ferme. Le 8 Juillet, sur le midi, Abercromby fait son apparition. Son armée marche sur quatre colonnes. Six fois elle s'acharne à entamer les lignes françaises, et six fois elle est repoussée avec des pertes énormes. Après une lutte de plus de sept heures, pendant laquelle 2,000 hommes de ses meilleures troupes avaient été taillés en pièce, Abercromby désespéré, vaincu, prend précipitamment la fuite. La victoire de Carillon sauve encore une fois le Canada. Malheureusement, Frontenac et Duquesne avaient été dégarnis de troupes. Bradstreet et Forbes profitent de ces circonstances, l'un pour détruire le premier de ces forts, l'autre pour se retrancher dans le second auquel il donne le nom de Pittsburgh. Cette perte attribuée à l'imprévoyance de M^r de Vaudreuil, jointe à d'autres griefs, augmente la division qui règne entre le Gouverneur et le Général Montcalm et ne présage que des malheurs.— Ces malheurs ne tardent pas à se réaliser. Pendant que la Nouvelle-France lutte péniblement contre le besoin de toute chose, ses ennemis se rassemblent et conspirent sa perte. Après s'être emparés des postes avancés, ils se proposent de pénétrer dans le cœur du pays par plusieurs endroits à la fois; et, de peur que leur proie ne leur échappe, ils mettent sur pied trois armées, dont l'effectif est porté à près de soixante mille hommes, presque l'équivalent de la population entière du Canada. Pour tenir tête à l'orage, il eût fallu de nouveaux renforts, et le peuple canadien est abandonné à lui-même. Sans se décourager, il court aux armes, et, plutôt que de se rendre, jure de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Après avoir fait évacuer Carillon et St Frédéric, M^r de Vaudreuil renforce les postes de Niagara, de l'Île-aux-Noix et de Chouegen. Ces mesures étaient à peine prises, lorsque Prideaux, à la tête de forces considérables, parait devant Niagara. Le brave Pouchot s'y maintient quelque temps; mais, privé du secours qu'il espérait recevoir du Détroit et de la Presqu'Île, il est forcé de capituler. Ce malheur n'est que le prélude du désastre bien autrement douloureux qui attend les armes françaises sous les murs de Québec. La flotte anglaise venait d'y arriver. Après avoir fait débarquer son armée à l'Île d'Orléans, Wolfe, avec onze Compagnies de Grenadiers et quatre cents Volontaires, vient attaquer les retranchements français à Montmorency. Une lutte terrible s'engage; mais, repoussés de toutes parts, criblés par les hommes de Repentigny, les Anglais se retirent en désordre. La bataille était gagnée. Après avoir passé une partie du mois d'Août à saccager sans pitié la plupart des Paroisses situées sur les deux rives du fleuve, désespérant d'emporter Québec de vive force, les troupes anglaises ont recours à la ruse. Dans la nuit du 12 au 13 Septembre, se donnant pour les Français chargés d'approvisionner la

place, elles parviennent à gagner les hauteurs de la ville par l'Anse au Foulon. Le Général Montcalm accourt aussitôt. Trouvant l'ennemi déjà rangé en bataille, pour ne pas lui laisser le temps de se fortifier, il engage le combat. Malheureusement, au plus fort de la lutte, il tombe mortellement blessé. Après s'être battue avec un courage héroïque, voyant la partie perdue, l'armée regagne précipitamment ses campements. Cinq jours après, manquant de tout et craignant d'être prise d'assaut, la ville ouvre ses portes aux Anglais. De Jacques-Cartier, où elle s'était retranchée, l'armée, grandement diminuée, se replie sur Montréal, où elle prend ses quartiers d'hiver.—Privée de sa Capitale, en proie à une détresse qui se fait de plus en plus sentir, la Nouvelle-France ne désespère pas encore. Elle rassemble ses forces et se prépare pour un effort suprême. Le 24 Avril 1760, après avoir pris le commandement de l'armée, le Chevalier de Lévis se rend avec ses troupes à la Pointe-aux-Trembles et delà se met en marche pour Québec. Murray, à la tête de deux mille cinq cents hommes, accourt pour l'arrêter; mais il est refoulé jusqu'au moulin de Dumont. Profitant de ce premier succès, le Général français étend ses lignes et se rapproche de Québec. Murray étant revenu le 28 Avril avec la plus grande partie de ses forces, Lévis, sans attendre que toutes ses troupes soient en ordre de bataille, donne le signal du combat. Aussitôt commence une lutte acharnée, indescriptible. Vingt fois le moulin est pris et repris. Plutôt que d'abandonner la position, les Grenadiers se font hacher. Bien que supérieure en nombre, l'aile droite de l'armée ennemie est partout débordée. L'aile gauche n'est pas plus heureuse. Pendant que de Repentigny, à la tête des milices, et St Luc, avec les Sauvages, enfoncent le centre, Poularier, Commandant du Royal-Rousillon, l'attaque et la fait rétrograder. Après trois heures du plus violent combat, pendant lequel ils perdent quinze cents hommes, se voyant repoussés de toutes parts, les Anglais prennent la fuite. La victoire est gagnée; l'honneur des armes françaises est vengé. Le soir même de cette mémorable journée, Lévis fait commencer les travaux qui doivent le rendre maître de Québec. Treize jours durant, l'armée est occupée à ouvrir des tranchées et à élever des batteries. Efforts stériles! Au moment où tous les regards sont tournés vers la France d'où est attendu le secours, une flotte fait son apparition dans la rade de Québec, et c'est une flotte anglaise. Pour ne pas être pris entre deux feux, Lévis lève le siège et revient à Montréal avec une partie de son armée. L'ennemi ne tarde pas à l'y suivre. En effet, le 7 Septembre, malgré les obstacles qu'on a accumulés pour leur barrer le passage, les trois armées d'Amherst, de Murray et d'Haviland, après avoir saccagé le long de la route une partie des Paroisses, arrivent devant Montréal. Lévis n'a que trois mille hommes à leur opposer. Un instant il songe à les attaquer; mais, sur l'avis de son Conseil, M^r de Vaudreuil se détermine à capituler. Cette Capitulation a lieu le lendemain, 8 Septembre, et assure aux Canadiens, avec le libre usage de leur langue et de leurs lois, la conservation de leur Religion et de leurs propriétés. Le drapeau de la France, après avoir flotté près de deux siècles au-dessus de Montréal, se replie et fait place à celui de la Grande-Bretagne. L'entrée des troupes dans la ville annonce à la Colonie que la Nouvelle-France est devenue possession anglaise. Ainsi est consommé le grand drame qui depuis tant d'années tenait tous les esprits en suspens.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA CAPITULATION DE MONTRÉAL EN 1760 JUSQU'A L'OCTROI DE LA
CONSTITUTION EN 1791.

LE CANADA SURVIT A SA DÉFAITE.

Une fois maîtres du pays, les Anglais travaillent à s'en assurer la possession. Après avoir pressé le départ des officiers civils et militaires ainsi que celui de l'armée, ils établissent la loi martiale. Un Conseil Souverain, composé de sept officiers, est formé à Québec. Le Canada est divisé en trois Départements, ou Gouvernements. Celui de Montréal est partagé en cinq Districts, dans chacun desquels est constituée une Cour de justice, également composée de militaires. Epuisés par les luttes des années précédentes, privés de l'appui de leurs chefs, les Canadiens subissent, plus qu'ils n'acceptent, le nouveau régime. En attendant des jours meilleurs, ils reprennent courageusement leurs travaux et s'efforcent de réparer les ruines que leurs yeux attristés rencontrent de toutes parts. Ainsi se passent les années 1761 et 1762.

—L'espoir que le Canada serait rendu à la France, avait porté la population à endurer ses maux avec patience. L'année 1763 vient dissiper toutes ses illusions. Cette année, en effet, est signé à Fontainebleau le traité qui unit irrévocablement le Canada à la Grande-Bretagne, et à la suite duquel le Labrador, l'île d'Anticosti, le Cap Breton, etc., en sont distraits pour être réunis à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Ecosse. La Louisiane est cédée à l'Espagne, et, plus encore que la Nouvelle-France, elle a à souffrir du sort qui lui est fait. Après avoir fait ratifier les articles de la Capitulation, pour ne pas porter la responsabilité des événements, la Cour de France fait juger les grands coupables, accusés d'avoir perdu la Colonie. Pendant que cette enquête se poursuit et se termine par la condamnation de Bigot et de ses complices, le Général Murray remplace Amherst comme Gouverneur du Canada. En exécution des ordres de sa Cour, ce haut fonctionnaire forme un Conseil Législatif et établit deux Cours de justice : la Cour du Banc du Roi et la Cour des Plaidoyers Communs. En même temps, il rend une Ordonnance pour que les lois françaises, supprimées en violation de la Capitulation, soient rétablies, au moins pour certaines matières. N'augurant rien de bon de ce nouveau régime, plusieurs familles marquantes quittent le pays. Affaiblis par ce départ, vexés par des subalternes qui les traitent en despotes, les Canadiens cherchent et trouvent leur force dans leur union et la sage direction du Clergé.—Si pénibles qu'aient été les années qui viennent de s'écouler, celles qui suivent ne sont guère meilleures. Les Ordonnances et les Lettres de Change étant tombées dans le plus complet discrédit, tous ceux qui avaient prêté au gouvernement français, se trouvent ruinés. Pendant que la population lutte contre l'état de gêne qui en est la suite, les quelques Anglais qui sont parvenus à s'emparer de l'administration et à en exclure les Canadiens, semblent prendre à tâche d'alléner les esprits de l'Angleterre, en saisissant toutes les occasions de molester les particuliers. Après les avoir inquiétés pour leur liberté et leurs lois, ils les inquiètent encore pour leur Religion. Non contents de se rendre maîtres du commerce et d'accaparer les terres, ils veulent encore s'approprier le pouvoir, en demandant pour eux seuls une Chambre repré-

sentative; et, afin d'y mieux parvenir, ils font un recensement infidèle de la population. Trouvant que le Gouverneur ne les secondait pas assez à leur gré, ils l'accusent de faiblesse et de partialité. La *Gazette de Québec* qui venait de faire son apparition, évite de se compromettre en appuyant de semblables écarts.—Rappelé en Angleterre dans ces circonstances, le Général Murray, après s'être pleinement justifié, est remplacé par le Brigadier-Général Guy Carleton. Pour se conformer aux instructions de sa Cour, celui-ci s'applique à apaiser les esprits en donnant satisfaction aux Canadiens. Après avoir modifié le Conseil et remplacé le Juge-en-Chef et le Procureur Général, il rappelle l'Ordonnance de 1764 qui déniait aux Catholiques le droit de remplir les fonctions de Procureur, d'Avocat et de Juré. Jusques-là Mgr. de Pontbriand, mort à la suite du siège de Québec, n'avait pu être remplacé. En dépit des Protestants qui croyaient pouvoir asservir l'Eglise, Mgr. Briand, élu deux ans auparavant pour succéder à l'illustre défunt, à défaut de Mr Montgolfier, est agréé par le gouvernement. Cette même année, 1766, pendant que les Cours de Franco et d'Angleterre s'occupent de la liquidation du papier-monnaie, les tribus de l'Ouest, après avoir promené le fer et le feu à travers les Colonies anglaises, font leur soumission.—L'année suivante, mécontents de voir les Canadiens traités avec plus de justice, les Anglais recommencent à cabaler. Ils se réunissent et font parvenir des remontrances au Roi d'Angleterre. Afin de leur donner satisfaction, s'il était possible, Carleton assemble son Conseil; mais, trouvant leurs demandes contraires à l'équité, il refuse d'y faire droit.—Sa conduite est approuvée en Angleterre. De Lieutenant-Gouverneur, Carleton devient Gouverneur-Général en 1768. Se voyant ainsi éconduits, les Anglais font une guerre sourde aux Canadiens, particulièrement dans le District de Montréal. Des citoyens paisibles sont arrachés de leurs demeures, et bientôt les prisons regorgent d'innocents. Des plaintes lui arrivant de toutes parts, le Gouverneur fait dresser une enquête et avise aux moyens d'empêcher le retour de pareils désordres.—La tranquillité s'étant quelque peu rétablie à la suite de ces mesures, la Colonie en profite pour faire avancer l'industrie et augmenter son commerce.—Sincèrement désireux d'accorder les Anglais avec les Canadiens et de sauvegarder les intérêts de tous, Carleton passe en Angleterre en 1770, avec Mr de Lotbinière, et laisse l'administration de la Colonie à Mr Gramahé bien disposé envers les Catholiques. La Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal est alors rebâtie; Mgr. d'Eschlis, nommé Coadjuteur de Mgr. Briand, reçoit la consécration épiscopale. Vers ce même temps, Hearne, à l'exemple de Carver qui avait exploré la plus grande partie de l'Amérique du Sud, se rend jusqu'à l'Océan Glacial; une Compagnie anglaise est formée pour exploiter les mines du lac Supérieur. Pendant que ces entreprises utiles ont lieu, les ennemis des Canadiens ne demeurent pas oisifs. Au sein de la Colonie, ils tiennent assemblée sur assemblée et dressent force pétitions. En Angleterre, se faisant l'écho du parti auprès des Ministres, Mariott et Mazères rédigent des rapports, font des projets de loi qui ne tendent à rien moins qu'à réduire les Canadiens à l'état d'Indes et à assimiler le Canada à l'Irlande. Plus justes, Weddorbarné (depuis Lord Loughborough) et Turlow prennent en main la défense des Canadiens; mais, perdu au milieu d'une majorité prévenue, leur voix reste à peu près sans effet dans les Communes. Heureusement pour les Canadiens, les événements se chargent de leur obtenir ce que les hommes leur

refusent. Indisposées par la loi du timbre d'abord, et ensuite surexcitées par l'impôt mis sur le thé et sur quelques autres denrées, les Colonies anglaises deviennent menaçantes. Craignant alors que les Canadiens ne fassent cause commune avec les Américains, les Chambres Anglaises, en dépit des protestations des marchands de Londres et des Anglais du Canada, se hâtent de donner une nouvelle Constitution, plus favorable aux Catholiques.—Cette mesure adoptée, le Gouverneur reprend la route du Canada, où il arrive au mois de Septembre 1774. Un de ses premiers actes, après son arrivée, est de promulguer la nouvelle Charte. Les Catholiques sont dispensés du serment de test ; les anciennes lois françaises sont en partie maintenues, ainsi que le système féodal ; un nouveau Conseil est formé et plusieurs Canadiens sont appelés à y siéger. Cugnot, Juchereau et Pressard, chargés de faire une compilation des lois françaises et anglaises, mettent la dernière main à leur ouvrage.—Pendant que ce travail de réorganisation s'accomplit, l'orage qui s'annonçait à l'horizon, finit par éclater. Après s'être érigées en Congrès, les Colonies anglaises font appel aux Canadiens pour les engager à s'insurger, de concert avec elles, contre la Métropole. Leur appel demeurant sans résultat, les milices américaines envahissent le Canada. Ticondéroga, Crown-Point et St Jean tombent en leur pouvoir. Bientôt après, Chambly et même Montréal et Trois-Rivières ont le même sort. Dans ces circonstances critiques, le Gouverneur est heureux de rencontrer l'appui de la Noblesse et du Clergé. Après s'être opposé inutilement à la marche de l'ennemi, il va se renfermer à Québec. Montgomery, soutenu par Arnold, ne tarde pas à l'y suivre ; mais, ayant voulu s'emparer de cette ville par surprise, il est tué et une partie de son armée est faite prisonnière.—Wooster d'abord, et ensuite Thomas, à la tête de nouvelles troupes, reviennent à la charge l'année suivante, mais leurs efforts ne sont pas plus heureux. Poursuivis à leur tour, Thompson et Sullivan finissent par évacuer le pays. La lutte se prolonge encore, mais entre les troupes de la Métropole et les milices américaines. Enhardies par les concessions de l'Angleterre et se sentant appuyées, en outre, par la France, les Colonies proclament leur indépendance le 4 Juillet.—Profondément émue de cet acte qui attente à sa souveraineté, la Grande Bretagne donne ordre au Général Bourgoyne de poursuivre la guerre avec vigueur et d'étouffer la rébellion. Celui-ci remporte d'abord quelques succès à Ticondéroga, à Mont-Indépendance, et ensuite à Huberton et à Freeman-ferme ; mais, s'étant avancé imprudemment au milieu de l'ennemi, il est cerné à Saratoga et obligé de poser les armes avec son armée, le 16 Octobre. Pendant que ce désastre vient compromettre la cause de l'Angleterre, Carleton profite du rétablissement de la tranquillité dans la Colonie pour réunir le Conseil-Législatif et porter divers réglemens. Après avoir formé, l'année précédente, un Conseil-privé et destitué le Juge Livins qui lui faisait opposition, il confirme, cette année, les deux Cours de justice, précédemment établies, et en ajoute une troisième, dite Cour de vérification. En même temps, pour pouvoir repousser l'ennemi, s'il venait à reparaitre, il fait passer une loi qui astreint tous les habitants au service militaire.—Cette loi ayant causé une vive excitation dans le pays, Washington et Lafayette profitent de l'indisposition des esprits pour inviter de nouveau les Canadiens à se détacher de l'Angleterre et à se joindre à la jeune Amérique. C'est en vain ; toujours loyale, la population reste sourde à ce nouvel appel. Pour punir les tribus iroquoises d'avoir également épousé la

cause de l'Angleterre, Sullivan les poursuit et, peu après, les chasse de leur pays. Sur ces entrefaites, arrive Haldimand qui vient remplacer Sir G. Carleton.—Avec ce Gouverneur recommencent les intimidations et les vexations des plus mauvaises années. Craignant un coup de main de la part de l'ennemi, il maintient les corvées et déploie une rigueur inattendue contre les récalcitrants. Devenu déflant jusqu'à l'excès, il voit partout des conspirateurs. Sous prétexte de liaisons avec les Américains, DuCalvet est jeté en prison sans forme de procès. Se prévalant de l'exemple du Gouverneur, plusieurs fonctionnaires publics se portent à des violences qui dépassent toute mesure. Pendant qu'Allsopp s'agit pour faire abolir les lois françaises, d'autres dénoncent à la justice des citoyens honorables dont tout le crime est d'être riches. Bientôt les prisons ne peuvent plus suffire à contenir les suspects. Ainsi s'écoulent les années 1779, 1780, 1781 et 1782, et l'impartiale histoire n'a presque pas d'autres faits à enregistrer.—L'année 1783 apporte quelque changement. Après avoir épuisé les moyens de conciliation, voyant ses troupes battues à Yorktown par Washington et Rochambeau, l'Angleterre se décide à faire la paix. Le 3 Septembre, l'Indépendance américaine est reconnue. Le Canada y perd le Détroit et le lac Champlain ; mais, par les soins du Gouverneur, il obtient, peu après, de conserver les terres qui se trouvent entre le St Laurent et la frontière de la nouvelle République. Pendant qu'un certain nombre de familles acadiennes, de concert avec les familles Smith, Sewell et Stuart, depuis si célèbres, viennent se fixer en Canada, les troupes royales, au nombre de plus de vingt mille, et notamment le régiment des Montagnards écossais, vont, après leur licenciement s'établir sur les bords du lac Ontario et à la Nouvelle-Ecosse.—Commencée en 1783, cette émigration se poursuit l'année suivante. Pendant que ces établissements se forment, les troubles recommencent au sein de la Colonie. Molestés par le Conseil dont la majorité leur est hostile, les Canadiens demandent une réforme, mais sont partagés au sujet d'une Chambre élective. Passés en Angleterre l'année précédente, leurs Députés mettent tout en œuvre pour assurer le succès de leurs requêtes. La seule concession qu'ils obtiennent, pour le moment, est l'introduction de l'*Habeas Corpus* qui assure la sécurité des particuliers. Cette même année, Monseigneur Briand ayant donné sa démission, Monseigneur d'Esqils devient Evêque en titre et Monseigneur Hubert est nommé Coadjuteur. Transformé en casernes en 1776, l'année même qui avait vu mourir le dernier Chauoino du Chapitre de Québec, et un an avant la mort du Père Crespel, Commissaire Général des Récollets, le Collège des Jésuites, en dépit des pétitions présentées les années précédentes, continue à être affecté au même usage.—L'année 1785 est remarquable par une grande obscurité qui se fait sentir l'espace d'une demi-journée. De nouvelles pétitions sont envoyées en Angleterre, demandant un Conseil Législatif non rétribué, une Chambre élective et un Jury. L'établissement d'un Jury est accordé, ainsi que celui d'un Shérif ; mais le Clergé ne peut encore obtenir la faculté de se recruter. La loi qui obligeait les particuliers au service, n'ayant plus de raisons d'être, est rapportée. C'est par ce dernier acte qu'Haldimand termine son administration. Il repasse en Angleterre, où DuCalvet le poursuit, et laisse les rênes du gouvernement à Hamilton qui est remplacé, peu après, par Hope.—Sir G. Carleton, devenu Lord Dorchester, revient en 1786 avec le titre de Gouverneur Général de toutes les provinces de l'Amérique du Nord. Chargé par son gouver-

nement de faire une enquête sur toutes les branches de l'administration, il forme le Conseil-Législatif en Comités, avec instruction de prendre une connaissance exacte de l'état de la justice, du commerce, de l'agriculture, de la milice, de l'éducation, etc., et d'en faire un rapport. Ces investigations ont pour résultat de mettre à nu les graves désordres qui règnent dans l'administration de la justice, et de faire toucher du doigt la nécessité d'étendre aux campagnes l'éducation qui est donnée dans les villes. Mais unanimes à signaler le mal, les Conseillers ne le sont pas autant dans les remèdes à y apporter. Les uns, comme Smith, etc., partisan outré de l'anglicisation, demandent la législation anglaise; les autres, comme Malbane et Fraser, veulent le maintien des anciennes lois. Ceux-ci, et c'est le petit nombre, sont pour l'abolition de la Tenue Seigneuriale; ceux-là, et ce sont la plupart des Seigneurs, y sont opposés. Les années 1786 et 1787 se passent ainsi en stériles débats. Le projet de loi, relatif aux écoles de Paroisses et de Comté, est ajourné. Une seule mesure est sanctionnée, celle qui concerne la milice. Les fonctionnaires publics, les Seigneurs et les membres du Clergé sont dispensés d'en faire partie; les Capitaines sont constitués officiers de paix. Le 4 Août, le Canada a l'honneur de recevoir la visite du prince William-Henri, depuis Guillaume IV.—Ayant pris beaucoup de développement, le Canada supérieur, ou Haut-Canada, est divisé, en 1788, en cinq Districts; Gaspé cesse de former un gouvernement à part et est érigé en District. Par son commerce avec les pays d'en Haut, la Compagnie du Nord-Ouest acquiert beaucoup d'importance. Mgr. Hubert, Evêque depuis 1786, succède à Mgr. d'Esglis et a pour Coadjuteur Mgr. Bally de Messein.—Les pétitions en faveur d'un changement de Constitution continuent à arriver en Angleterre. Pendant que les esprits se partagent sur cette grave question, le Conseil amende la loi de milice et en porte d'autres de moindre importance, l'année suivante. — Cette année 1790, ne pouvant remettre davantage l'examen des griefs dont avaient à se plaindre les Canadiens, les Chambres anglaises s'assemblent et prennent en considération les pétitions en sens divers qui leur avaient été soumises. Après de solennels débats, à la suite desquels Burke et Fox se séparent pour toujours, la loi de 1774 est rapportée et une nouvelle Constitution est octroyée.

HUITIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA CONSTITUTION DE 1791, JUSQU'À L'UNION DES DEUX CANADAS
EN 1840.

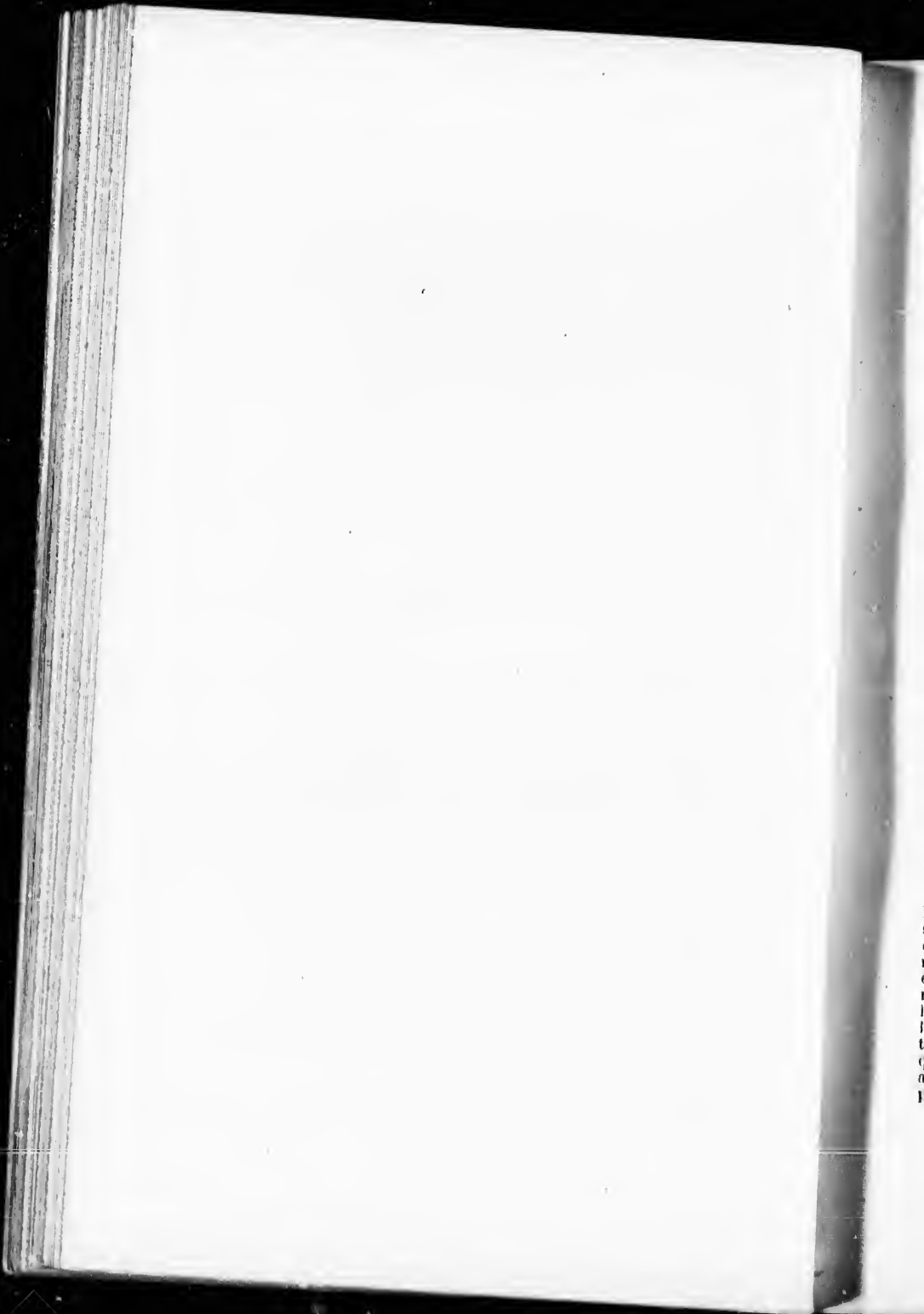
LE CANADA DEMEURE FRANÇAIS.

Le régime de 1760 avait été oppressif; celui de 1763 avait été arbitraire; le troisième avait été despotique. Avec l'année 1791, commence une ère nouvelle: grâce à la nouvelle Constitution, les Canadiens peuvent enfin faire entendre leur voix. Le pays est divisé en deux provinces: le Haut et le Bas-Canada. Chaque province garde sa langue et ses lois; la liberté de conscience est proclamée; le serment de fidélité est modifié; l'*Habeas Corpus* est maintenu. A la tête de chaque province sont placés un Conseil-Exécutif et un Conseil-Législatif dont la Couronne se réserve de nommer les membres ainsi que les hauts fonctionnaires. A côté de ces pouvoirs, est constituée une Chambre d'As-

semblée, avec faculté de faire des lois ; le choix de ses membres est laissé au peuple. Le Bas-Canada est de nouveau partagé en trois Districts ; celui des Trois-Rivières, supprimé en 1764, est rétabli ; la dime est maintenue, ainsi que le système féodal. L'inauguration du nouveau régime donne lieu par tout le pays à de grandes réjouissances. Cette même année, après avoir perdu, en 1780, M. Créqui, prêtre canadien qui s'était fait un nom dans la peinture, comme M^r Gosselin s'en était fait un dans la botanique, la Colonie perd encore M^r Montgolfier, Supérieur du Séminaire de Montréal. En l'absence de Lord Dorchester passé en Angleterre, le pays est gouverné par le Major Clark. — Le premier soin du nouveau Lieutenant-Gouverneur, après avoir divisé le Bas-Canada en vingt-et-un Comtés, est de procéder aux élections. Trompés par des paroles astucieuses, les Canadiens donnent leur suffrage à plusieurs candidats hostiles : la convocation des Chambres vient leur en donner la preuve. En effet, dès la première séance, lorsqu'il est question de nommer un Président, tous les Anglais se réunissent pour faire tomber leur choix sur un Député de leur nation. Néanmoins, après d'orageux débats, J. A. Panet est élu par une majorité de dix voix. Les contestations se renouvellent à l'occasion des procès-verbaux de l'Assemblée : les Anglais veulent bannir à tout prix la langue française. Alors commence, dans l'arène politique, cette joute qui doit se perpétuer à travers les âges, et qui assure aux Canadiens, vaillants champions de la cause nationale, une gloire aussi impérissable que celle que leurs pères s'étaient acquise sur le champ de bataille. S'autorisant de l'exemple de Jersey et de Guernesey, de Lotbinière et de Rochéblavo réduits à néant les arguments de leurs adversaires, et l'usage des deux langues est adopté. La Chambre vote ensuite une adresse au Roi pour le remercier d'avoir sanctionné la nouvelle Constitution. Après s'être entendus sur ces questions préliminaires, les Députés s'occupent des affaires du pays. L'instruction laissant beaucoup à désirer dans les campagnes, les Catholiques font motion pour que les biens des Jésuites, suivant l'intention des donateurs, soient affectés à l'éducation de la jeunesse. Là encore, les Députés canadiens rencontrent le mauvais vouloir des Députés protestants, et l'affaire est remise. En attendant la réponse du Roi, les Représentants s'accordent à reconnaître à la Chambre le droit exclusif de voter les subsides. En même temps, ils passent quelques lois d'intérêt secondaire. Huit de ces lois sont sanctionnées par le Gouverneur, et, le 9 Mai, la Chambre est prorogée. — Tout était alors en combustion en France. Craignant que l'esprit révolutionnaire de ce pays ne vint à pénétrer dans la Colonie, le Bureau colonial se hâte d'y renvoyer Lord Dorchester. Il y revient muni de pleins pouvoirs pour concéder des terres et permettre aux Communautés de se recruter. Alors arrivent ces Prêtres vénérables, MM. Roux, Roque, de Calonne, Le Saulnier, Rambault, Chicoineau, Rivière, Houdet, etc, qui ont fait pendant tant d'années la gloire et le soutien de l'Eglise canadienne. Afin d'être prêt à tout événement, le Gouverneur convoque les Chambres et fait réviser la loi de milice. Quelques émissaires français ayant été vus dans le pays, il demande et obtient le pouvoir de suspendre l'*Habeas Corpus*. En même temps, pour intimider ceux qui seraient tentés de conniver avec des étrangers suspects, il fait saisir et emprisonner quelques particuliers accusés d'avoir tenu des propos séditieux. Mais, pour rassurer la population sur ses intentions bienveillantes, il nomme Juge le Président de la Chambre, et, peu après, confère la même di-

ses membres est
partagé en trois Dis-
trict rétabli; la di-
vision du nouveau
jouissances. Cette
ii, prêtre canadien
Gosselin s'en était
r Montgolfier, Su-
Lord Dorchester
Major Clark. — Le
rès avoir divisé le
er aux élections.
ens donnent leur
ion des Chambres
ière séance, lors-
s les Anglais se
té de leur nation.
élu par une ma-
ent à l'occasion
ent bannir à tout
e politique, cette
ssure aux Cana-
gloire aussi im-
sur le champ de
ernesey, de Lot-
ents de leurs ad-
a Chambre vote
ctionné la non-
estions prélimi-
instruction lais-
bliques font mo-
des donateurs,
re, les Députés
protestants, et
Représentants
sif de voter les
l'intérêt secon-
erneur, et, le 9
combustion en
pays ne vint à
renvoyer Lord
r concéder des
Alors arrivent
, Le Saulnier,
pendant tant
. Afin d'être
ambres et fait
ayant été vis
ndre l'*Habeas*
ient tentés de
emprisonner
tieux. Mais,
tes, il nomme
la même di-





gnité au Chevalier de Bonne. Sensible à cette marque de confiance, et encouragée d'ailleurs par l'illustre Plessis qui ne cesse de recommander la soumission au pouvoir établi, celle-ci y répond en s'enrôlant dans une Association qui a pour but de combattre les idées révolutionnaires. Après une Session de plus de sept mois, pendant laquelle sont pris divers moyens pour augmenter les revenus et assurer aux fonctionnaires publics des traitements fixes, les Députés sont relevés de leurs fonctions au mois de Juin 1794. Les Chambres se réunissent de nouveau, l'année suivante, et continuent à concentrer sur elles l'attention du pays. Diverses lois sont portées, les unes pour déterminer la valeur des monnaies, les autres pour taxer certaines denrées, cette faculté ayant été précédemment accordée à la Colonie. Mal comprise, la loi des chemins excite d'abord quelques murmures de la part des habitants qui n'y voient qu'un renouvellement des corvées. Le parti anglais exploite habilement l'opposition qui y est faite pour dénoncer les Canadiens comme des rebelles. Il se prévaut également du mécontentement auquel donne lieu l'augmentation des rentes, pour demander l'abolition de la Tenure Seigneuriale ; mais, grâce à de Rocheblave, ses projets sont dévoilés et la mesure est écartée. Avant de repasser en Angleterre, Lord Dorchester convoque de nouveau les Collèges électoraux. Cette fois, instruits à leurs dépens, les Canadiens n'envoient en Chambre que des hommes dont les dispositions leur sont bien connues. — Immédiatement après son arrivée, Prescott, successeur de Lord Dorchester, assemble le nouveau Parlement. Après avoir approuvé le choix du Président et fait part aux Députés du traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, il demande le maintien de la loi contre les étrangers. Les Juges de Paix et les Capitaines de milice reçoivent ordre de faire arrêter toute personne suspecte. En vertu de ces ordres, McLane est jeté en prison et mis à mort de la manière la plus barbare. Cette même année, le Couvent des Récollets à Québec, après avoir servi quelque temps de prison, devient la proie des flammes. Alors aussi est formé le célèbre régiment des Volontaires-Canadiens-Royaux. — Pendant que le pays continue à jouir d'une paix profonde et que la Chambre s'occupe à créer de nouvelles sources de revenu, Mgr. Hubert descend dans la tombe et est remplacé par Mgr. Denaut. En France, d'illustres Canadiens : de Beaujeu, de Tilly, Chausssegros de Léry, de Vandrenil, Martin, Bédout, etc., se font un nom dans l'armée et la marine et couvrent de gloire leur pays. — L'année suivante, 1798, de graves abus s'étant introduits dans le Bureau des terres, l'harmonie qui régnait entre les diverses branches de l'administration, est un instant troublée. Après avoir laissé les Anglais accaparer la plupart des terres et imposer aux Comtés des noms étrangers, se voyant inquiétés dans la possession de celles qu'ils avaient mises en valeur sur la rive droite du St Laurent, les Canadiens en appellent au Ministre des Colonies. Celui-ci leur donne gain de cause, mais le Conseil refuse de se soumettre à sa décision. L'affaire est de nouveau portée en Angleterre et détermine le rappel du Gouverneur. — R. S. Milnes est nommé pour le remplacer. Après avoir remercié les Chambres pour les sommes votées à l'Angleterre afin de l'aider à soutenir la guerre, le nouveau Gouverneur s'applique à pacifier les esprits et l'année se termine sans incidents notables. — L'année 1800 voit recommencer les querelles. Le dernier des Jésuites étant venu à mourir, un siècle après la mort de la Sour Bourgeois, la Chambre profite de l'occasion pour demander de nouveau que les biens de cette Compagnie soient

rendus à leur destination primitive. La proposition est vivement combattue; mais, après bien des débats, la majorité des Députés se déclare en sa faveur. Dans le but d'échapper à ses conséquences et tout à la fois d'angliciser le pays, le Gouverneur, à la suggestion de l'Evêque protestant, se fait autoriser par le Roi à ouvrir des Ecoles anglaises dans les villes et les campagnes et à y consacrer les biens réclamés, ainsi qu'une partie des terres de la Couronne. Muni de la Charte, dite *Institution Royale*, il nomme des Syndics et met à leur tête l'Evêque, auteur de la mesure. Les Canadiens aperçoivent le piège. Ne voulant, ni abjurer leur Foi, ni renoncer à leur langue, et indisposés d'ailleurs par les obstacles mis, les années précédentes, à l'octroi des terres et à l'érection de nouvelles Paroisses, ils s'opposent de toutes leurs forces à ce choix. Vaincu, mais non découragé, le parti protestant, pour arriver à ses fins par un autre chemin, imagine de former à son tour des Paroisses de sa façon. Et afin de mettre les Ministres et les Prêtres sous une même dépendance, le Gouverneur s'avise de vouloir obliger ces derniers à n'accepter charge d'âmes qu'après en avoir obtenu l'autorisation du gouvernement. En même temps, pour faire sentir aux Canadiens eux-mêmes, contrairement à la vérité, que le Canada est un pays de conquête, il fait réformer la loi de milice. Tous ces projets qui ne tendaient qu'à diviser les esprits, occupent une partie des Sessions qui ont lieu de 1800 à 1804. Alors est détruite par le feu, avec l'ancien Château de Vaudrouil, servant de Collège depuis 1773, la Chapelle¹ des Jésuites à Montréal.—Après de nouvelles élections, la Chambre se réunit en 1805 pour prendre en considération l'érection des prisons. Cette question devient l'occasion de nouveaux orages, les uns voulant faire peser la dépense sur le commerce, les autres voulant la faire porter à l'agriculture. La majorité s'étant prononcée pour une taxe sur les marchandises, la minorité, après s'être vengée de la *Gazette de Montréal* en faisant saisir l'Editeur, en dépit de la liberté de la Presse, en appelle au Roi qui confirme la décision de la Chambre. Irrité de cet échec, le parti mercantile se déchaîne contre les Canadiens. L'attaque est violente: la réponse est sans réplique. Alors, en effet, paraît le *Canadien*, journal rédigé avec un immense talent, et qui, après avoir réfuté dans une suite d'articles vigoureux les prétentions exorbitantes de ses adversaires, établit d'une manière victorieuse les droits d'un chacun. Ces écrits ont pour effet de reprimer l'audace des insulteurs et de redonner du courage aux Canadiens en réveillant en eux le sentiment de leur propre force.—Les rapports des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne ayant alors pris un caractère d'aigreur à l'occasion du droit de visite que s'était arrogé cette dernière puissance, le parti anglais profite de la mésintelligence qui règne entre les deux gouvernements pour accuser les Canadiens de sympathiser avec les ennemis de la patrie. Cette calomnie ne tarde pas à être confondue. T. Dunn qui tenait les rênes du gouvernement depuis le départ, en 1805, de R. S. Milnes, ayant donné ordre, en 1807, à la milice de se tenir prête à marcher, celle-ci, encouragée par Mgr. Plessis, successeur de Mgr. Denaut décédé l'année précédente, court aux armes, et, par son ardeur à se former à la discipline militaire, donne le plus complet démenti aux faux bruits qu'on

¹ Chapelle, faut-il lire plus haut, "qui se voyait," et non qui se voit près du Champ de Mars.

avait fait courir. Sur ces entrefaites, arrive un Gouverneur qui devait dépasser en violence tout ce qui s'était encore vu, et dont l'administration est qualifiée de "Règne de la Terreur."—Après avoir d'abord montré quelque bienveillance envers les Canadiens et déclaré qu'il avait pleine confiance en leur loyauté, s'étant laissé prévenir par le Conseil contre la Chambre, Sir J. H. Craig retranché de la milice, sans raisons plausibles, MM. Bédard, Taschereau, Panet, Blanchard et Borgia. Peu après, il fait sentir également son mauvais vouloir au Solliciteur-Général, alors dévoué aux Canadiens. C'est au milieu de l'excitation que font naître ces destitutions, qu'ont lieu les élections. Sans s'arrêter aux paroles blessantes que leur adresse le Gouverneur, la nouvelle Chambre, après avoir passé ou amendé quelques lois, persiste à demander que les Juges soient exclus de son enceinte, conformément à ce qui se pratique en Angleterre. Prenant cette demande pour une rébellion, Craig dissout le Parlement au bout de trente-six jours de Session et congédie les Députés, après les avoir acablés de reproches. Enchanté de ces rigueurs, le parti hostile aux Canadiens vote des adresses de félicitation au Gouverneur. Se faisant l'écho du parti, le *Mercury* verse les injures les plus sanglantes sur eux. Ces outrages n'étant pas des raisons, le *Canadien* réplique et prouve que, sans violer la Constitution, le Gouverneur n'a pas le droit d'insulter la Chambre. Le peuple donne raison à ses défenseurs. Tous les Représentants, moins ceux qui s'étaient montrés serviles, sont renvoyés en Chambre. Pour couper court à la racine du mal et rendre les calomniateurs plus circonspects, les Députés, après avoir demandé le désaveu des flétrissures qui leur avaient été gratuitement infligées, s'entendent pour mettre à la charge du pays et à la disposition de la Chambre le salaire des fonctionnaires publics. La Métropole ayant approuvé, sur ces entrefaites, la décision de cette Assemblée, relative aux Juges, celle-ci, en dépit du Conseil, notifie au Juge de Bonne qu'il ne fait plus partie de son sein. Exaspéré par ce coup de vigueur, Sir J. Craig, devenu le jouet de la faction anglaise qui ne cesse de lui prodiguer les éloges les plus trompeurs, se porte aux derniers excès. Non content de casser une seconde fois la Chambre, il fait saisir le *Canadien* et jeter en prison, sans forme de procès, les Représentants les plus influents; puis, pour pallier sa conduite aux yeux du peuple, dans une proclamation il traite de conspirateurs tous ceux qui s'opposent à ses volontés. C'est alors qu'après s'être montré grand à la tribune, Bédard se montre encore plus grand sous les verrous. Les élections ont lieu à la suite de ces violences: tous les Députés sont continués dans leur mandat. Contrarié par ce résultat et ne sachant comment sortir d'embarras, le Gouverneur suggère à la Métropole d'envoyer en Canada une forte émigration, afin d'absorber les Canadiens. En même temps, pour ôter au Clergé son influence, il conseille aux Ministres de s'emparer des biens des Communautés et de faire dépendre du Roi la nomination de l'Evêque et des Curés. Toutes ces mesures sont appuyées en Angleterre par Rayley, ennemi juré des Canadiens, et par les marchands de Londres, d'intelligence avec les protestants du Canada. La Constitution de 1791 est à la veille d'être révoquée. Dans ces circonstances critiques, les événements viennent encore au secours des Canadiens. Pendant que tout s'agite autour d'eux pour les anéantir, un nouvel orage éclate à l'horizon. Entraîné par le mouvement populaire, encouragé par les Chambres, Maddisson, successeur de Jefferson à la Présidence des Etats-Unis, déclare la guerre à la Grande-Bretagne

qui se voit

contre laquelle s'élevaient de nombreux griefs. Pour faire face au danger, celle-ci change tout-à-coup de politique. Après quatre ans de la plus odieuse tyrannie, Craig est rappelé et a pour successeur Sir G. Prevost, homme modéré autant qu'impartial. Afin de cicatriser des plaies encore saignantes et ranimer la confiance du peuple, le nouveau Gouverneur, après avoir élevé Bédard sur le Banc judiciaire et nommé Bourdages Colonel de milices, saisit toutes les occasions qui se présentent pour témoigner aux Canadiens ses sympathies. C'était plus qu'il n'en fallait pour un peuple généreux qui ne réclamait que la justice : il s'empresse de courir aux armes. De son côté, la Chambre vote toutes les sommes qui lui sont demandées pour soutenir la guerre.—Ces mesures étaient à peine prises, que l'ennemi paraît à la frontière. Sans perdre de temps, le Général Brock s'avance contre Hull, le défait et tue au combat de Queenston. Dans le Bas-Canada, le Colonel d'Eschambault, à la tête des milices canadiennes, se porte sur Lacolle et force Dearbon à se retirer sans avoir osé en venir aux mains.—La lutte recommence avec l'année 1813. Frenchtown, Toronto, Sacketts-Harbour, Burlington, Put-in-Bay et Moravian-Town deviennent le théâtre de sanglants combats. La cause de l'Angleterre semblait désespérée, lorsque la victoire de Châteauguay vient changer tout-à-coup la face des affaires. Avec des forces imposantes, Hampton s'était avancé jusque dans le cœur du pays et était à la voile de faire sa jonction avec Wilkinson. Retranché sur la rivière de Châteauguay, de Salaberry, avec ses trois cents Voltigeurs, l'arrête et l'oblige, ainsi que Purdy, à prendre honteusement la fuite. Une médaille est frappée pour perpétuer le souvenir de ce glorieux événement et l'heureux vainqueur reçoit les félicitations de tout le pays. Après une seconde défaite à Chryster's Farm, l'ennemi se retire.—L'année 1814 est témoin de nouveaux combats, à Lacolle d'abord, et ensuite à Oswégo, à Chippawa, à Fundy's-Lane, au Fort-Erié, à Plattsburg et à la Nouvelle-Orléans. Les revers éprouvés, dans ces dernières batailles, par les armes anglaises, ne peuvent toutefois détruire l'effet de la victoire de Châteauguay. Pendant que la lutte se prolonge ainsi entre les troupes des deux gouvernements, le Parlement canadien se réunit. Un instant suspendue, l'amitié entre les deux branches de la législature se réveille à l'occasion des Juges et de la nomination d'un Agent en Angleterre. Revenant sur les abus de l'administration précédente, la Chambre en rejette tout l'odieus sur quelques fonctionnaires. Une adresse, où sont énumérés les griefs des Canadiens contre cette administration, est alors envoyée au Roi. C'est par là que se termine le nouveau les Chambres. J. A. Panet ayant été sommé au Conseil-Législatif, il est remplacé par l'Honorable L. J. Papineau à la Présidence de la Chambre. Celle-ci maintient ses accusations contre certains Juges et persiste dans son projet d'avoir un Agent à Londres. Pendant que ces questions se débattent, arrive la nouvelle de la paix conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. A cette occasion l'Assemblée vote une adresse au Gouverneur pour le féliciter sur la sagesse de son gouvernement. Vivement piqué de cette marque d'attention, le parti anglais profite de l'échec de Plattsburg pour faire accuser le Gouverneur en Angleterre. Obligé d'y repasser afin de se justifier, Sir G. Prevost laisse le pays aux mains de Sir G. Drummond.—Après avoir inauguré son administration par une distribution de récompenses

aux militaires qui s'étaient le plus distingués dans la dernière guerre, sans toutefois pouvoir leur faire des gratifications de terre, le nouveau Gouverneur s'applique à réformer les abus qui s'étaient glissés dans le département des Postes et celui des terres. Les Juges accusés ayant été disculpés sur ces entrefaites, grâce aux habiles manœuvres qu'ils avaient fait jouer en Angleterre, la Chambre se met en devoir de voter une adresse au Roi, lorsqu'elle est dissoute. Pendant que le peuple procède à de nouvelles élections, arrive Sir J. C. Sherbrooke, en qualité de Gouverneur.—Naturellement modéré, Sir J. C. Sherbrooke, après avoir donné une preuve de ses dispositions bienveillantes en venant en aide aux habitants du District de Québec, dont la récolte avait manqué, et ne sachant comment concilier les partis, demande au Bureau colonial des instructions propres à le guider. Ces instructions ne s'accordant nullement avec l'état des esprits, il en refère de nouveau à sa Cour. Pendant ce temps, le Parlement s'assemble et la Session se passe sans autre incident notable que la mise en accusation du Juge Foucher. L'année suivante, 1818, à la suggestion de Sherbrooke, le Président de la Chambre est appelé, ainsi que Mgr. Plessis, au Conseil Législatif. Avec son appui, et malgré les oppositions du Juge Foucher, également accusé, l'Evêque peut nommer des Vicaires-Généraux dans le Haut-Canada, à la Nouvelle-Ecosse et dans le Nouveau-Brunswick. La question des subsides, véritable levain de discorde, venait d'être reprise, lorsque comprenant toute la difficulté de sa position, le Gouverneur demande son rappel et a pour successeur le Duc de Richmond.—Homme vain autant qu'entier dans ses idées, Richmond, sans égard à l'état obéré des finances, commence par présenter à la Chambre un budget excessif. Celle-ci, qui ne tendait qu'à diminuer la dépense et à réformer les abus, maintient son droit de vote et exige que les sommes lui soient spécifiées. En même temps, elle nomme un Comité pour s'enquérir de l'état des revenus et des dépenses, et lui faire un rapport de l'excédent. Vivement irrité de cette investigation, le Gouverneur congédie les Députés en leur adressant des paroles inconvenantes. Peu après, il meurt, au retour d'un voyage dans le Haut-Canada. Pendant que ces douloureux événements préoccupent les esprits, Mgr. Plessis, passé en Angleterre, obtient que son vaste Diocèse soit divisé et que ses Communautés soient maintenues dans leurs possessions. De Londres, le Prélat se rend à Rome, où ses projets reçoivent la sanction du S^t Siège.—J. Monk venait de prendre les rênes du gouvernement et de casser les Chambres, à l'instigation de Sir P. Mathew, lorsque la mort de Georges III jette le pays dans de nouvelles élections. Sur ces entrefaites, arrive un nouveau Gouverneur, dont l'administration devait rappeler celle de Sir J. H. Craig. Ayant mission de préparer les voies à l'Union des deux Canadas en se refusant à toute concession, Lord Dalhousie ne se fait pas faute de suivre ce programme. En vain la Chambre lui montre-t-elle ses droits inscrits dans la Constitution; en vain lui signale-t-elle d'énormes abus: toutes ses représentations demeurent sans effet. En conséquence de cette conduite, l'antagonisme entre les deux branches de la législature augmente. Le refus persévérant d'un Agent à Londres, les attaques injustes de Richardson, mais surtout les prétentions exorbitantes du parti anglais dans le partage des douanes, ne font qu'envenimer le conflit. Croyant le moment venu de proposer l'Union, les Ministres mettent le projet devant les Communes. A la nouvelle de ces machinations perfides, le peuple canadien s'émou-

des pétitions se couvrent de signatures et sont portées en Angleterre, pour protester contre la mesure. Le Haut-Canada, et même le Conseil, en dépit d'Ogden, se déclarent dans le même sens. Devant cette reprobation générale, et malgré les efforts d'Ellice et de Wilnot, le Ministère recule. Pendant ces débats auxquels Parker prend une large part, les malversations de Caldwell aux quels Parker prend une réclamation de la Chambre. Après avoir voté les subsides et reconnu le droit des Cantons de l'Est à être représentés, celle-ci refuse de prendre à la charge du pays un déficit auquel elle est restée étrangère. S'apercevant qu'on ne se joue pas comme on veut d'un peuple, Dalhousie prurage une seconde fois les Chambres, et, après avoir rejeté sur le Clergé l'insuccès de sa politique, passe en Angleterre. — Sir F. N. Burton prend alors les rênes de l'administration. Naturellement conciliant, ce Gouverneur voit presque tous les obstacles s'aplanir sur sa route. Le canal de la Chine est achevé; l'Île d'Anticosti et le Labrador sont de nouveau réunis au Canada. Vers ce même temps, le pays fait une perte sensible dans la personne de Mgr. Plessis. Après avoir augmenté le nombre des Pároisses, contribué à la fondation des Colléges de Nicolet et de St Hyacinthe, encouragé la formation de la Société littéraire et historique de Québec et obtenu l'érection des Siéges de Montréal et Kingston, l'illustre Prélat descend dans la tombe et est remplacé par Mgr. Panet. — L'année suivante, Lord Dalhousie revient en Canada. Pour se conformer au mot d'ordre de sa Cour, il prend à tâche d'écartier tout d'abord les questions irritantes, et la Chambre approprie des sommes considérables à des objets d'utilité publique. Le Ministère ayant recommencé, peu après, à contester aux Députés leur droit de contrôle sur les deniers, le Président proteste, et la Chambre, après un discours insultant du Gouverneur, se sépare sans avoir pu voter de subsides. Eclairé sur la cause des troubles, le peuple donne droit à ses Représentants qui tous sont continués dans leur mandat. Voyant dans cette réélection une censure de sa conduite, le Gouverneur refuse de ratifier le choix du Président et casse de nouveau la Chambre. Ensuite, pour en imposer, il destitue, à la grande joie du parti qui l'encourage, plusieurs magistrats et officiers de milice. Contenu jusque là, l'indignation du peuple ne connaît plus de bornes. Des assemblées se tiennent à Montréal et à Québec; de nouvelles pétitions sont signées par des milliers de personnes et portées en Angleterre par MM. Nelson, Viger et Cuvillier. Ne sachant comment sortir de difficultés qu'ils avaient eux-mêmes suscitées et que l'état des esprits du Haut-Canada ne fait qu'aggraver, les Conseillers de Sa Majesté, après s'être déterminés à rappeler le Gouverneur, renvoient les pétitions à un Comité, dont le rapport ne devait jamais avoir de suite. — Après plus de sept ans d'agitation et de troubles, pendant lesquels l'éducation ne laisse pas que de faire du progrès et de s'enrichir des Colléges de St Thérèse, de Chambly et de St Anne, le Canada respire un instant sous Sir J. Keempt qui lui est envoyé en 1828. Les magistrats et les officiers de milice sont rétablis; l'Honorable Papineau peut occuper son fauteuil. Appréciant cette conduite, comme elle le méritait, la Chambre vote une adresse au Gouverneur pour lui exprimer sa satisfaction de le voir à la tête du pays. Elle passe ensuite diverses lois, et, tout en réservant ses droits, accorde les subsides demandés. Après avoir vainement attendu l'effet de ses pétitions, se rappelant qu'elle est responsable au peuple, elle adopte un nouveau rapport et prie Sir J. Keempt de le faire parvenir au

Roi. Kempt, qui avait à cœur de ramener l'harmonie en accordant justice à tous, suggère à la Métropole d'introduire quelques Canadiens dans le Conseil; mais, doutant du succès de ses démarches, il demande son rappel. Avant de laisser le pays, à la prière du Rév. M^r Quiblier, il assiste à l'inauguration de l'Eglise Notre-Dame, à Montréal, où l'Institut des Sœurs de la Providence venait de prendre naissance.—

Au mois d'Octobre 1830, peu après l'avènement de Guillaume IV, et un an avant la publication du grand ouvrage de M^r Bouchette sur le Canada, arrive Lord Alymer. Un nouveau Ministère, moins hostile aux Canadiens, venait d'être formé. Le contrôle de tous les deniers, à part la liste civile, est enfin abandonné à la Chambre. Celle-ci, nigrie par les entraves accumulées sur sa route, les années précédentes, trouve la concession insuffisante et insiste pour une réforme radicale. Devant sa détermination de ne voter les subsides que lorsque tous les griefs seront redressés, le Gouverneur proroge le Parlement.—

Après une élection partielle, à Montréal, où la violence le dispute à celle qu'exerce alors le Choléra, les Chambres se réunissent de nouveau. Le Ministère ayant approuvé l'emploi des deniers sans la participation de la Chambre et refusé de reconnaître l'indépendance des Juges à moins qu'un salaire ne leur fût accordé, celle-ci, après avoir exigé la destitution de plusieurs fonctionnaires prévaricateurs, s'être élevée fortement contre l'annexion de l'île de Montréal au Haut-Canada et avoir condamné l'abandon des terres au Clergé protestant, dressa une requête au Roi et demanda que le Conseil soit électif. La minorité anglaise qui gouvernait au moyen de ce Conseil, craignant de voir le pouvoir lui échapper des mains, se hâte d'envoyer des contre-propositions. Cette conduite, jointe au refus de reconnaître les règlements des Municipalités qui venaient d'être formés à Québec et à Montréal, ne fait qu'augmenter l'irritation des esprits. Pendant ce temps, Mgr. Signay succède sur le Siège de Québec à Mgr. Panet, décédé un an après l'incendie du Château St Louis.—Le 7 Janvier 1831, le Parlement est de nouveau convoqué. La réponse hautaine des nouveaux Ministres étant plus que blessante, la Chambre, après de solennels débats, adopte, à une grande majorité, une nouvelle pétition au Roi, comprenant 92 résolutions et où se trouvent énumérés tous les sujets de plaintes. C'est le dernier acte de cette Session mémorable. Pour en atténuer l'effet, le parti anglais s'assemble et vote des adresses en sens contraire.—Après de nouvelles élections, et pendant que le Parlement impérial prend en considération les affaires du Canada, la Chambre se réunit, et, par l'organe de son Président, réclame de nouveau égale justice pour tous. En Angleterre, où cette doctrine n'était pas entendue de la même manière, les Ministres, après avoir pris part aux débats, conclurent à la nomination d'un Commissaire royal.—Lord Gosford arrive en cette qualité au mois d'Août 1835. Après s'être montré plein de bienveillance et de politesse envers les Canadiens, il ouvre les Chambres et s'exprime en français, puis en anglais. Se berçant de l'espoir trompeur que ses représentations allaient enfin être écoutées, l'Assemblée soumet de nouveau ses griefs. La persistance du Conseil à rejeter la plupart de ses mesures; les instructions de la Commission qui commencent à transpirer, ne tardent pas à la désabuser. Se voyant joué, les Députés ne votent de subsides que pour six mois. Devant un dénouement si inattendu, les esprits s'échauffent. Le rapport malveillant des Commissaires, la détermination des Ministres de ne faire aucune concession, achèvent

de porter l'exaspération à son comble. De toutes parts, le peuple s'assemble et proteste. Une nouvelle prorogation des Chambres, la destitution de plusieurs officiers de milice, arrivée à la suite, ne font qu'augmenter l'effervescence. Tout espoir d'accommodement étant perdu, des Comités se forment et s'organisent pour la résistance. Alors arrivent les événements de St Denis, de St Charles et de St Eustache, dont ceux de Napierville, Prescott, Détroit et Windsor, l'année suivante, ne sont que la répétition. Sur ces entrefaites, Lord Gosford qui répugnait aux mesures extrêmes, demande son rappel.—Il est remplacé par Lord Durham. C'est l'homme que le Ministère a choisi pour hâter l'accomplissement de ses mystérieux desseins. Il a ordre de suspendre la Constitution et de dresser une enquête. Afin de rassurer la population, il commence par confirmer dans ses droits le Séminaire de St Sulpice qui était en grande estime dans le pays. Profitant ensuite du couronnement de la Reine Victoria qui venait de succéder à Guillaume IV, il amnistie tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection de 1837 et n'excepte que vingt-quatre inculpés qui sont exilés aux Bermudes. Croyant avoir suffisamment préparé les esprits, par ces moyens, au changement projeté, il passe dans le Haut-Canada, où il rallie sans peine à sa cause tous ceux qui avaient à cœur de l'emporter sur les Canadiens. A son retour, il réunit à Québec les Gouverneurs des provinces d'en bas et leur dévoile ses plans. Apprenant, sur ces entrefaites, que sa conduite dans l'affaire des insurgés avait été censurée en Angleterre, il se hâte d'y repasser. Il est remplacé temporairement par Sir J. Colborne, qui, après avoir promené le fer et le feu à travers les Paroisses, donne au *Herald* et à ses partisans le plaisir de voir mourir sur l'échafaud treize Canadiens.—Les choses en étant au point où ils les voulaient, et l'Angleterre n'ayant rien à craindre pour le moment des Etats-Unis, les Ministres, après avoir fait adopter l'Union par les deux Chambres, chargent C. P. Thompson, depuis Lord Sydenham, de la mettre à exécution. Celui-ci arrive au mois d'Octobre 1839. Le Haut-Canada et la minorité anglaise du Bas qui avaient tout à gagner au changement, secondent volontiers ses efforts. Il n'en est pas ainsi des Canadiens qui n'avaient même pas été consultés. Se voyant sacrifiés, ils protestent; mais devant le parti mercantile de Londres, dont les intérêts étaient engagés dans le Haut-Canada, leur voix demeure impuissante. L'Union est consommée et proclamée peu après.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'UNION DES DEUX CANADAS EN 1840, JUSQU'À LA
CONFÉDÉRATION EN 1867.

LE CANADA ÉCHAPPE A L'ABSORPTION.

Avec l'Union, la Nationalité canadienne semblait devoir succomber. L'encouragement donné à l'émigration, joint aux entraves mises à la colonisation, ne pouvait que hâter sa ruine. Cependant, elle sort de cette dernière épreuve plus vivace que jamais. Les événements de cette Époque sont connus; qu'il suffise de les rappeler. Le 8 Avril 1841, s'ouvre à Kingston le nouveau Parlement, et M^r Cuvillier est

rts, le peuple s'as-
les Chambres, la
à la suite, ne font
modément étai
résistance. Alors
t de St Enstache,
l'année sui-
Lord Gosford qui
pel.—Il est rem-
ère a choisi pour
Il a ordre de sus-
n de rassurer la
its le Séminaire
Profitant ensuite
succéder à Guil-
à l'insurrection
sont exilés aux
esprits, par ces
it-Canada, où il
nr de l'emporter
es Gouverneurs
prenant, sur ces
s avait été cen-
placé temporel-
le fer et le feu
saisans le plaisir
hoses en étant
rien à craindre
oir fait adopter
mpson, depuis
arrivo au mois
se du Bas qui
iers ses efforts,
e pas été con-
le parti mer-
dans le Haut-
consemmée et

J'A LA

succomber.
ves mises à
ant, elle sort
nemens de
Le 8 Avril
Cuvillier est





L.H.^{le} D.B. VIGER.



L.H.^{le} L.J. PAPINEAU.



SIR H. LAFONTAINE.



SIR E.P. TACHÉ.



nommé Orateur de l'Assemblée. A la suite de cette Session, le Dr Meilleur, l'un des fondateurs du Collège de l'Assomption, devient Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada. Cette même année, le pays voit arriver les Oblats et reçoit la visite de Mgr. l'Evêque de Nancy qui ouvre à Montréal une Retraite restée célèbre. Lord Sydenham étant mort sur ces entrefaites, il est remplacé par Clitherow d'abord et ensuite par Jackson.—L'année suivante, arrive Sir C. Bagot, en qualité de Gouverneur. Lafontaine, une des plus fortes têtes du parti réformateur, monte au pouvoir et le Ministère responsable est inauguré. Cette même année, Toronto est érigé en Diocèse : les Frères des Ecoles Chrétiennes, appelés en Canada en 1837 par le Rév. M^r Quiblier, ouvrent des classes à Québec. Dans le même temps, reviennent au pays les Pères Jésuites ; leur retour coïncide avec l'arrivée des Dames du Sacré-Cœur.—Sir C. Bagot est remplacé en 1843 par C. T. Metcalfe. Le Siège du gouvernement est alors transporté à Montréal ; le Ministère Baldwin-Lafontaine fait place à celui de Draper-Viger ; M^r E. Caron est nommé Président du Conseil, comme l'avait été avant l'Union M^r F. Baby. Cette même année voit naître à Longueuil l'Institut des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie sous l'administration de Mgr. Bourget, successeur de Mgr. Lartigue. M^r Bibaud, si justement apprécié pour ses œuvres littéraires, donne la seconde édition de son *Histoire du Canada*.—Après de nouvelles élections, les Chambres se réunissent au mois de Novembre 1844. Cette même année, dix ans après la formation de la S^t Jean-Baptiste par M^r L. Duvernay, fondateur de la *Minerve*, l'un des journaux les plus estimés du pays, Québec est érigé en Métropole ecclésiastique. Les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers s'établissent à Montréal.—L'année 1845 est marquée par un vaste incendie qui dévora une partie de la ville de Québec. Vers le même temps, Metcalfe repasse en Angleterre pour cause de santé et a pour successeur le Comte de Cathcart.—Au mois de Mai 1846, le Ministère Draper-Papineau succède à celui de Draper-Viger. Alors est reprise l'exploitation des mines du lac Supérieur. Pendant que deux nouveaux Evêchés sont érigés, l'un à S^t Boniface et l'autre à Vancouver, le Collège Joliet prend naissance et est confié aux Cleres de S^t Viateur ; la Société de S^t Vincent de Paul est établie à Québec et s'étend ensuite à Montréal.—L'année 1847 devient tristement célèbre par l'apparition du typhus qui fait les plus grands ravages dans le pays, particulièrement à Montréal. Nombre de Prêtres et de Religieuses sont victimes de leur charité. Cette même année, arrive un nouveau Gouverneur dont les vues larges et l'esprit impartial devaient rappeler les Carleton et les Prevost. Après avoir dissous les Chambres, Lord Elgin convoque les Collèges électoraux qui se prononcent en faveur du parti libéral. Dans le même temps, un nouvel Evêché est érigé à Bytown (Ottawa) ; le Collège Masson est fondé ; les Pères de S^t Croix s'établissent à S^t Laurent. Alors aussi est inauguré le Télégraphe électrique entre Québec, Montréal et Toronto.—Le 24 Janvier 1848, a lieu l'ouverture des Chambres. Lafontaine et Baldwin sont au Ministère ; le choix de l'Orateur de l'Assemblée tombe sur M^r A. N. Morin, avec l'Hble D. B. Viger, l'une des plus nobles figures de cette époque. Cette même année, les Sœurs-Grises fondent une maison à Québec, pendant que l'Institut des Sœurs de la Miséricorde prend naissance à Montréal.—L'année 1849 est témoin d'une éclatante réparation : une indemnité est accordée aux victimes de 1837. Cette justice n'étant pas du goût des hommes outrés, les plus violents se livrent au pillage et à la dévastation. Le Parlement est incendié et la riche Bibliothèque, formée par les soins de M^r Farihault, est détruite ; plusieurs

maisons sont saccagées. Après avoir exercé leur fureur contre les édifices, les émeutiers portent l'excès jusqu'à insulter le Gouverneur. Cette même année, les Jésuites ouvrent le Collège St^e Marie.—L'année suivante, l'Église Canadienne a la douleur de perdre Mgr. Signay qui a pour successeur Mgr. Turgeon. Cette même année, Mgr. Baillargeon donne naissance au Bon-Pasteur de Québec.—L'année 1851 voit s'ouvrir le premier Concile provincial. Vers la fin de cette même année, le 24 Décembre, s'ouvre aussi le quatrième Parlement du Canada-Uni. Lafontaine est remplacé au Ministère par Hincks, plus tard Gouverneur aux Antilles.—Après avoir passé par les flammes en 1765, Montréal est de nouveau le théâtre d'une vaste conflagration qui réduit en cendres une partie de la ville. Cette même année, sont jetés les fondements de l'Université-Laval, Institution appelée à maintenir le niveau des études et à faire la gloire du pays. Deux nouveaux Evêchés sont aussi créés, l'un à St^e Hyacinthe et l'autre aux Trois-Rivières.—Le Canada a l'honneur de recevoir, en 1853, la visite de Mgr. Bedini, Nonce Apostolique au Brésil. Sa présence à Montréal coïncide avec celle de l'apostat Gavazzi, dont le passage est marqué par une émeute. Cette même année, pendant que les Sœurs de St^e Anne et de l'Assomption donnent naissance à leur Institut et que les Sœurs de la Présentation arrivent dans le pays, le chemin de fer, commencé en 1836 est étendu d'une province à l'autre, et bientôt, grâce à ces nombreuses voies ferrées et aux canaux de la Chine, de Beauharnois, de Cornwall, de Welland, etc., les communications deviennent partout faciles. Alors aussi, le Bas-Canada déjà divisé en sept Districts, dont ceux de Gaspé, Kamouraska, St. François et Outaouais, ajoutés aux trois précédents, est encore subdivisé en 58 Comtés.—Après sept ans d'une administration justement appréciée des Canadiens, et pendant laquelle sont sanctionnés les Bills qui mettent fin à la Tenure-Seigneuriale et sécularisent les réserves du Clergé, Lord Elgin passe au gouvernement des Indes et a pour successeur Sir E. W. Head. Cette même année, a lieu le second Concile de Québec. Les Chambres s'étant réunies vers le même temps, M^r L. V. Sicotte, depuis Juge, est nommé Orateur de l'Assemblée.—L'année suivante, comme au temps de la victoire de Trafalgar, de grandes réjouissances ont lieu à l'occasion de la prise de Sébastopol. La Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie ne fait qu'ajouter à la joie des Canadiens-Français. *La Capricieuse*, frégate française, étant alors venue mouiller dans les eaux de Québec, les citoyens de cette ville profitent de la présence des officiers pour inaugurer le monument élevé aux braves de 1760. Cette même année, 1855, pendant que le Canada est représenté à l'Exposition Universelle, le Conseil est rendu électif; la Milice active est organisée; les Municipalités de Paroisses sont étendues aux campagnes.—En 1856, M^r E. P. Taché, l'un des gloires du Parlement canadien et l'un des plus francs Catholiques du pays, devient premier Ministre. Dans le même temps, deux nouveaux Diocèses sont érigés, celui d'Hamilton et celui de Sandwich. Alors aussi arrivent les Sœurs de Jésus et Marie. Commencé trois ans auparavant, l'Aqueduc de Montréal est terminé.—Sir E. Head étant passé en Angleterre, Sir W. Eyre prend les rênes de l'administration. Cette même année, l'Évêque, G. Cartier, l'un des plus grands hommes d'Etat qu'ait produit le Canada, devient premier Ministre; M^r N. Belleau qui, plus tard, devait être fait Baronet, ainsi que MM. Lafontaine et Taché, est nommé Président du Conseil. Vers ce même temps, sont inaugurées à Québec et à Montréal les Ecoles-Normales; la décentralisation judiciaire est aussi opérée.—Après de nouvelles élections, arrive le Ministère éphémère de G.

Brown. Dans le même temps, est ouverte à St^e Anne une Ecole d'agriculture. Mgr. Heran succède à Mgr. Phelan sur le Siège de Kingston, précédemment occupé par Mgr. Gaulin.—Pendant que MM. Falardeau, Plamondon et Hamel, ainsi que, bientôt, Mr Bourassa, honorent le pays, en se faisant un nom dans la peinture, Mr Garneau, homme de génie, le fait connaître au loin, en donnant la troisième édition de son *Histoire du Canada*.¹ Cette même année, est formé le Conseil de l'Instruction publique par les soins de l'Hble. P. Chauveau, successeur du Dr Meilleur, et auteur d'*Eugène Guérin*. Vers le même temps, le commerce avec l'étranger ayant pris une grande extension, nombre de Puissances accréditent des Consuls à Québec et à Montréal pour veiller aux intérêts de leurs nationaux.—La visite du prince de Galles en 1860 est pour tout le pays l'occasion de brillantes réjouissances. Alors est inauguré à Montréal, avec le palais de Cristal, le pont Victoria, une des merveilles de ce continent, ainsi que celui de Niagara. L'apparition à Québec du *Great Eastern*, 52 ans après la construction du premier steamboat canadien, et 31 an après celle du bateau à vapeur qui le premier ait traversé l'Océan, ne fait qu'ajouter à l'allégresse universelle. Cette même année, ont lieu en plusieurs villes des démonstrations en faveur du Pouvoir temporel du Pape. Vers le même temps, Mgr. J. Larocque succède à Mgr. Prince et Mgr. Lynch à Mgr. de Charbonnel. Alors aussi prend naissance le Collège des Trois-Rivières.—L'année suivante, arrive le V^e Monk, le 20^e Gouverneur anglais depuis la cession du Canada. Peu après son arrivée, ce Gouverneur convoque le Parlement, et M^r J. E. Turcotte est choisi pour Orateur de la Chambre. Cette même année les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal quittent leur antique Monastère pour aller occuper des édifices plus spacieux au pied de la montagne. Alors aussi, le regretté Mr Ferland publie le 1^{er} volume de son excellent *Cours d'histoire du Canada*, 25 ans après la première Histoire du pays par Perreault.—Déjà en possession de plusieurs Banques, d'Institutions charitables telles que Salles-d'Asile, Ecoles de Sourds et Muets, etc., et d'Instituts littéraires : Cabinet de Lecture, Institut-Canadien-Français, Union-Catholique, etc., Montréal est encore doté en 1862 de la Banque Jacques-Cartier et d'un Télégraphe d'Alarme. Cette même année, le Canada reçoit la visite de plusieurs personnages de distinction, entre autres celles des princes Alfred, de Joinville et Napoléon Bonaparte. Vers le même temps, les Trappistes s'établissent dans le pays.—L'année suivante, s'ouvre le troisième Concile de Québec. Les Chambres s'étant aussi réunies, M^r N. F. Tessier, un des plus éminents citoyens de Québec, devient Président du Conseil. Alors, déjà riche des écrits de M^r E. Parent, des poésies de M^r Crémazie, etc., le pays s'enrichit encore des *Anciens-Canadiens*, ouvrage remarquable dû à la plume de M^r de Gaspé, contemporain des Moquin, des Vallières, des Painchaud, etc., dont il se plaît à rappeler les mérites. Cette même année, un an après l'apparition du *Verger-Canadien* par le Rév. M^r Provencher, et pendant que les Sœurs du Précieux-Sang jettent les fondements à St Hyacinthe de leur nouvel Institut, M^r J. LeMoine, autre érudit distingué, commence la publication de ses *Maple Leaves*.—L'année 1819 et 1837 avaient été marquées, l'une par une grande obscurité et l'autre par la Proclamation de la loi martiale; celle de 1864 devient célèbre par des faits d'un autre genre : la catastrophe de

¹ Pour les dernières Epoque, nous n'avons fait que suivre cet éminent Historien.

Belœil, où cinq cents émigrants perdent la vie, et le sac des Banques de St Albans. Pendant que le pays est encore dans la surexcitation que font naître ces événements, M^r Gérin-Lajoie publie *Jean-Rivard* et donne la mesure de ce que doit être le roman canadien pour être agréé de la bonne société.—En l'absence du Gouverneur, Sir J. Michel, Commandant des forces, prend les rênes de l'administration, comme l'avait fait en 1860 Sir W. Williams, le vainqueur de Kar. Le Gouvernement étant alors devenu impossible par suite des prétentions du Haut-Canada, qui, après avoir exploité le Bas-Canada, voulait encore l'asservir, le Ministère de coalition, formé l'année précédente, est continué : la Convention inter-coloniale avise aux moyens de mettre fin aux difficultés. Pendant que ces graves discussions fixent l'attention publique et que les Canadiens, par leur modération, autant que par leur énergie et leur esprit d'entreprise, prouvent à leurs adversaires qu'ils ne sont pas de race inférieure, les Catholiques s'empressent de gagner les grâces du Jubilé. Cette même année, les codificateurs mettent la dernière main à leur important ouvrage. Alors aussi est publiée l'*Histoire de la Colonie française* par le savant auteur des Vies de la Sœur Bourgeois, de M^{lle} Manec, de M^{re} d'Youville et de M^{lle} LeBer, ouvrage particulièrement destiné à montrer les fins que s'étaient proposés les fondateurs du pays et ce que doit être le Canada pour répondre à sa noble mission.—L'année suivante voit expirer le traité de Réciprocité, conclu quelques années auparavant avec les Etats-Unis. Afin d'y suppléer, des Commissaires sont envoyés aux Antilles avec pleins pouvoirs de nouer des relations commerciales. Vers le même temps, les Délégués des provinces, après avoir jeté à Québec les bases de la Confédération, font agréer leur projet des Chambres impériales. Pendant que les Fénians viennent s'abattre sur le Canada, les Ursulines de Québec publient le troisième volume de leur précieux ouvrage. La fin de cette même année est atteinte par une nouvelle conflagration qui dévore une partie de la ville de Québec.—L'année 1867 est appelée à faire époque. La Confédération est proclamée et excite une vive joie dans les principales villes. Après avoir été transféré de Québec à Toronto, le Siège du gouvernement est définitivement fixé à Ottawa, où de magnifiques édifices avaient été élevés à grands frais les années précédentes. Chaque province garde son autonomie, et, avec ses Chambres, a son Gouverneur spécial. Après un siècle, Québec, choisi pour être la Capitale politique du Bas-Canada, comme Montréal en est la Capitale commerciale, voit de nouveau à sa tête un Canadien : Son Excellence l'Honorable Sir N. F. Belleau. Son Conseil est formé des Honorables Chauveau, Ouimet, Dunkin, Beaubien, Archambault, Irvine et de Boucherville. Le Gouverneur d'Ontario est Son Excellence le Major-Général H. W. Stisted ; ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont : Sir W. F. Williams et le Major-Général C. H. Doyle. Au-dessus de tous, est Son Excellence le Très-Honorable C. Stanley, Vicomte Monk, précédemment Gouverneur du Bas-Canada. Parmi ses Conseillers sont les Honorables Cartier, Chapais et Langevin. La Présidence du Sénat est dévolue à l'Honorable J. Gauthier, et celle des Communes à l'Honorable J. Cockburn. Cette même année, pendant que Rimouski est érigé en Diocèse, Mgr. Turgeon succède à Mgr. Turgeon sur le Siège archépiscopal de Québec. A l'Exposition Universelle, le Canada remporte plusieurs

ADA.

pac des Banques
la surexcitation
a Jean-Rivard et
pour être agréé
J. Michel, Com-
i, comme l'avait
e gouvernement
u Haut-Canada,
ore l'asservir, le
ntinué; la Con-
aux difficultés.
ublique et que
leur énergie et
ils ne sont pas
r les grâces du
ernière main à
e de la Colonie
rgeois, de M^{lle}
articulièremet
ateurs du pays
sion.—L'année
elques années
Commissaires
r des relations
ovinces, après
écir leur projet
ment s'abattre
me volume de
ri. ée par une
a Québec.—
est proclamée
rès avoir été
ent est défini-
t été élevés à
e garde son
cial. Après
Bas-Canada,
ouveau à sa
Belleau. Son
nkin, Beau-
ur d'Ontario
de la Nou-
illiams et le
excellence le
Gouverneur
les Cartier,
à l'Hono-
Cockburn.
ocèse, Mgr.
piscopal de
plusieurs

Calong

L'abbé Seguey

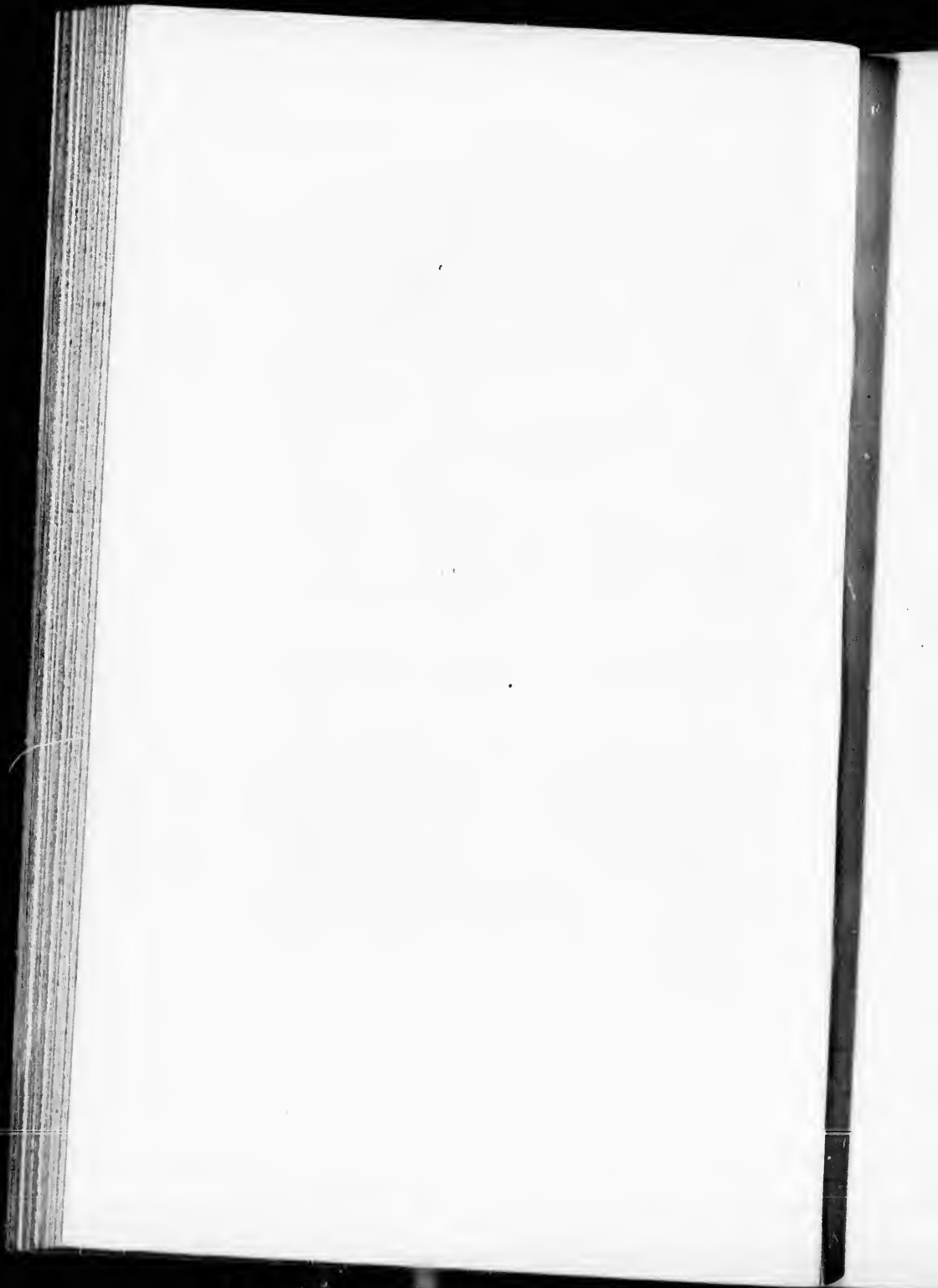
Holland

De Thorge Picquet

Jacques marquette

Juchereau de la Ferté

Juvalves







BOUGAINVILLE.



LEVIS.



L'H^{ble} P. CHAUVEAU



L'H^{ble} G. CARTIER.



N
fam
du p
part
pu t
été
défa
chro
contr
ne se
près
suite
suivr
velle-
donne
bataill
parler
de qu

APERÇU

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.



Notre intention, en donnant une petite étude sur les familles les plus marquantes du Canada et sur l'histoire du pays, était aussi d'ajouter une courte notice sur les particuliers qui s'étaient le plus distingués et qui n'ont pu trouver place dans le cours de l'ouvrage, ou qui n'ont été mentionnés qu'en passant. L'espace nous faisant défaut, nous nous bornons à donner, suivant l'ordre chronologique, le nom de ceux que nous avons rencontrés sur notre route, en y joignant quelques notes qui ne seront peut-être pas sans intérêt. Groupés ainsi les uns près des autres, ces noms présentent toute une longue suite d'hommes remarquables et permettent au lecteur de suivre plus facilement les glorieux exploits dont la Nouvelle-France a été le théâtre. A la suite de ces noms, nous donnons un état des pertes subies dans quelques-unes des batailles qui précédèrent la conquête, nous réservant de parler, en terminant, du départ des troupes et de celui de quelques familles à cette époque.

I^o OFFICIERS DE 1665 A 1700.I^o OFFICIERS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN.

Avant de passer en Canada, en 1665, ce régiment s'était déjà distingué en Hongrie, dans la guerre contre les Turcs. Décidé à mettre fin aux déprédations des Iroquois, Louis XIV l'avait envoyé en Canada. "Sa Majesté, écrivait Colbert en 1664, a résolu d'envoyer en Canada un bon régiment d'infanterie, à la fin de cette année ou au mois de Février prochain, afin de ruiner entièrement les Iroquois." En effet, au mois de Juin 1665, le 18 et le 19, suivant l'auteur de l'*Histoire de la Colonie Française*, arrivèrent les huit premières Compagnies. Le 30 du même mois, quatre autres Compagnies débarquèrent également à Québec, avec M^r de Tracy, nommé Lieutenant-Général, et non Vice-Roi, comme il a été dit quelque part par inadvertance. Enfin, huit autres Compagnies arrivèrent au mois d'Août avec M^r de Salières, et le reste suivit de près. En mémoire du prince de Carignan qui l'avait commandé, ce régiment conserva son nom auquel il ajouta celui du Colonel de Salières, chargé de le commander à sa place.

Sont demeurés en Canada.

CAPITAINES :	LIEUTENANTS :	ENSEIGNES :
Contrecœur (de) 1	Beauregard,	Dupuis,
DuGué-de-Bolsbriand,	Carlion du Fresnoy,	Grandville (de)

1 Les officiers et les soldats de sa Compagnie s'étant tous établis en Canada, de Contrecœur demanda, avec sa paie, le passage de vingt tonneaux de fret.—Étant établi en Canada, de la Valtrie, alors Lieutenant, sollicita une commission de Capitaine, dans le cas où le Roi établirait de nouvelles Compagnies, sinon le grade de Capitaine réformé, avec les appointements.—De Sorel était aussi marié, mais non de Chamblé.—Ainsi que de Traversy, de Chamblé, après avoir servi en France dans les Gardes du Roi et reçu plusieurs blessures aux sièges de BonneMont, Namur, et aux batailles de Fleurus, Steinkerque, etc, fut tué par les Sauvages.—Quant à M^r de Mauvois, il passa en Louisiane, où il fut très utile à d'Iberville.—De son côté, Joybert de Marson se rendit à Port-Royal qui lui fut remis, ainsi que Nomené, par Walker, envoyé par Sir T. Temple, au nom du Gouverneur de Boston.

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.

3

LaMotte-Lussière,	LaValtrie (de)	Lanauguère (de)
Sorel (de)	Lueue,	Lormeau,
S ^t Ours (de) etc.	Varennés (de) etc.	Verchères (de) etc.

Ont demandé à y repasser.

CAPITAINES :	LIEUTENANTS :	VOLONTAIRES :
Berthier,	Laubia,	Beaubel
Chambly, (de)	L'Épinay (de)	Comporté (de)
Grandfontaine (de)	S ^t Croix,	Marson (de)
Lacombe (de)	S ^t Lusson (de)	Roch (Le Chev. de)
LaDurantaye (de)	Traversy (de)	Sauvole (de)
Latour (de) etc.	Véronne, etc.	Villieu (de) etc.

ÉTABLISSEMENTS.

Après la paix conclue avec les Iroquois, Louis XIV, en vue d'augmenter la population du pays et d'assurer sa sécurité, fit proposer aux officiers et aux soldats de ce régiment, ainsi qu'à ceux des autres, de s'établir en Canada, leur promettant des gratifications de terre et d'argent.

« Cette manière de donner un pays nouvellement conquis, disait Talon, répond à l'usage reçu autrefois chez les Romains qui distribuèrent aux gens de guerre les champs des provinces subjuguées. Cette pratique me paraît d'autant plus à estimer, qu'un jour elle procurera un corps de vieilles troupes capables de défendre cet Etat naissant contre les incursions des Sauvages. Ainsi en agissaient nos plus grands Rois envers leurs sujets. Ils leur concédaient des terres qu'ils cultivaient et qui leur fournissaient tout ce qui était nécessaire à la vie. »

Plus de quatre cent de ces officiers et soldats ayant répondu à l'appel du Roi, l'Intendant fit remettre à chaque soldat cent livres, ou cinquante livres avec des provisions pour une année, et aux officiers des sommes plus considérables. Ainsi, M^r de Contrecoeur reçut pour sa part six cents livres, M^r de la Motte quinze cents livres. En même temps, Talon leur donna, sur les deux rives du

S^t Laurent, à partir du lac S^t Pierre, et surtout aux environs de la rivière Richelieu, par où les barbares avaient coutume de venir, toutes les terres non concédées. Il donna ainsi dans la même année, 1672 :

A Berthier 1	28,224 arpents.	A de Lanaudière	14,112 arpents.
A de Chambly	42,336 "	A de la Valtrie	42,336 "
A de Contrecoeur	28,224 "	A de Laubia	28,224 "
A Dugué	800 "	A de Sorel	38,380 "
A de la Durantaye	70,560 "	A de S ^t Ours	98,784 "
A de Grandville	7,056 "	A de Villieu	15,876 "

Cette même année encore, afin d'exciter entre tous une noble émulation, Talon fit les distributions suivantes à d'autres particuliers :

A Amiot	7,056 arpents.	A de la Guillaudière	2,520 arpents.
A de Beaumont	21,752 "	A Labadie	882 "
A Bissot	5,880 "	A Le Gardeur	22,932 "
A Boucher	24,444 "	A LeMoyno	2,646 "

1 Berthier fut nommé Commandant au fort S^t Jean, et LaMotte à celui de S^t Anne. Quelques années après, le 22 Septembre 1690, ce dernier fut tué dans un combat contre les Iroquois. "C'était, dit N. Perrot, un homme de cœur et d'honneur."—De la Valterie eut le même sort. Ayant été chargé, en 1693, d'escorter la troupe d'Argenteuil, envoyée à de Louvigny, Commandant à Michilimakinac, il fut attaqué à son retour par une bande d'Iroquois et tué avec trois de ses hommes.—Chambly qui avait élevé le fort S^t Louis (Chambly), en devint Gouverneur ; "Je lui ai donné, écrit M^r de Frontenac, le commandement de toutes les habitations depuis la Rivière du Loup à celle de S^t François jusqu'au Long Sault, à l'exception de l'Île de Montréal qui a son Gouverneur particulier, parce que je ne connais que lui qui soit capable d'arrêter les courreurs de bois. Recommandable par les longs services qu'il a rendus, il ne l'est pas moins par le soin qu'il a pris d'accomoder l'habitation qu'on lui a donnée au fort S^t Louis, et qui est, à ce qu'on dit, la plus joïe de tout le pays."—Sorel fut mis à la tête du fort de son nom qu'il avait également construit. Dans l'expédition de M^r de Tracy, il commandait l'avant-garde. Ce fut lui qui arracha des mains des Algonquins le Bâtard-Flamand, envoyé en ambassade par les Agniers. Il le conduisit sain et sauf à Québec, et de là dans son fort, où il le retint jusqu'à la conclusion de la paix.—De S^t Lusson ne se signala pas moins par ses services. Après avoir choisi l'emplacement d'un fort sur le lac Ontario, en 1670, il se rendit, l'année suivante, au Sault S^t Marie, où en présence des Députés de quatorze nations, il prit possession de la contrée, après quoi il alla, en compagnie de Lanoraye, explorer le pays à travers lequel devait passer le chemin de Québec à Pontagouet.

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.

5

A de la Boutellerie	21,178 arpents.	A de Lotbinière	68,944 arpents
A de Comporté	3,528	" A de Moras	250 "
A Dupas	8,782	" A Perrot	7,056 "
A Fortel	1,680	" A Randin	3,528 "
A Fournier	5,040	" A de Repentigny	50 "
A Gamache	3,528	" A S ^t Michel	10,584 "
A G. de Varennes	2,352	" A de Vitré	3,528 "
A de Grandpré	21,168	" Etc., etc., etc.	

C'est alors que, chacun mettant la main à l'œuvre, furent jetés les fondements des belles Paroisses de SOREL, BERTHIER, CHAMBLY, VERCHÈRES, VARENNES, CONTRECŒUR, BOUCHERVILLE, LA VALTERIE, S^t OURS, LONGUEUIL, etc. Parlant de leurs commencements laborieux, la Mère de l'Incarnation s'exprime ainsi : " Quand une famille a commencé une habitation, il lui faut deux ou trois ans avant d'avoir de quoi se nourrir ; mais, ces premières difficultés étant passées, ceux qui l'ont entreprise commencent à être à leur aise, et, s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps. Au commencement, ils vivent de leurs grains et de leurs légumes. Pour se procurer les ustensiles de ménage, ils font des planches destinées à couvrir leurs maisons et débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic et de la sorte ils s'avancent peu à peu." Que ceux qui se laissent effrayer par les premières difficultés, apprennent donc de ces grands colonisateurs que l'avenir appartient à ceux là seuls qui ont le courage de braver quelques années de privations et de labours !

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.

Pendant que ces vaillants guerriers, nouveaux Cincinnatus, échangeaient ainsi le mousquet contre la charrue, on alternait la vie des camps avec celle plus paisible des champs, d'autres, non moins courageux, s'aventuraient à travers des pays inconnus afin d'étendre les

limites de la Colonie. De ce nombre, sont du Luth, de St Lussou, de Tonty, etc., mais surtout Joliet et de la Salle, auxquels on peut ajouter N. Perrot.

JOLIET.—Déjà nous avons mentionné ce célèbre découvreur. De concert avec Marquet et cinq autres Français, il se rendit à Michilimackinac, où il arriva le 8 Décembre 1672, et de là fit route, l'année suivante, pour le pays des Illinois. " Sur les rapports des Sauvages, " écrit le Père Marquet, nous traçames une carte de tout ce nouveau " pays. Nous y fîmes marquer les rivières sur lesquelles nous devions " naviguer, le nom des lieux et des peuples par lesquels nous devions " passer, le cours de la grande rivière et le vent que nous devions " tenir, quand nous y serions." Munis de cette carte, les intrépides voyageurs descendirent le Wisconsin, l'Illinois, etc., et le 17 Juin 1673, entrèrent dans le Mississipi, dont, trente ans auparavant, Nicolet n'avait été éloigné que de trente ou quarante lieues. Après avoir visité le premier village des Illinois et s'être rendus jusqu'à celui des Arkansas, Joliet et ses compagnons reprirent la route de la Colonie et vinrent passer l'hiver à la Mission de St François Xavier du lac des Puants. Au printemps de l'année suivante, Joliet se sépara de Marquet et revint à Québec, où il rendit ainsi compte à M^r de Frontenac du succès de son voyage: " Cette grande rivière qui porte le " nom de Colbert, pour avoir été découverte ces dernières années, par " les ordres que vous me donnâtes, passe au-delà des lacs Huron et " Illinois, entre la Floride et le Mexique, et, pour se décharger dans " la mer, coupe le plus beau pays qui puisse se voir sur la terre." La carte de ce riche pays est aux Archives de la Marine à Paris, et a pour titre: *Carte de la découverte du Sieur Joliet, où l'on voit la communication du St Laurent avec les lacs Frontenac, Erié, Huron et Illinois.*

DE LA SALLE.—Originaire de Rouen et frère de M^r Cavalier, prêtre de St Sulpice, Robert Cavalier de la Salle était passé dans la Nouvelle-France en 1666. Homme d'énergie et d'initiative, il ne tarda pas à fixer l'attention sur lui et à se faire un nom. Après avoir commencé un premier établissement à la Chine, cédant à son attrait pour les voyages, il suivit MM. Dollier et Galinée sur les bords des lacs Erié et Ontario. C'était en 1669. S'en étant séparé, peu après, il gagna l'Ontario, où il fit la rencontre de N. Perrot. L'année suivante, 1670, il revint sur ses pas, en compagnie de St Lussou, et choisit sur l'Ontario l'emplacement d'un fort. Trois ans après, il jeta les fondements de Cataracou (Frontenac) et, en 1674, il en obtint la propriété avec des lettres de noblesse. S'étant fait autoriser, dans un nouveau voyage

en France, à continuer les découvertes¹ de Joliet, il partit de Québec au mois de Septembre 1678, accompagné du Chevalier de Tonty et de bon nombre d'hommes, et se rendit à Cataracoui. C'est alors qu'il alla bâtir le fort de Niagara. Delà, il se mit en route pour Michilimakinac, où il arriva au mois de Septembre 1679. De Michilimakinac, il se rendit à la Baie des Puants, puis à la rivière St Joseph, ou des Miâmis. L'année suivante, poursuivant le cours de ses voyages, il parvint au fort des Illinois et y éleva le fort Crèveceur. L'état de ses affaires l'ayant alors obligé de repasser en Canada, il laissa de Tonty pour commander à sa place et revint à Montréal. Plutôt stimulé que découragé par les malheurs qui vinrent alors fondre sur lui, il se hâta de reprendre la route de Michilimakinac. Après avoir donné rendez-

1 A en croire la plupart des écrivains, ce serait à do la Salle, et non à Joliet, qu'on devrait attribuer la découverte du Mississippi, qui donna la Louisiane à la France. Rien n'est moins fondé. A de la Salle appartient l'honneur d'en avoir pris possession en 1682, mais à Joliet revient le mérite et la gloire de l'avoir découvert en 1673.—1° *Ce n'est point de la Salle qui le premier découvrit le Mississippi.* Nous n'en voulons d'autres preuves que son silence et celui de ses contemporains. Si de la Salle eût réellement découvert ce grand fleuve de 1669 à 1672, comme le prétendent ces publicistes, il n'eût pas manqué d'en parler. Or, ni lui, ni Mr de Frontenac, son protecteur, n'en font mention. Bien plus, dans son rapport de 1677 à ce Gouverneur, de la Salle semble ignorer dans quel golfe se jette la rivière qu'il avait découverte. Voici, du reste, ses paroles: "Le Sieur de la Salle passa en Canada en 1666, commença cette année le village de la Chine. L'année 1667 et les suivantes, il fit divers voyages dans lesquels il découvrit le premier beaucoup de pays au Sud des grands lacs, et entr'autres la grande rivière de l'Ohio. Il la suivit jusqu'à un endroit, où elle tombe de fort haut de vastes marais, à la hauteur de trente-sept degrés, après avoir été grossie par une autre rivière fort large qui vient du Nord: toutes ses eaux se déchargent, selon toute apparence, dans le golfe du Mexique." Ainsi, de son propre aveu, de la Salle, à cette époque, n'avait pas dépassé l'Ohio, simple affluent du grand fleuve, et le saut dont il parle, n'est autre que celui de Louisville, dans le Kentucky. Ces expressions seules: "Toutes ses eaux se déchargent, selon toute apparence, dans le golfe du Mexique," le démontrent jusqu'à l'évidence.—1° *A Joliet revient la gloire d'avoir le premier découvert le Mississippi:* 1° Nous en avons la preuve dans ses propres paroles, rapportées plus haut. 2° Outre son témoignage, nous avons encore celui de Marquet qui n'est pas moins explicite. Ecrivant à son Provincial en 1674, ce Père parle ainsi de Joliet et de sa découverte: "Parti au commencement de Juin 1673, pour entrer dans un pays, où jamais Européen n'avait mis le pied, il pénétra enfin dans cette fameuse rivière que les Sauvages appellent le Mississippi." 3° Enfin, l'île d'Anticosti, porte l'acte de concession, ne fut accordée à Joliet, "qu'en considération de sa découverte du pays des Illinois, dont il avait donné le plan." Ce point est donc bien établi, et nous avons peine à comprendre comment des écrivains placés à la source même des Archives, ont pu se méprendre sur un fait si grave.

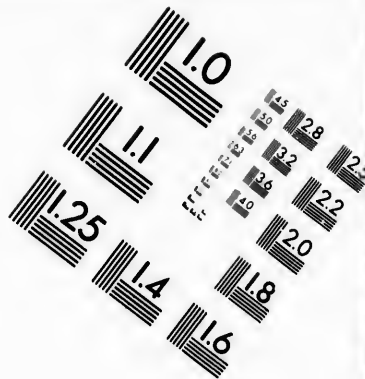
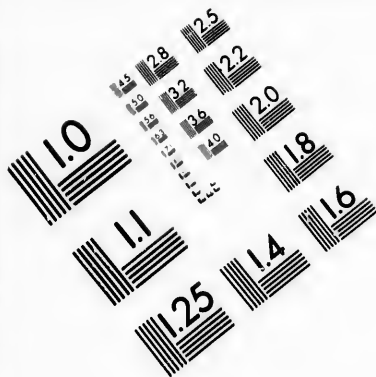
vous à ses compagnons sur les bords de la rivière de Chicago, il en partit avec eux le 4 Janvier 1682, descendit la rivière des Illinois, et, après avoir construit alors le fort Prudhomme au confluent de l'Ohio, s'achemina vers le terme de son voyage. Il l'atteignit heureusement le 9 Avril. Ce jour même, il prit possession du pays, en plantant une Croix sur les bords du Mississipi et en y arborant les armes de la France, et, quelques mois plus tard, il allait rendre compte à la Cour du succès de son entreprise. La fin tragique de la Salle est connue. Parti de la Rochelle en 1684 avec toute une colonie, après avoir débarqué à la Baie St Bernard et avoir construit quelques forts, il fut assassiné au Texas le 16 Mars, d'autres disent le 20 Mai 1687, au moment où il allait recueillir le fruit de ses travaux.

N. PERROT.—Sans avoir laissé un nom aussi célèbre, N. Perrot n'a peut être pas rendu des services moins importants à la Colonie naissante. D'une éloquence entraînant, d'une grande habileté à manier les esprits, mais surtout d'un patriotisme éprouvé, on le voit constamment se servir de l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur les tribus mobiles de l'Ouest pour retenir ces peuples dans l'alliance des Français. Après avoir commencé quelques études, s'étant attaché aux pas des Missionnaires, il fixa son séjour parmi les Sauvages qu'il ne quitta presque plus. Dès 1665, il se rendit chez les Poutéouatamis pour y faire la traite du fer. Les Outagamis étant alors en guerre avec les Manomines, ou Folles-Avoines, il négocia la paix et parvint à réconcilier les deux peuples. Après avoir conclu avec eux un traité d'alliance, il se dirigea vers les Maskoutins qui lui firent une réception non moins brillante. Delà, il poursuivit sa course à travers le pays et visita une infinité de nations qu'il laissa sous le charme de sa parole et de sa personne. Etant alors rentré dans la Colonie, il fut chargé par M^r de Courcelles de prendre possession de l'Outaouais, ce dont il s'acquitta avec un rare bonheur. Peu après, il marcha à la tête de ses nouveaux alliés contre les Onnontagués et revint à Montréal. Il fut renvoyé dans les pays d'en haut avec le titre de Commandant en chef. C'est alors qu'il visita les Miamis, et, qu'après avoir rétabli la concorde entre eux et les Sioux, il bâtit un fort chez ces derniers. Le Marquis de Denonville ayant résolu, peu après, de porter la guerre chez les Sonnontouans, Perrot convoqua toutes les tribus amies, et, se mettant à leur tête, traversa Michilimackinac, Détroit et Niagara, et atteignit le pays ennemi. Après avoir apaisé les différends qui s'étaient élevés entre les Iroquois et les Français, il retourna au pays des Sioux, dont il prit possession au nom de la France. A son retour, il fut envoyé par M^r de Frontenac chez les Outaouais, pour leur porter des paroles de paix. C'est alors qu'avec de Louvigny il empêcha un convoi de pelleteries de tomber entre les mains des Sauvages. Après

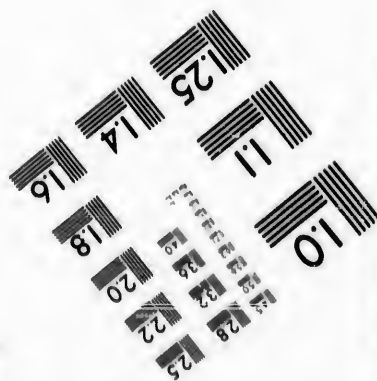
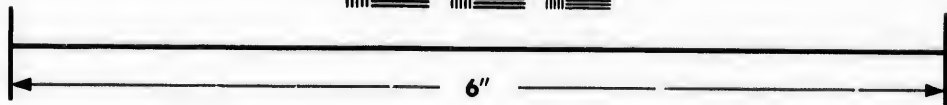
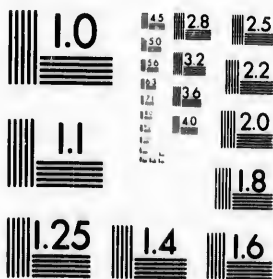
en
, et,
Ohio,
ment
une
e la
r du
mue.
voir
fut
au

n'a
mais-
mier
ons-
sur
ance
ché
qu'il
amis
erre
vint
aité
tion
vs et
e et
par
'ac-
ses
fut
hef.
orde
quis
les
tant
t le
vés
lont
oyé
des
un
ords





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
15 28
32 25
36 22
40 20
48

10
11

Desmouzon

Dejoudy Duplaryfabre

Perrot
d'alogny foucault

Maurel

M. Desgley L. herbier

Higon De la gauchetière

Ongué

F. Delinoz Charly

Vincenne

Fremont Desautman

Robert Delamrandien

avoir heureusement rempli l'objet de sa mission, il alla s'établir sur les bords du Mississipi, où il devint l'arbitre des nations de ces contrées. Il empêcha les Miâmis d'attaquer les Sioux, et ces derniers de se jeter sur les Outagamis; il déjoua les projets du Rat contre les Outaouais et délivra des mains de ceux-ci les coureurs de bois. Après avoir exposé maintes fois sa vie et compromis grandement sa fortune, il revint au sein de la Colonie, où, en 1701, il contribua, plus que personne, à mener à bonne fin le traité de paix. Telle est, en peu de mots, la vie de cet homme remarquable, dont les récits ont fourni à de la Potherie et à Charlevoix des pages qui ne sont pas les moins intéressantes de leur histoire.

II^o. PROMOTIONS D'OFFICIERS.

1683

La fin du XVI^e siècle vit briller sur les champs de bataille, outre les précédents, une foule d'officiers de mérite, à la tête desquels l'histoire se plaît à compter : MM. du Tast, de Muy, Marin, de Boisbriand, Celoron, de Ligneris, mais surtout de S^r Pierre, de Louvigny, d'Ailleboust de Mantet, Hertel de Rouville, Testard de Montigny, etc. Nous en donnons une liste, si ce n'est complète, au moins très étendue.

CAPITAINES :

Aubry (Le Chevallier), *Enseigne*,
DuTast, *Lieutenant de Marine*,
Mouet de la Juge, etc.

LIEUTENANTS :

Basile, *Garde-Marine*,
Bellecourt (de), *Enseigne*,
Roëvic (de la) *Garde-Marine*, etc.

1684

Crisasi (Le Marquis de)
Crisasi (Le Chevallier de)
DuMesnil,
Du Rinauhuet,
Guillon-Descloches,
Marin,
Rompray (de)

Celoron de Blainville,
Dumont,
Osta (Le Chevallier d')
Robaire (de la)
S^o Marie (Allord de)
S^r Martin,
Etc., etc.

1685

DeLorimier,
De Muy,
De Troye,

Cabana (de)
Chaufours (de)
DeLorimier,

Des Bergères (Rigauville)	De Muy,
Des Meloises,	De Troye,
Decqueirac,	Des Bergères (Rigauville)
Drouilliers, *	Des Jordis,
Macary (de) *	Des Meloises,
S ^t Flours (de) *	Decqueirac,
S ^t Circq (de) *	Grandville (de)
Vallerennes (de)	LaMotte (de)
* La Compagnie qui avait pour Ca-	Montesson (Le Gardeur de)
pitaines : MM. DeLorimier, Drouil-	Ramezay (de)
liers, Macary, S ^t Flours et S ^t Circq, S ^t Flours (de)	
est partie avec le Marquis de Vallerennes (de)	
Denonville.	Etc., etc.

Sept ans plus tard, en 1791, la Colonie perdit trois de ces valeureux officiers : d'Osta, Domergue et Decqueirac. Etant allés à la rencontre de Schuyler qui s'était jeté sur la Prairie, ils périrent dans le combat. Parlant de la bravoure de Vallerennes, leur Chef, en cette circonstance, le Comte de Frontenac s'exprime ainsi : " Depuis l'établissement " de la Colonie, il ne s'est rien passé d'aussi fort ni de si vigoureux, " et l'on peut dire que le Sieur de Valerennes a conservé la gloire des " armes du Roi et procuré un grand avantage au pays, puisque cela " nous a donné le moyen d'achever paisiblement nos récoltes, dans les " quelles nous aurions été inquiétés, et qui, venant à nous manquer, " nous aurlent mis dans la dernière désolation."

LIEUTENANTS :

1687

Cottentré,	Ligneris (de)
Dauberville,	Rané,
De Boyne,	Paniol,
Dupin,	Persillon,
Gannes de Falaize,	Etc., etc.

1688

Le Gardeur de Beauvais, <i>maridé</i> ,	Le Gardeur de S ^t Pierre, <i>maridé</i> .
---	--

1689

Manthet (D'Alleboust de)	Repentigny (Le Gardeur de)
--------------------------	----------------------------

1690

Beaucourt (de)	Grandville (de), off. du rég. de Car.
----------------	---------------------------------------

1691

Argenteuil (D'Ailleboust d') La Corne (de), *Sous-Lieutenant*,
 Beaubassin (La Vall. de) *G.-Marine*, La Moillerie (de), *maridé*,
 Bourchemin, *maridé*, L'Épinay (de), *Garde-Marine*,
 Clevin, *Aide-Major*, Repentigny (de), *maridé*.

1692

Courtemanche (Le Gardeur de) Soulanges (Marson de), *Enseigne*,
 La Gemmeraye (de), *Garde-Marine*, Etc., etc.

LIEUTENANTS-RÉFORMÉS :

1690

Herbin. Mareuil, *Cap. du rég. du Poitou*.

1691

Catalogne (de), *maridé*, Hertel, *père*,
 Esglis (d') Mongenault,
 Grandpré (Boucher de), *maridé*, Musseaux (D'Ailleboust de), *maridé*,
 Godefroy de Vieux-Pont, *maridé*, Périgny (D'Ailleboust de).

1692

DuGué, S^t Ours (de), *ainé*,
 La Noue (de), *maridé*, Villedonné (de), *pris p. Iroq.* (1688)

1694

Du Vivier, *maridé*, Le Neuf,
 LaFrenière (Hertel de) Mondion (de), *Garde-Marine*,
 La Pérade (Lanaudière de) S^t Michel,
 La Pérollière, Verchères (de), *off. du rég. de Car.*

ENSEIGNES :

1691

Beaumont (de) La Pipardière,
 Berthier, Neuville (Portneuf de)
 Boucherville (de) Montégron (Langis de)

1694

Boisbriand (Dugué de) La Perrière (Boucher de)
 Cournoyer (Hertel de) La Plante, *pris par les Iroquois*.
 Fondville (Grandville de) La Valterie (de)
 Fournier, *de France*, Oleanson (Le Gardeur d')
 L'Argenterie (Miré de) Renaud,
 La Durantaye, Rouville (Hertel de)
 La Gaultière, S^t Ours (Le Chevalier de)

SOUS-ENSEIGNES :

1696

Bailleul, <i>de France,</i>	LaFerté (Juchereau de), <i>bon offic.</i>
Bélaïr, <i>bon officier,</i>	LaGergendière, <i>décidé,</i>
Belestre (de), <i>joli garçon,</i>	La Roquette, <i>brave homme,</i>
Brasillon (de), <i>excellent,</i>	La Vallière (Le Chev. de), <i>en. jeune,</i>
Brussy, <i>beau garçon,</i>	Linctot, fils, (de), <i>joli garçon,</i>
Crévier, <i>excellent officier,</i>	Marin, <i>excellent officier,</i>
De la Forêt, <i>sage,</i>	Mogendis, <i>déterminé,</i>
Des Iles (Le Gardeur), <i>joli garçon,</i>	Moras (de), <i>beau garçon,</i>
Douville (Dagneaux), <i>bon officier,</i>	Niverville (Boucher de), <i>beau j. h.,</i>
DuBuisson, <i>propre à la guerre,</i>	Rochemont (de), <i>fort brave,</i>
Fourillon (de), <i>très-brave,</i>	Solainville, <i>excellent officier,</i>
Frémilly, <i>bon officier,</i>	S ^t Lambert, <i>encore jeune,</i>
Hertel, fils, <i>brave,</i>	Varenes (Gauthier de), <i>beau garç.</i>
La Decouverte (de), <i>actif,</i>	Vincennes, <i>bon officier.</i>

III^e DEMANDES D'AVANCEMENT.

En 1695, plusieurs demandes d'avancement furent faites en faveur d'officiers qui s'étaient distingués en différentes occasions. Furent proposés :

I^o Pour la Croix de St. Louis.

CLÉMENT DE VALRENNES. — “ Il descend des quatre premiers Maréchaux de France, du nom de Clément qu'il porte. C'est le plus ancien Capitaine du Canada : il a trente-trois ans de service et est couvert de blessures.”

DE TONTY. — “ Il a vingt-deux ans de service et a perdu la main droite en défendant un poste en Sicile.”

II^o Pour être Lieutenants de vaisseau.

DES MELOISES. — “ Le Comte de Montal est son parent.”

DE LOUVIGNY. — “ Il est parent de M^r de Grossières.”

LE VASSEUR DE NÉRÉ. — “ Son frère est employé auprès du Prince.”

III^o Pour être Enseignes de vaisseau.

DEGUÉ DE BOISBRIAND. — “ Lui et son frère sont fils d'un des plus anciens Capitaines du Canada.”

DU TAST. — “ Il a fait la campagne de la Manche de 1690 à 1692 et, de plus, quatre voyages en Canada, celui de la Baie d'Hudson l'année dernière, et il va faire encore celui de l'Acadie.”

GRANDVILLE DE FONDVILLE. — “ Il est Lieutenant d'un détachement.”

IV^o *Pour être Capitaines en pied.*

JOYBERT DE SOULANGES. — “ Il est beau-frère de Mr de Vaudreuil.”

VARIGE DE BEAUMONT. — “ Il est parent de Mr de la Vallière.”

V^o *Pour être Capitaines réformés.*

BEAUDOIN. — “ Il a ici un frère Missionnaire.”

DE MONTIGNY. — “ Il a servi sur les galères du Roi et fait trois campagnes dans les Dragons.”

DE LA PIPARDIÈRE. — “ Il est neveu de Mr de St Ours.”

VI^o *Pour être Lieutenants en pied.*

CHARTRAIN (DE). — “ Il a fait plusieurs campagnes.”

HERBIN D'AUCOURT. — “ Son frère est Chambellan du Roi.”

DE LA SALLE. — “ Il est fils du Commissaire Général des Galères.”

DE VILLEDONNÉ. — “ Il a servi en France et en Canada et a été trois ans prisonnier.”

VII^o *Pour être Lieutenants réformés.*

DE LERANCOURT. — “ Il est parent de Mr de Lerancourt, Maître des Requêtes.”

MIGEON DE LA GAUCHETIÈRE. — “ Il fut blessé en 1693 à la prise de la flotte de Smyrne.”

VIII^o *Pour être Enseignes de Compagnie.*

DE CHAMPIGNY. — “ Il est fils de Mr de Champigny, Intendant.”

DES BERGÈRES. — “ Son père est Capitaine.”

DE LOTBINIÈRE. — “ La Marquise de Vaudreuil est sa tante.”

DE TILLY. — “ Il est le second fils de Mr de Tilly, et est parent de Mr Lellé ”

IV° PROVISIONS.

La mort de Mr de Frontenac, arrivée en 1698, occasionna plusieurs changements importants. Ils eurent lieu, l'année suivante, dans le cours des mois d'Avril et de Mai.

PROVISION de Gouverneur et de Lieutenant Général de la Nouvelle-France pour le Chevalier de Callières, Gouverneur de Montréal, à la place de feu le Comte de Frontenac, du 20 Avril.

COMMISSION de Commandant de la Nouvelle-France au défaut et en l'absence de Mr de Callières, au Sieur de Vaudreuil, du 28 Mai.

PROVISION de Gouverneur de l'Île de Montréal pour le même Sieur de Vaudreuil, Commandant des troupes, du même jour.

BREVET de Commandant des troupes au Sieur de Ramezay, Gouverneur des Trois-Rivières, à la place du Sieur de Vaudreuil, du même jour.

PROVISION de Gouverneur des Trois-Rivières, pour le Sieur Prevost, Lieutenant du Roi à Québec, à la place du Sieur de Ramezay.

BREVET de Lieutenant du Roi à Québec au Sieur M^{me} de Crisasi, Lieutenant du Roi à Montréal, à la place du Sieur de Ramezay.

BREVET de Lieutenant du Roi à Montréal au Sieur de Galifet, à la place du précédent.

COMMISSION de Commandant en Chef à Plaisance, en l'absence et au défaut du Sieur de Brouillon, Gouverneur, au Sieur de Monic, Aide-Major de la marine à Rochefort, du 18 Mai.

BREVET de Major de Québec au Sieur de Langloiserie, Major de Montréal.

BREVET de Major de Montréal au Sieur de la Vallière.

Provision de Juge de l'Amirauté à Québec pour le Sieur Dupuy, au 30 Mai.

ORDRE pour établir le Sieur Raimbault Notaire à Montréal.

V° REMPLACEMENT D'OFFICIERS.

La mort de M^r de la Valterie et le départ de M^r de Boyne pour la France nécessitèrent quelques changements. Fùrent proposés :

I° Pour remplacer M. de la Valtrie,

De Beaucourt, <i>officier intelligent,</i>	De Repentigny, <i>père de beaucoup</i>
De la Forêt, <i>attaché au service des</i>	<i>d'enfants,</i>
<i>Illinois,</i>	De Tonty, <i>aussi père d'une grande</i>
De Linctot, <i>chargé d'une nombreuse</i>	<i>famille,</i>
<i>famille,</i>	Etc, etc.

II° Pour remplacer M. de Boyne,

De Catalogne, <i>bon officier,</i>	Langis (Montègrou de), <i>un peu</i>
D'Eschailions, <i>brave homme,</i>	<i>sévère,</i>
Dugué, <i>sujet distingué,</i>	LaPérade (Lanaudière de), <i>joli</i>
DuVivier, <i>bon officier,</i>	<i>garçon,</i>
Frèrot, <i>bien réglé,</i>	LaPérullièro (de), <i>bon officier,</i>
Hertel, <i>père, excellent officier,</i>	Mondion (de), <i>appliqué au service,</i>
Lafrènière (Hertel de), <i>pris par les</i>	Rouville, <i>excellent officier,</i>
<i>Iroquois</i>	S ^t Michel, <i>officier capable,</i>
	Verchières (de), <i>marié.</i>

II° OFFICIERS DE 1700 A 1760.

Suivant une note que nous avons sous les yeux, et signée : "Beauchesne," il y avait dans la Colonie, au mois de Novembre 1703, huit cent vingt-deux hommes de troupes. Sur ce nombre, trente étaient sortis et cinq avaient été incorporés : c'était donc un effectif de sept cent quatre-vingt-dix-sept hommes.

1716

Le Capitaine de Marigny étant passé à S^t Domingue, et le M^{ons} d'Alogny étant mort, ainsi que M^r d'Esglis, Major

à Québec, plusieurs officiers furent proposés pour remplir leurs places :

- AMARITON. "Il a plus de trente ans de service."
 LAPERELLE (de). "Il est Lieutenant à l'Île Royale."
 BUDEMONT. "Il a servi douze ans dans les Gardes."
 LATOUR de Loissellerie. "Il est recommandé par le Duc de Sully."
 CABANA (de). "Il était frère du Major des Trois-Rivières."
 MARTELLY. "Il est passé en France, après vingt-trois ans de service."
 CELORON. "Il sert depuis vingt-quatre ans."
 MIGEON de la Gauchetière. "Il est blessé, et a vingt-cinq ans de service."
 DELEIGNE. "Il est dans les Gardes depuis dix ans."
 PORTNEUF (de). "Il sait la langue des Abénaquis."
 DUPLESSIS-FABER. "Son père était Capitaine."
 RAMEZAY de Monnoir. "Il est présenté par Bégon."
 FRÉROT. "Il a vingt ans de service et est Lieutenant."
 SENNEVILLE (de). "Il est fort estimé à Montréal."
 GRANDVILLE (de). "Il est Enseigne de vaisseau et sait la mer."
 ST. MICHEL. "Il a servi à Dunkerque."
 HERBIN. "Il a dix-huit ans de service et a une grande famille."
 HERTEL de la Frenière. "Il a vingt ans de service."

Cette même année, Adhémar de Lantagnac, neveu du M^{quis} de Vaudreuil, et de la maison de Grignan attachée au service du prince de Monaco, se présentait pour être Lieutenant. M^r de Vaudreuil présentait aussi son fils, Vaudreuil-Cavagnal, pour succéder au M^{quis} d'Alogny.¹

¹ Le Marquis d'Alogny de la Froye était mort sur mer en 1714. Il était alors Capitaine de vaisseau et Chevalier de S^t Louis. Deux ans auparavant, était décédé M^r de Rigauville, Major des Trois-Rivières, et antérieurement Commandant à Chambly. Il avait été précédé de quelques années dans la tombe par M^r de la Gemmeraye. D'abord Garde-Magasin à Rochefort, ce digne officier était passé en Canada vers 1684 et s'y était concilié l'estime générale. Une perte non moins sensible fut celle de M^r de Langloisierio qui, après avoir été successivement Major à Montréal et à Québec, était devenu Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et Chevalier de S^t Louis. Il mourut en Acadie en 1715. Parmi ses enfants, on compte la Sœur S^{te} Hippolyte, plus tard Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, et décédée en 1781, à l'âge de 79 ans.

emplir

Lieute-

est re-

Sully."

France,

ervice."

Il est

ans de

langue

est pré-

estimé

à Dun-

u du

ée au

être

fil,

r. 1

A. Il

ans

es, et

é de

bord

mada

moins

sive-

Roi

e en

tard

l, à

Birard
Kazeur B martigny
Grandmesnil
Sim. Denis Perthuis
B. Champigny.
J. O. Bondy Desmieres
Touet Carqueville
M. Languin de Coriagre
Grates Saint Laurent
Dumervay St Georges du Pré
Lef. Daillebourg

1720 à 1725.

Se présentent pour être Enseignes :

CABANA (de), fils du Major des Trois-Rivières. FONDEVILLE (de). Il a servi avec distinction.
 DELORMIER, fils du Capitaine de ce nom. LOUVIGNY (de), fils du Gouverneur des Trois-Rivières.
 DEMUY, fils du Gouverneur de la Louisiane. LAMORANDIÈRE (de), propre au service.
 Esglis (d'), fils du Major de Québec. Etc., Etc.

1729

OFFICIERS COMMANDANTS

DANS LES PAYS D'EN HAUT.

AMARITON, à la Baie des Puants. LINCTOT (de), au lac Supérieur.
 D'ESCHAILLONS, à Kaminishgoya. TONTY (de), au lac Erié.
 DuBUSSON, aux Miâmis. VERCIÈRES (de), aux Sioux.
 LA GORGENDIÈRE (de), à Themiska. VILLEDONNÉ (de), à la Riv. St. Joseph.
 LIGNERIS (de), à Michilimakinac. Québec, 10 Juin 1727.

1730

Demandes d'avancement.

Mr d'ESGLIS, Major à Québec, étant venu à mourir, Mr de Beauharnois propose pour le remplacer :

LE CHEVALIER BÉGON.—“Cet officier a très-bien servi dans la marine. Il est depuis 18 ans dans la Colonie et a plusieurs blessures considérables. Il convient de lui accorder cette place.”

DE ST. OURS D'ESCHAILLONS.—“Cet officier sert depuis 14 ans et est depuis longtemps Capitaine. Il a toutes les qualités nécessaires.”

HERTEL DE LA FRENÈRE est, en même temps, proposé pour être Capitaine.—“Il y a 18 ans qu'il est Lieutenant. Il est couvert de blessures et a bien servi. Son père et dix de ses frères ont servi.”

Permissions.

Permission de passer en France, est accordée :

A BAILLY DE MESSEIN, Enseigne. A DE MONTIGNY, Capitaine réformé.
 A DE BRAJELONE, Lieutenant. A DE RIGAUD, Capitaine.

Au Sieur DOMICOURT, de se rendre aux Iles, pour affaires de famille.

DÈCÈS.—Vers cette époque, la Colonie fit une nouvelle perte dans la personne de M^r de LaMothe-Cadillac, une des plus grandes figures de ce temps. D'abord officier du régiment de Clairambault, M^r de LaMothe était passé, en 1691, en Canada, où son mérite n'avait pas tardé à se révéler. Devenu Lieutenant, et, peu après, Capitaine, il fut envoyé au Détroit, dont il est regardé, avec DuLuth, comme le fondateur. Le rare talent qu'il déploya dans ce poste, fit penser à lui pour la place de Gouverneur de la Louisiane. Après avoir rempli cette charge pendant six ans, il repassa en France en 1717, obtint une pension de quatre mille livres et mourut en 1730. Trois ans auparavant, était mort un autre grand Capitaine, dont les beaux faits d'armes occupent une large place dans l'histoire. Nous voulons parler de M^r de la Durantaye. "Homme de mérite et propre à tout," disent ses contemporains, il avait été nommé Capitaine en 1665. Après avoir commandé pendant plusieurs années dans le pays des Ontaouais et rendu d'immenses services, il reçut une pension de six cents livres et mourut en 1727.

1732

MM. de Beauharnois et Hocquart "représentent que M^r BOUILLET DE LA CHASSAIGNE est trop âgé pour pouvoir garder son commandement dans une place qui demande beaucoup d'activité, et que M^r de la Corne, Lieutenant du Roi, ne peut guère le suppléer, n'ayant ni l'autorité ni la liberté suffisantes pour agir. En conséquence, ils supplient le Roi de vouloir bien nommer un autre Commandant."

NOM ET AGE DES OFFICIERS. ¹

OFFICIERS SUPÉRIEURS :

Beaucourt (de), Gouverneur des Trois-Rivières	63	LaCorne (de), Lieutenant du Roi à Montréal.....	62
Bégon (Le Chevalier), Major à Québec.	45	Le Verrier, Lieutenant du Roi à Québec.....	75
De Gannes, Major à Montréal... ..	52	Ligneris (de), Major aux Trois-Rivières.....	68
La Chassaiguo (de), Gov. de Montréal.	76	Etc., etc., etc.	

¹ Afin de donner plus d'intérêt à cet ouvrage, avec les *armoiries* de quelques familles et les *portraits* de plusieurs de leurs membres, nous reproduisons, autant que nous avons pu le faire, les *autographes* des personnages illustres dont nous rappelons le souvenir. Nous aimons à croire que le lecteur aura plaisir à les parcourir.

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.

CAPITAINES :

Amariton	63	La Noue (de).....	66
Beaujeu (de).....	46	La Perrière (Boucher de).....	60
Beauvais (Le Gardeur de).....	73	Longueuil (de).....	56
Boishébert (de).....	49	Longueuil (Le Chevalier de).....	29
Brajelone (de).....	57	Migeon de la Gauchetière.....	58
Budmond (de).....	62	Montigny (Le Chevalier de).....	54
Celoron de Blainville.....	68	Pean (de).....	48
Chavoy de Noyan.....	34	Périgny (D'Ailleboust de).....	68
Contrecœur (de).....	50	Repentigny (Le Gardeur de).....	69
Denis de la Ronde.....	54	Senneville (de).....	67
DuBuisson.....	63	St Ours (de).....	56
Du Plessis-Faber.....	41	St Vincent.....	69
Du Vivier.....	63	Vaudreuil-Cavagnal (de).....	32
D'Eschaillois.....	79	Etc., etc., etc.	
Lantagnac (de).....	43		

LIEUTENANTS :

Bailleul (de).....	57	Laugy (de), Lieut. réformé.....	61
Bleury (Sabrovois de).....	30	La Perade (Lanaudière de), L. R.	54
Cabana des Jordis.....	31	La Plante.....	66
Cournoyer (Hertel de).....	61	La Valterie (de).....	50
Croizille de Repentigny.....	53	Linctot (de).....	58
Des Meloises.....	37	Miré de l'Argenterie.....	58
Domieourt (Sacquespée).....	34	Noyelle de Fleuramont.....	37
Dullguier.....	57	Persillon (de).....	24
Epervanche (de l').....	30	Ramezay (Le Chevalier de).....	49
Fondville (de).....	40	Rigauville (de).....	68
Grandval (de).....	28	St Michel, Lieutenant réformé...	50
Herbin.....	50	St Michel.....	54
Jouannès (Le Chevalier de).....	51	Varembes (Gauthier de).....	44
Joucaire.....	64	Verebères (de).....	49
Lafrenière (Hertel de).....	50	Villiers (Coulon de).....	49
LaMorandière (D'Amours de)...	61	Etc., etc., etc.	

ENSEIGNES :

Beaujeu (de).....	23	Le Gardeur.....	37
Belleval (Fournier de).....	70	Le Verrier, lils.....	26
Bleury de Sermonville.....	27	Ligneris (de).....	33
Boucherville (de).....	41	Louigny (de).....	41
Cabana (de).....	24	Lusignan (de).....	28
Celoron de Blainville.....	36	Malespine.....	40
Charterain (de).....	50	Marin.....	49
Chatelain.....	35	Montcourt.....	65
Contrecœur, lils.....	27	Moutmidy.....	49
Danneau.....	39	Morus (de).....	23
DeLorimier.....	26	Mouchy de Hocquincourt.....	48
DeMuy.....	35	Niverville (de).....	50
DesPlaines (Le Gardeur).....	63	Normanville (de).....	44
Deville.....	65	Percy.....	37
Dugué.....	37	Philibert.....	52

DuMésnil.....	32	Raymond	26
Dumont.....	41	Repentigny (de).....	36
DuSablé.....	39	Richardville (Drouet de).....	67
DuVivier.....	36	Rouville (Hertel de).....	27
Epervanche (de l').....	30	Sacquespée (de).....	33
Esglis (d').....	24	Senneville (de).....	30
Ferrière.....	50	Sicard.....	66
Herbin.....	19	S ^t Pierre (Le Gardeur de).....	30
Joneaire, fils.....	24	S ^t Vincent.....	31
LaCorne (de), fils.....	27	Tonty (de).....	30
LaMorandière (de).....	20	Vassan (de).....	18
LaPérade (Lanaudière de).....	40	Varenes (Ganthier de).....	54
LaPommeraye (de).....	40	Vincennes (Bissot de).....	44

1733

Demandes de Pension.

Veuve AMARITON,—“ La succession de son mari est insuffisante pour faire vivre sa nombreuse famille.”

Veuve de la CHAUVIGNERIE.—“ Son mari est demeuré cinq ans prisonnier chez les Sauvages. Il a servi depuis avec succès dans toutes les expéditions. Etant passé en France, il a eu le malheur de périr dans le naufrage du vaisseau *le Chameau* et de perdre la riche succession qu’il apportait de France.”

Delles de la CHESNAYE.—“ Leur père a rendu de grands services, ainsi que le Sieur de la Pèrelle, Capitaine à l’Île-Royale et mari de Charlotte, l’aînée.”

Veuve de la CORNE.—“ Elle reste chargée de douze enfants, dont sept garçons, et a peu de ressources pour les soutenir. Son mari a servi cinquante ans, tant en France qu’en Canada. Il convient que la pension de quatre cents livres dont il jouissait, soit continuée à la veuve.”

Veuve de LIGNERIS.—“ Son mari était Major des Trois-Rivières.”

Veuve de LINCTOT.—“ Tous les membres de sa famille se sont distingués dans la guerre. Elle a soixante-sept ans.”

Veuve MORINEAU.—“ Son mari a rendu de très-grands services comme Interprète dans les négociations avec les Sauvages. Il laisse dix enfants.”

1736

Sont admis comme Enseignes :

BOUCHER de la Perrière, *appliqué*. CASPÉ (de), *de talents distingués*,
 CHOIZILLE de Courtemanche, *brave*, LOUVIGNY (de), *demeure à Beauport*

NOUVELLES PERTES.

Pendant que l'armée se recrutait ainsi d'officiers, qui, au jour des grandes luttes, devaient faire sa gloire, elle avait à déplorer la mort de plusieurs de ses vétérans. En 1734, était mort M^r de la Chassayne, dont il est parlé plus haut. Natif de Paroy, Comté de Charolais, M^r de la Chassayne était passé en Canada en 1689, après avoir servi dans le régiment de Navarre et de Condé, et étant déjà Capitaine. D'abord Garde-Magasin en 1693, il devint Major à Montréal en 1710 et fut fait Chevalier de S^t Louis l'année suivante. Il était Major à Québec depuis 1716, lorsqu'il fut nommé Lieutenant du Roi en 1720. Delà, il fut envoyé aux Trois-Rivières, en 1726, en qualité de Gouverneur ; puis, en 1731, passa de ce gouvernement à celui de Montréal, où il termina sa longue carrière. Quatre ans plus tard décédait le célèbre Joncaire, cet habile Interprète que l'on voit figurer dans toutes les négociations avec les Sauvages de 1701 à 1736. Cette même année 1736 descendait dans la tombe M^r Dugué de Boisbriand, uno des gloires de la Louisiane. Après s'être signalé à la tête des troupes, il fut nommé Major à Biloxi en 1699 et y commanda jusqu'en 1716, époque où il passa à Mobile. De 1717 à 1733, il prit le commandement en l'absence de Bienville. Il touchait une pension de huit cents livres depuis six ans, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection du pays.

1737 à 1738

Sont proposés pour la Croix de St. Louis :

AMARITON,	PÉAN,
HUDEMONT,	S ^t VINCENT,
CELORON de Blainville,	TONTY (de).

Sont proposés pour être Majors aux Trois-Rivières :

DENIS DE LA RONDE,	DE GANNES DE FALAIZE.
--------------------	-----------------------

“ Le premier est le plus ancien Capitaine parmi ceux
 “ qui peuvent prétendre à cette place. Vous avez été in-
 “ formé, Monseigneur, que cet officier est fort habile,
 “ actif et homme de détail, ce que je sais par moi-même,
 “ l'ayant eu sous mes ordres.—Le second est un excellent

“ officier, très-exact, ami de la discipline et des plus attachés à son service. (Signé) DE BEAUHARNOIS.”

Est proposé pour être Lieutenant :

CROIZILLE (de). — “ C’est un officier très-sage, généralement estimé et dont les services sont appréciés.”

Sont proposés pour être Enseignes :

BOUCHER DE GRANDPRÉ. — “ Il sert depuis vingt-deux ans et est petit-fils du premier Gouverneur des Trois-Rivières et fils du Major du même gouvernement. Les services du père, du grand-père et les siens, parlent beaucoup en sa faveur. C’est un sujet dont tout le monde dit du bien. MM. de la Tour, Intendant de Poitiers, et le Comte des Goutte, me l’ont recommandé.”

J. HERTEL. — “ Il sait la langue des Sauvages et est fort utile.”

LE GARDEUR DE BEAUVAIS. — “ Il est le neveu de M^r de Tilly.”

Le Chevalier DE MUY. — “ C’est un excellent sujet auquel s’intéresse beaucoup le Père Danausour.”

J. VERCHÈRES DE POULIGNY. — “ Il a eu trois frères tués ou brûlés par les Iroquois.”

Sont proposés pour être Commissaires d’Artillerie :

DE LA MARTINIÈRE, ¹

DES MELOISES.

“ Tous les deux ont bonne volonté et peuvent remplacer de Rey-Gaillon. Il peut se faire, cependant qu’ils ne veuillent pas servir sous le Maître-canonnier, L’Eurord, le seul qui soit à Québec.”

¹ M^r de la Martinière descendait de M^r Bermon, Seigneur de la Martinière, Conseiller du Roi et Lieutenant-Général Civil et Criminel de la Prévosté et Amirauté de Québec. Suivant une note que nous avons sous les yeux, il remplaça au fort Beauséjour M^r de Vassan, successeur du Chevalier de la Corne, et fut relevé à son tour par M^r Du Chambon-Vergor.

1739

OFFICIERS SUPÉRIEURS.

A QUÉBEC.....	{	Lieutenant du Roi : D'ESCHAILLONS. Major de la place : PÉAN.
A MONTRÉAL.....	{	Gouverneur : DE BEAUCOURT, Lieutenant du Roi : BÉGON. Major : le Baron de LONGUEUIL.
AUX TROIS-RIVIÈRES	{	Gouverneur : de VAUDREUIL, Lieutenant du Roi : de GANNES. Major : DE BUISSON.

Sur ces officiers nous trouvons les remarques suivantes qu'on aimera peut-être à lire : " D'Eschaillons a servi avec zèle et application ; sa conduite est bonne.—Péan s'acquitte avec exactitude des devoirs de son emploi : il n'y a aucun reproche à faire sur sa conduite. Il est en état de servir utilement.—De Beaucourt a toujours servi avec distinction. Il a toutes les qualités pour remplir la place qu'il occupe.—Bégon est un très-bon officier qui a parfaitement servi.—Le Baron de Longueuil s'acquitte de son devoir avec exactitude. Il est détaché pour conduire le parti envoyé à Mr de Bienville.¹—De Vaudreuil a le zèle, l'application, les talents et la conduite convenables.—De Gannes remplit bien la charge qui lui est confiée, mais ne ferait pas aussi bien dans une autre qui demanderait plus de détail.—Du Buisson est très-âgé ; il a très-bien servi."

Ce dernier mourut l'année même, où l'on faisait ainsi son éloge. Lieutenant dès 1698, il avait été fait Capitaine en 1714. Nommé Major aux Trois-Rivières en 1733, il était Chevalier de St Louis depuis cinq ans lorsque la mort vint l'enlever.

¹ Les officiers qui faisaient partie de cette troisième expédition contre les Chicachas, ont été indiqués ailleurs. Les principaux étaient : Le Baron de Longueuil, Commandant ; Celoron, Capitaine ; Sabrevois de Bleury, Lieutenant ; de Ligneris, Major ; de Lery, Aide-Major, etc.

COMMANDANTS DANS LES PAYS D'EN HAUT, ETC.

BEAUVAIS (de), à Frontenac.	LAVERENDRYE (de), chez les Sioux.
DUFIGUIER, à la Pointe à la Chevelure.	LUSIGNAN (de), à la Riv. St Joseph.
JONCAIRE, père, chez les Chavouâ-noux.	MONTCOURT (de), chez les Folles-Avoines.
JONCAIRE, fils, aux Sonnontouans.	NORMANVILLE (de), chez les Oujatanous.
LAMORANDIÈRE (de), aux Miâmis.	RIGAUVILLE (de), à Niagara.
LANTAGNAC (de), à Chambly.	PÉAN, au lac Brié.
LARONDE (de), à Chag8amigou.	VERCHÈRES (de), à Michilimakinac.
LAVALTERIE (de), à Alepimigou.	Etc. Etc. Etc.

APPRÉCIATION DES OFFICIERS DE CETTE ÉPOQUE.

CAPITAINES : I

- BEAUJEU (Le Chevalier de). " Il a 53 ans et aime le ser-vice."
- BEAUVAIS (LeGardeur de). " Il a 80 ans et est décoré de la Croix de St Louis."
- BRAJELONE (de), Capitaine réformé.
- BOISHÉBERT (de). " Il est décédé récemment."
- BUDEMONT (de). " C'est un officier de mérite et dont la conduite ne laisse rien à désirer. Il a près de 70 ans."
- CHAVOY DE NOYAN. " Officier très-intelligent et de conduite réglée. Il a 41 ans ; les Iroquois l'ont adopté."
- CONTRECOEUR (de). " Homme vigoureux et de beaucoup d'ordre. Il a 57 ans et a très-bien servi."
- DES MELOISES. " Officier honorable, intelligent. Il a 44 ans."
- DENIS DE LA RONDE. " Il est Chevalier de St Louis. Il a obtenu le privilège d'exploiter les mines du lac Supérieur."
- DUFIGUIER. " Officier ordinaire. Il a 64 ans."

. I Ainsi qu'on peut le remarquer, on ne retrouve plus ici les Capitaines : Amariton, de Beauvais, Coloron, Denis de la Ronde, DuBuisson, d'Eschallons, de la Noue, de Longueuil, Péan et de Senneville, nommés en 1732. D'autres sont nommés à la place. Ce sont : MM. Des Meloises, Dullguier, Hertel de Cornoyer, Hertel de la Frenière, le Chevallier de Joannès, Godefroy de Linctot, de Noyelle, de Ramezay, Rigaud de Vaudreuil. Il en est de même pour les Lieutenants.

- Du PLESSIS-FABER. "Homme de beaucoup d'esprit, mais quelque peu indiscret. Il a 48 ans."
- DuVIVIER. "Il est Chevalier de St Louis et a 70 ans."
- HERTEL de Cournoyer. "Il a 68 ans et a bien servi."
- HERTEL de la Frenière. "Moins âgé de 11 ans que le précédent."
- JOANNÈS (Le Chevalier de), Capitaine réformé.
- LANTAGNAC. "Il commande au fort de Chambly. C'est un officier distingué, de sentiments élevés, qui fait honneur à Mr de Vaudreuil, dont il est le neveu."
- LAPERRIÈRE (Boucher de). "Beaucoup de désintéressement dans sa conduite. Il a bien servi."
- LINCTOT (Godefroy de). "Excellent officier. Il a 66 ans"
- LONGUEUIL (Le Chevalier de). "Officier capable et très-entendu dans la culture des terres. Il a 36 ans."
- MIGEON de la Gauchetière. "Connait le service et plait beaucoup. Il est décoré de la Croix de St Louis."
- MONTIGNY (Le Chevalier de). "Brave officier. Il a 61 ans."
- NOVELLE de Fleurimont. "Il commande au Détroit. Bien qu'il n'ait pas réussi dans l'expédition contre les Renards, il n'y a que de bons témoignages en sa faveur."
- PÉRIGNY (d'Ailleboust de). "Homme de beaucoup d'esprit et d'une conduite irréprochable. Il est Chevalier de St Louis."
- RAMEZAY (de). "C'est un homme sage."
- REPENTIGNY (Le Gardeur de). "Excellent officier, âgé de 76 ans."
- RIGAUD de Vaudreuil. "Il a tous les sentiments d'un homme de guerre et de condition. Ses mœurs sont douces; aussi est-il très-estimé."
- St OURS (Le Chevalier de). "A d'excellentes manières et est très-appliqué à son service."
- St VINCENT. "C'est un homme intègre, mais de capacité ordinaire. Il est Chevalier de St Louis."

LIEUTENANTS :

- BAILLEUL (de). " Sa conduite laisse à désirer."
- BAILLY de Messein, Lieutenant réformé.
- BLEURY (Sabrevois de). " Bon officier."
- CABANA (de). " De bonne volonté."
- CELORON de Blainville. " Intelligent ; fort bon officier."
- CROIZILLE de Repentigny. " Il s'est distingué dans tous les partis où il s'est trouvé ; il est blessé."
- DARNAUD. " Officier de mérite ; a de l'esprit et de la conduite."
- DESJORDIS Cabana. " Homme d'exemple."
- DOMICOURT. " Aux Iles d'Amérique depuis quelques années."
- DUMONT. " Intelligent ; a bien servi."
- DUVIVIER. " Montre de la bonne volonté."
- EPERVANCHE (Chevalier de l'). " A de l'esprit, mais aime trop le jeu."
- GRANDVILLE de Fondville. " Aide-Major des troupes ; exact, mais un peu singulier."
- HERBIN. " Il est infirme et demande à se retirer du service."
- JONCAIRE. " C'est un Interprète habile qui a rendu de grands services."
- LA CORNE (de). " A servi dans la campagne de Noyelle. Il est très-intelligent."
- LA MORANDIÈRE (D'Amours de). " Il s'est distingué en plusieurs partis ; quoiqu'infirme, il commande aux Miâmis "
- LA MARTINIÈRE (de). " Fort sage. Il aime le service."
- LA PÉRADE (Lanaudière de). Lieutenant réformé.
- LUSIGNAN (de). " Commande à la rivière St Joseph ; il est très-entendu."
- MIRÉ de l'Argenterie. " Il a la vue basse ; ordinaire."
- PERSILLON (de), Lieutenant réformé.
- RIGAUVILLE (de). " Commande à Niagara ; distingué, exact."

SENNEVILLE (de). " Bonne conduite, mais un peu singulier."

S^t MICHEL. " Aide-Major à Québec, prudent, actif."

VARENNES (de). " Fort capable, de conduite irréprochable."

VARENNES de la Vérendrye. " A découvert la mer de l'Ouest ; souvent malade."

VERCHÈRES (de). " Blessé ; de bonne conduite."

VILLIERS (de). " Fils du Capitaine tué à la Baie des Puants."

ENSEIGNES EN PIED :

Beauharnois (Le Chevalier de)	Marin 1, Commandant parfait,
Beaulac (Hertel de), passable,	Montcourt (Hertel de)
Boucherville (de), un peu gascon,	Moras (de), bon officier,
Charterain (de), bon officier,	Niverville (de), aime le service,
Contrecoeur (de), intelligent,	Normanville (de), a bien servi,
DeLorimier, passable,	Raymond, très-sage,
De Muy, intelligent, sage,	Rouville (Hertel de), appliqué,
Du Buron, a été Sergent,	Sabrevois (Bleury de), bon officier,
DuGué, aime le service,	S ^t George Cabana, de bonne volonté,
Du Sablé, bon officier,	S ^t Pierre (de), chez les Sioux,
Herbin, a de la bonne volonté,	S ^t Vincent, a de l'esprit, exact,
La Corne (de), Aide-Major à Mont.	Tonty (de), actif, capable,
La Pérade (de), très-estimé,	Vassan (de), officier d'espérance,
LeVerrier, intelligent,	Etc., etc.

ENSEIGNES EN SECOND :

Beaujeu (de), sage, bon,	La Morandière (R. de), Sous-Ing.,
Belleval (F. de), réside à S ^t Ours.	La Saussaye (de), a de la b. volonté,
Bercy, Trésorier à Montréal,	Louvigny (de), ordinaire,
Boudicourt (Drouet de), appliqué,	Montmidy, réside à Champlain,
Boulasserie (d'Ailleboust de la), zélé	Musseaux (d'Ailleboust), brave,
Celoron de Blainville, capable,	Portneuf (de), appliqué,
De Gannes, de bonne conduite,	Repentigny (de), bien élevé,
Des Plaines, a 70 ans,	Sacquespée (de), très actif,

1 " Brave et aimé des nations, est-il dit encore, Marin a été détaché pour aller à la Rivière à la Roche, dans le Mississipi.— S^t Pierre est un officier très accredité auprès des Sauvages.— De Muy s'est bien conduit dans son commandement à la Rivière S^t Joseph."

Dubreuil (La Corne), intelligent,	S ^t Luc (La Corne), très capable,
DuPlessis de Monrampont, capable,	S ^t Mery, sage, intelligent,
D'Eschailions, distingué,	S ^t Ours (de), a des sentiments élev.
Joncaire, intelligent, très utile,	Villemonde (Beaujeu de), promet,
La Colombière (La Corne), capable,	Villeray (Rouer de), ordinaire,
La Gemmeraye (D. de), mort 1736,	Villiers (Coulon de), promet.

1743

De 1737 à 1743, plusieurs correspondances furent échangées entre la Cour et le Gouverneur au sujet du Major des troupes. " Pour moi, disait M^r de Beauharnois dans sa dépêche du 18 Octobre 1737, je ne crois pas qu'il convienne de supprimer le Major, autrement il faudrait augmenter le nombre des troupes. Si Sa Majesté persiste dans cette intention, ajoutait-il dans celle de 1743, les Majors de place pourront à l'avenir remplacer les Majors de troupes, et, de cette manière, la discipline n'aura peut-être pas à souffrir dans les garnisons."

1745

Le Roi ayant maintenu sa décision, le Gouverneur revint à la charge, afin d'obtenir au moins des Aides-Majors. " Le Gouverneur, écrivait-il, représente que la suppression de la Majorité des troupes rend de plus en plus nécessaire l'établissement des Aides-Majors en Canada, à l'instar de ce qui se pratique dans les autres Colonies." Ayant égard aux raisons, la Cour fit droit à cette requête.

1748

ÉTAT DES PENSIONS ET NOUVELLES DEMANDES.

Offic ers :

DE COURNOYER, ancien Capitaine, mort aux Trois-Rivières le 5 Septembre 1748, touchait une pension de huit cents livres.

ST. MICHEL, Capitaine réformé, décédé le 12 Septembre 1748, avait les appointements de Lieutenant.

Veuves :

M^{me} d'ARGENTEUIL, morte le 4 Août 1747, avait une pension de cent cinquante livres.

M^{me} de la NOUE, décédée le 23 Juin 1746, recevait la même somme.

M^{me} de LAPÉRADE, morte au mois d'Août 1749, avait aussi cette pension.

M^{me} de LINO, décédée l'année précédente, la recevait également.

M^{me} de REPENTIGNY, enlevée en 1747, touchait deux cents livres.

M^{me} de St. VINCENT, morte en 1748, recevait seulement vingt-trois livres.

Sont proposés pour les remplacer :

M^{lle} de Belugord,

M^{lle} de Lino,

M^{me} Veuve Denis de la Ronde,

M^{lle} St Michel,

M^{me} Veuve de Linctot,

Etc.

1750

En cette année, la garnison de Québec était composée de vingt-huit Compagnies, de vingt-neuf hommes chacune, forment un effectif assez limité. "Sa Majesté a décidé," écrivait le Ministre, que cette garnison serait portée à "quinze cents hommes, en fixant chaque Compagnie à "cinquante hommes, comme dans toutes les Colonies, "où il y aura sur pied trente Compagnies."

1755 à 1759

COMMANDANTS.

Parmi les officiers Commandants de cette époque, on cite les suivants :

A la Présentation, M^r de Lormier ; à Toronto, M^r Douville ; à

Après avoir parcouru cet ouvrage avec un intérêt plein de bienveillance, un illustre patriote nous a fait remarquer avec beaucoup d'apropos que le mot "conquête," généralement employé pour désigner les événements qui suivirent 1759, était impropre, et que c'est "cession" qu'il faut dire. Nous concourons pleinement dans la justesse de cette remarque. Le Canada, à vrai dire, n'est pas un pays *conquis*, mais un pays *cédé* par la France à la Grande-Bretagne.

Michilimakinac, M^r Le Verrier ; à Frontenac, M^r P. de Noyan ; à la Rivière aux Bœufs, M^r de S^t Blain ; Major à Montréal, M^r DuPlessis. A l'approche des armées anglaises, MM. de Lanaudière et de Montesson furent envoyés à l'Île d'Orléans ; M^r de Lery à l'Île du Portage ; M^r de la Corne aux Rapides.

Pour sa part, le brave Capitaine de Gaspé eut l'insigne honneur d'être préposé à la garde du célèbre fort de Carillon. A cette occasion, le Marquis de Vaudreuil lui écrivait, à la date du 20 Mai 1759, cette lettre que l'on conserve encore dans sa famille : " Comme les circonstances, Monsieur, peuvent exiger que M^r de Bourlamaque abandonne le fort de Carillon à sa propre garnison, que, dans ce cas, ce poste sera le plus propre à procurer de la gloire, je vous ai destiné avec plaisir à y commander les troupes de la marine qui y resteront. Vous aurez sous vos ordres MM. de la Ronde, Denis, S^t Vincent et de Combre. Je connais vos ressources et je suis bien assuré que vous seconderez parfaitement le Commandant de ce fort : que votre fermeté servira d'exemple à votre troupe et lui fera faire la résistance la plus opiniâtre. Vous ne devez pas douter de la satisfaction que j'aurai à faire valoir votre zèle dans une occasion aussi importante et à vous procurer des grâces du Roi. J'ai l'honneur d'être très sincèrement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. (Signé) VAUDREUIL."

III^e ÉTAT DES PERTES EN DIFFÉRENTES BATAILLES. ¹

1755

ÉTAT DES TUÉS ET BLESSÉS

à la bataille de la Monongahéla, le 9 Juillet.

Effectif : { 250 Canadiens, } commandés par de Beaujeu.
 { 650 Sauvages, }

Anglais : 2,000 hommes, commandés par Braddock.

Tués :

Beaujeu (de), Commandant, LaPérade (Lanaudière de), Enseig.
Carqueville (Drouet de), Lieutenant, 3 Canadiens, 2 soldats et 15 Sauv.

¹ On peut voir dans l'ouvrage déjà cité de M^r Dussieux, " *le Canada sous la Domination française*, avec les documents dont on a parlé, d'autres détails sur les événements qui précédèrent et déterminèrent la perte du Canada. On y trouve en particulier, avec une juste appréciation des hommes de cette époque, des données exactes sur les forces respectives des armées et sur le nombre des guerriers qui restèrent sur les divers champs de bataille.

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.

31

Blessés :

Bailleul (de), Enseigne, LeBorgne, Lieutenant,
Hertel de St^e Thérèse, cadet, Douze Sauvages.
Montmidy (de), cadet,

ÉTAT DES PERTES ESSUYÉES

à l'affaire du lac St^e Sacrement, le 8 Septembre.

Tués :

La Fargeonnière (de la), Lieutenant Vingt-et-un soldats du Bataillon
du régiment de Languedoc. de la Reine,
LeGardeur de St^e Pierre, Capitaine Trente-trois Sauvages,
dans la marine, Sept soldats de la marine,
DuSablé, Enseigne, Cinq soldats du Bataillon de Lan-
guedoc.
Vingt-cinq Canadiens,

Blessés :

Biville (de), Lieutenant du Bataillon LeGardeur de Montesson, Lieute-
nant de marine,
LeGard. de Repentigny, Capitaine, Trente-six Canadiens,
Trente soldats du Bataillon de la Reine, Vingt soldats du Bataillon de
Languedoc.
Quarante Sauvages,

Prisonniers :

Baron Dieskau, Commandant, Gaucher-Gamelin, officier de mil.
Bernier, Aide-de-Camp du Général, LaCoste, fils, Capitaine de milices.
Le Capitaine de Longueuil n'a pu être retrouvé.
Fait à Montréal, le 30 Septembre 1755. (Signé) VAUDREUIL.

OFFICIERS TUÉS EN CANADA EN 1757.

Tués près du fort Duquesne.

LaSaussaye (de), Enseigne, St^e Ours (de), Enseigne,
Linctot (de), tué à Carillon, Villejoin (de), tué à la Presqu'Île.
Fait à Québec, le 30 Octobre 1757. (Signé) VAUDREUIL.

1760

OFFICIERS TUÉS A LA BATAILLE DE SAINTE FOYE

le 28 Avril.

1^e TROUPES DE TERRE.

Régiment de la Reine :

Desguisiers, Lieutenant, tué, Montreuil, Capt., blessé à mort.

Régiment de la Sarre :

Duprat, Capitaine, blessé à mort., Palmarolle, Capt., blessé à mort,
Forcet, " " " Parunet, Sous-Lieutenant, tué.

Royal Roussillon et Bearn :

Beusadel, Sous-Lieutenant, tué, Mouredon, Capitaine, tué.

Berry :

Bonchamp, Capt., blessé à mort,	Parmalière, Lieut., blessé à mort,
Cambray, " " "	Preisac, Capitaine, " "
Cavery, Lieutenant, tué,	Trivio, Lieut.-Colonel, " "
Darlenis, Capt. blessé à mort,	Valentin, Aide-Major, tué,
Frenson, Lieut. du 2 ^e Bataillon,	Vaudavant, Lieut. du 2 ^e Bat. tué,
blessé à mort,	Villamonte, Capitaine, tué.
Mesnard, Capitaine, blessé à mort,	

II^e COMPAGNIES DÉTACHÉES DE LA MARINE.

Boucherville (de), alné, Enseig., tué, S^t Martin, Capitaine, tué,
 Corbière, Lieutenant, tué, Varennes (de), Lieutenant, tué.
 Denis de la Ronde, Capitaine, tué.

MM. Denis de la Ronde et S^t Vincent furent tués à la tête des Grenadiers.

III^e MILICES.

Amelin, blessé à mort,	Prévoist, blessé à mort.
Delisle, " "	Rhéaume, Commandant, tué.
Lefebvre, tué,	

OFFICIERS

tués pendant le siège.

Barante, Capitaine de Bearn, tué, DosMelolises, Lieutenant, tué,
 Boischâtel, A.-Maj. de la Sarre, tué, Pradet, Lieut. de Languedoc, tué,
 DeBonne, Capitaine de milices, tué, (Hertel, noyé le 23 Juillet.)

M^r A. de Bonne, dont il a déjà été parlé, était neveu du Marquis de la Jonquière et avait servi dans le régiment de Condé, avant de passer en Canada. Fait Capitaine en 1751, il devint Chevalier de S^t Louis en 1759. A la bataille des Plaines d'Abraham, le Capitaine de Bonne commandait la droite de l'armée du Général Montcalm, avec M^r de S^t Ours, et occupait la Canardière.

S.

ué.

sé à mort,
" "
" "
ué,
2^e Bat. tué,
ué.

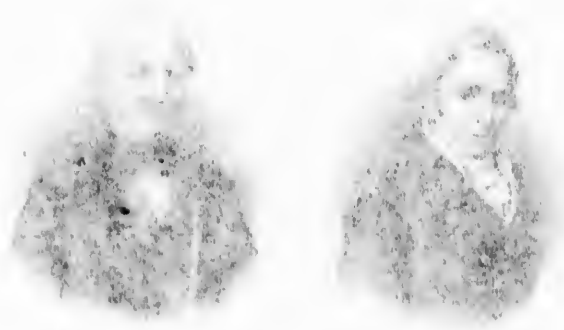
é,
nt, tué.

a tête des

, tué.

, tué,
edoc, tué,
(st.)

Marquis de
de passer
S^t Louis
de Bonne
M^r de S^t



CONTENTS OF RECORDS CONTAINED HEREIN

at the Station of the

Government of the State of New York

Copy

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...

II. ...

6. ...
7. ...
8. ...
9. ...

III. ...

10. ...
11. ...
12. ...

IV. ...

13. ...
14. ...
15. ...
16. ...
17. ...
18. ...
19. ...
20. ...



M. L. DUVERNAY.



M. G. FRANCHÈRE



M. BOUCHETTE

a
c
u
a
c
e
E
d
l
C
e
e
s

co
pe
de
ca
ch
ins

OFFICIERS DE L'ACADIE,

PLAISANCE ET ILE-ROYALE.



Après avoir rappelé la plupart des officiers du Canada proprement dit, nous ne pouvons terminer sans dire un mot de ceux de l'Acadie, ce pays faisant alors partie intégrante de la Nouvelle-France.¹ Le premier Gouverneur ou Commandant qui fut envoyé dans ce pays, après qu'il eut pris quelque importance, fut Mr Grandfontaine, appartenant au régiment de Carignan. Après avoir été fait successivement Lieutenant et Capitaine de vaisseau, il fut nommé Commandant à Pentagouet en 1670. Etant repassé en France en 1675, il fut remplacé par Mr de Chambly, autre officier du régiment de Carignan, celui-là même qui avait bâti en Canada le fort de son nom. Après avoir rempli les fonctions de Commandant en Acadie de 1673 à 1678, cet officier fut envoyé à la Grenade, en 1679, en qualité de Gouverneur, et de là à la Martinique en 1680. Mr de Chambly eut pour successeur Mr LeNeuf de la Vallière, fils de Mr de la

¹ Mr Rameau s'est engagé à nous donner l'histoire de la Louisiane, contrée non moins intéressante. Espérons qu'il tiendra parole. D'autres pourront nous retracer, ceux-ci l'histoire des Missions, sans oublier celle des tribus sauvages; ceux-là celle de la Religion qui a joué sur ce continent un rôle si important. La Nouvelle-France offre un vaste champ, et il n'est sorte d'esprit qui ne trouve matière à des ouvrages instructifs et édifiants tout à la fois.

Potherie, qui occupa peu de temps ce poste. Mr Perrot, ancien Gouverneur de Montréal, vint le relever. Après lui, Mr Portneuf de Menneval, enfant du Canada, aussi bien que Mr de Villebon qui avait rendu d'éminents services à de St Castin, fut appelé à remplir ce commandement. Il fut remplacé par Mr de Brouillan, qui, après avoir été Gouverneur à Plaisance en 1690 et fait Chevalier en 1698, fut nommé Commandant en Acadie en 1701 et Gouverneur en 1702.

1702

I^o OFFICIERS EN ACADIE.

OFFICIERS SUPÉRIEURS.

De Brouillan, Gouverneur,	De Villieu, Major.		
De Bonaventure, Lieut. du Roi.	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de Falaize.

Gannes de Falaize, Capitaine,	De Neuville Robineau, Enseigne.		
Moutainville (Clément de), Lieut.,	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie de la Boularderie.

De la Boularderie, Capitaine,	Lobat, Ingénieur.		
-------------------------------	-------------------	--	--

Compagnie de Chacornade.

De Chacornade, Capitaine,	De Teinville, Enseigne.		
Gannes de Falaize, Lieutenant,	Etc.	Etc.	Etc.

Compagnie Du Vivier.

Dupont-DuVivier, Capitaine,	St Pierre (de) Lieutenant.		
-----------------------------	----------------------------	--	--

A cette époque, l'Acadie, aussi bien que le reste de la Nouvelle-France, avait pour Intendant Mr François de Beauharnois. Comme ce fut lui qui obtint du Roi que le port Maltois fût érigé en Baronnie, et que d'ailleurs son frère, le Marquis de Beauharnois, a été, après Champlain et Mr de Vaudreuil, le gouverneur qui a le plus longtemps administré le pays, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos d'en dire un mot ici.

Mr F. de Beauharnois était originaire de l'Orléanais, d'où était venu Mr de Rigauville, ainsi que plusieurs autres, et appartenait à une famille des plus distinguées. D'abord Commissaire de la marine, puis Commissaire des armées

Perrot, Après, aussi, ts ser- mande- après Cheva- n 1701

nales, Mr de Beauharnois fût envoyé en Canada en 1702. Après avoir rempli la charge d'Intendant près de trois ans, il fut rappelé en France et placé sur un plus vaste théâtre. C'est alors qu'il obtint le port Maltois et qu'il le fit ériger en Baronnie, sous le nom de Beauville. C'était en 1707. Quatre ans après que cette faveur lui eût été accordée, le Baron de Beauville fut nommé Intendant de la marine à Rochefort, puis successivement Intendant de justice, police et finances de la Généralité de la Rochelle, Commissaire du Roi dans le pays d'Aunis et Iles adjacentes, dans les provinces de Saintonge et de l'Angoumois, Intendant des armées navales dans la mer de l'Océan, enfin Intendant-Général des armées navales en 1726. C'est du moins ce que nous apprend l'Armorial de France. Le Baron de Beauville mourut en 1746, à l'âge avancé de 81 an, sans laisser de postérité. Il avait été précédé dans la tombe, quinze ans auparavant, par son épouse, M^{lle} Anne des Grais, qui était décédée en 1731 dans la 63^e année de son âge.

c. seigne. c. z. de la s de ue le son plain emps rs de d'où es, et bord nées

Le Baron de Beauville n'était pas encore Intendant-Général des armées navales, lorsque son frère, Mr Charles de Beauharnois, fut envoyé dans la Nouvelle-France en qualité de Gouverneur-Général. Avant de parvenir à ce poste élevé, le Marquis de Beauharnois avait passé par tous les grades de l'armée. D'abord Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau en 1699, il avait été fait successivement Capitaine d'une Compagnie franche d'Infanterie de la marine en 1699, Capitaine de frégate en 1707 et enfin Capitaine de vaisseau en 1708, puis Chevalier de St Louis. Devenu Gouverneur du Canada, il profita de la longue paix qui signala son administration pour faire progresser la Colonie et la mettre à l'abri de toute insulte. Après avoir chargé de Ligneris de mettre un terme aux brigandages des Outagamis, il envoya de la Verendrye explorer les terres situées entre les Montagnes-Rocheuses à l'Ouest et les lacs Supérieur et Ouinipeg à l'Est, mission qui a suffi pour immortaliser ce célèbre voyageur. L'attaque

et la prise de Louisbourg ayant fait craindre à Mr de Beauharnois que les Anglais ne se portassent sur le Canada, il mit tout en œuvre pour en augmenter les fortifications. Ces travaux étaient bien avancés, lorsqu'il demanda son rappel. C'est alors qu'en récompense de ses nombreux services, il fut nommé, comme l'avait été son frère, Intendant-Général des armées navales, charge dont il ne devait pas jouir longtemps. Il mourut, en effet, à Paris, le 13 Juillet 1749, trois ans à peine après son retour. Le Marquis de Beauharnois avait épousé en 1716 M^{lle} René Pays, sœur de M^{me} de Bourjoly veuve en dernier lieu de Mr Hardouneau, Seigneur de Laudanière, mais il n'en eût point d'enfants.

Ces deux hauts fonctionnaires ne furent pas les seuls officiers que la famille de Beauharnois de la Boische et de la Chaussée donna à la Nouvelle-France. On en retrouve encore deux autres, l'un du nom de Claude et l'autre du nom de Guillaume.—Le premier, après avoir servi quelque temps comme Lieutenant, fut promu au grade de Capitaine, ainsi qu'on le voit ailleurs. Ce fut lui qui, de concert avec le Gouverneur, obtint en 1729, sur le St Laurent, cette belle Seigneurie qui porte encore son nom. Le second, d'abord Garde-Marine, étant passé en Canada, devint Lieutenant en 1702, puis, deux ans après, Capitaine. Il ne fit qu'avancer en grade avec le temps : après avoir été nommé Aide-Major des armées navales et du fort de Rochefort en 1711, il fut fait Lieutenant puis Capitaine de vaisseau, et enfin Chevalier de St Louis. Il mourut en 1741, à St Domingue, sans être marié.

Les MM. de Beauharnois avaient encore deux autres frères ; l'un, nommé Jacques, Capitaine du premier Bataillon du régiment du Maine, qui fut tué au siège de Mayence ; l'autre, du nom de Jean, qui ne fit pas moins honneur à sa profession. “ Entrés dans le service, dès qu'ils ont été “ en âge de porter les armes, disait le Roi de France, ils “ nous ont donné, dans toutes les expéditions militaires “ et les occasions de guerre, où ils se sont trouvés, des

“marques de leur valeur et de leur fidélité, à l'exemple
 “de François de Beauharnois, leur père, et de leurs
 “ancêtres, qui, pour les services rendus à nous et aux
 “Rois, nos prédécesseurs, soit dans la robe soit dans
 “l'épée, ont été nommés Conseillers d'Etat, honorés du
 “collier de l'Ordre de St Michel et pourvus de charges
 “considérables et d'emplois militaires.” Ils avaient une
 sœur qui devint l'épouse de M^r Bégon. ¹

Marchant sur les traces glorieuses de ses oncles, François, Marquis de la Ferté-Beauharnois, né à la Rochelle en 1714, devint Gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe en 1756, puis Chef d'Escadre des armées navales en 1764. Un autre, Claude Beauharnois, Comte des Roches-Baritand, Seigneur de la Chaussée, né à Rochefort en 1717, étant passé en Canada, fut fait successivement Lieutenant en pied, Capitaine, et enfin Lieutenant d'artillerie en 1745. Telle est, en peu de mots, l'histoire de cette illustre famille.

¹ M^r Michel Bégon qui avait épousé M^{lle} Jeanne Elisabeth de Beauharnois, sœur des MM. de Beauharnois, dont nous venons de parler, est celui même qui remplit pendant tant d'années la charge d'Intendant du Canada. Avant d'occuper cette place, il avait déjà donné des preuves de sa capacité, d'abord comme Inspecteur-Général à la Cour, et ensuite comme Commissaire-Ordonnateur à Rochefort. Etant repassé en France, il fut nommé Intendant du Havre et des armées navales. Ce haut fonctionnaire, qualifié de Seigneur de la Picardière et Conseiller du Roi, était fils de Michel Bégon, de Blois, d'abord Commissaire Général à Brest et ensuite Intendant des Galères de France, et de Dame Madeleine Druillon, et l'aînée de la famille.—Scipion Jérôme, celui de ses deux frères qui venait après lui, devint Evêque et Comte de Toul, puis prince du Saint Empire. Il mourut en 1753, dans la 77^e année de son âge.—Claude Michel, le cadet, d'abord Enseigne de vaisseau en 1703, puis Lieutenant de vaisseau en 1714, fut fait Chevalier de St Louis en 1718. Après avoir rempli les fonctions de Major à Québec en 1726, il reçut une pension quatre ans après. Il fut successivement Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et à Montréal, puis devint Gouverneur de ce premier poste en 1743. A sa mort, arrivée en 1748, il laissait, de son mariage avec M^{lle} Catherine Robert, plusieurs enfants, entre autres trois filles qui avaient reçu leur éducation chez les Dames Ursulines de Québec.—Quant aux quatre Demoiselles Bégon, sœurs des précédents, l'une se fit Carmélite à Blois, et les trois autres se marièrent. L'aînée épousa M^r Joseph d'Arcussia, issu d'une famille noble de Provence; la seconde fit alliance avec M^r de la Galissonnière, Gouverneur de la Nouvelle-France; et la troisième devint l'épouse de M^r Foyal de Donuri, Gouverneur de Blois.

II° OFFICIERS DE PLAISANCE.

OFFICIERS SUPÉRIEURS.

De Monic, Commandant,	L'Hermite, Major,	
De Costebelle, Lieut. du Roi,	Etc. Etc.	Etc.

Compagnie de Costebelle.

De Costebelle, Capitaine,	De la Salle, Enseigne.	
Amariton, Lieutenant,	Etc. Etc.	Etc.

Compagnie de Villemonçezu.

De Villemonçeau, Capitaine,	Dupuis du Pensins, Enseigne.	
D'Allord de S ^{te} Marie, Lieutenant.	Etc. Etc.	Etc.

Compagnie de St. Ovide.

De S ^t Ovide, Capitaine,	Daujeac, Enseigne.	
Rousseau de Villejoin, Lieutenant,	Etc. Etc.	Etc.

Parmi les officiers que nous venons de nommer, il en est quelques-uns qui ont rempli un rôle si brillant, que nous ne pouvons nous défendre d'en dire un mot.—Avant d'être nommé Commandant à Plaisance en 1697, Mr de Monic avait servi dans le régiment de Champagne en 1675. Etant passé en Canada, il avait rempli les fonctions de Major à Québec en 1691. Il devint ensuite Lieutenant de vaisseau à Rochefort en 1700, et, après avoir été fait Chevalier en 1707, il mourut à Bayonne.—Mr d'Allord de S^{te} Marie fut aussi un des plus braves officiers de son temps. De Lieutenant qu'il était, il devint Capitaine en 1712 et fut fait Chevalier de S^t Louis deux ans après.—Mr l'Hermite, Major à Plaisance dès 1695, se vit élevé, en 1714, par son seul mérite, au rang de Lieutenant du Roi à l'Île Royale. Nous croyons que c'est le même, qui, après avoir été décoré de la Croix de S^t Louis en 1718, périt en 1725 dans le naufrage le *Chameau*.—Dans le même temps, se distinguait un autre officier qui, comme écrivain, a laissé un nom trop célèbre. C'est le Baron de Lahontan. Lieutenant réformé en 1687, il fut fait Garde-Magasin en 1693. Cette même année, il devint Lieutenant du Roi à Plaisance, poste qu'il occupa jusqu'en 1695.

1706

DE SUBERCASE, GOUVERNEUR DE L'ACADIE.

De Brouillan étant mort en 1705, Auger de Subercase fut nommé pour le remplacer. Officier du régiment de Bretagne, M^r de Subercase passa dans la Nouvelle-France en 1687. Après avoir rempli les fonctions de Garde-Magasin en 1693, de Major l'année suivante, et d'Aide-Major de la marine en 1695, il fut envoyé à Plaisance, en 1702, pour remplir la charge de Gouverneur. Trois ans après, il fut fait Chevalier, et, en 1706, son mérite le fit appeler à succéder à M^r de Brouillan. C'est, avec le Baron de St Castin, une des plus grandes figures de cette époque. Après avoir repoussé les Anglais pendant plus de quatre ans, il ne céda, en 1710, que devant le nombre.

1712

DE ST. OVIDE, LIEUTENANT DU ROI A L'ILE ROYALE.

Héritier du zèle et de la valeur de Subercase, de St Ovide porta aussi bien haut la gloire du nom français dans ces parages. D'abord Enseigne en 1692, il fut fait Lieutenant en 1694, et, deux ans après, il fut promu au grade de Capitaine. Il occupait ce grade depuis trois ans, lorsque son rare mérite fit penser à lui pour la place de Lieutenant du Roi à Plaisance. C'était en 1709. Après s'être acquitté de son emploi à la satisfaction générale, il fut choisi en 1714, pour remplir les mêmes fonctions à l'Île Royale, après de Costebelle, une autre gloire de cette époque.

1730

L'année 1730 vit mourir deux officiers de mérite : de Catalogne, jeune Lieutenant, et d'Allord de St^e Marie, Capitaine plus haut nommé. "St^e Marie, aîné, dont le père vient de mourir, écrivait M^r de Beauharnois, se présente pour être Enseigne en pied. Il connaît le Génie et est recommandé par le Maréchal de Besoue."

1748

DENIS DE BONAVENTURE COMMANDANT A L'ILE ST. JEAN.

“ L'arrangement qui avait été fait par rapport au Sieur
 “ Du Vivier, pour le commandement de l'île S^t Jean,
 “ écrivait, en 1748, Mr de la Galissonnière, ne pouvant pas
 “ avoir lieu, il est nécessaire de pourvoir à ce comman-
 “ dement. C'est le Sieur Denis de Bonaventure qui
 “ l'exerce provisoirement, depuis la reprise de la posses-
 “ sion de la Colonie. Comme il s'en est acquitté jusqu'à
 “ présent à la satisfaction des Supérieurs et au gré des
 “ habitants, anciens et nouveaux, on estime qu'il n'y a
 “ pas de meilleur sujet pour remplacer le Sieur Du Vivier.
 “ Mais au lieu de lui donner le titre de Lieutenant du
 “ Roi, que Sa Majesté avait accordé à celui-ci, elle peut
 “ se contenter de lui accorder celui de Major. Il aura
 “ deux cents livres d'appointement en cette qualité ; mais
 “ il paraît juste d'y ajouter une gratification de mille cinq
 “ cents livres, comme Commandant.
 “ Ce changement et celui de Mr Du Chambon-Vergor,
 “ autre Capitaine qui passa en Canada, laissent deux
 “ Compagnies vacantes. On propose pour les remplir les
 “ suivants : d'Ailleboust de la Boulasserie et Benjamin
 “ de Villeray, anciens Lieutenants. (Signé) LaGALIS-
 “ SONNIÈRE.”

Enseigne en 1720, Lieutenant en 1731, Mr Denis de Bonaventure était Capitaine depuis 1737 lorsqu'il fut ainsi chargé du commandement de l'île S^t Jean.

OFFICIERS

passés du Canada à Louisbourg par le *Léopard*.

Beaugord,	Enseigne.	LaSaussaye (de),	Enseigne.
Bleury (de)	“	LaVoustes	“
Charly (de)	“	Lery (Chaussegros de)	“
Du Plessis,	“	Noyelle (de)	“
Du Portail,	“	Raimbault,	“
Gauthier de Varennes,	“	Villedonné (de)	“
La Pérade (Le Chev. de)	“	Villère	“
LaRonde (Denis de), Lieutenant,		Etc.	

AN.

Sieur
Jean,
nt pas
man-
qui
osses-
squ'à
des
y a
vier.
nt du
peut
aura
mais
cing

gor,
eux
r les
min
LIS-

de
fut

gne.

Claude Robutel
Oudoucourt Jean Deming

MONIE
Jacque Touaire J. P. Molay
Demoubrant.

Desmartin Janeling
Demoubrant

A. La Houë N. Phoband
Belmont S. G.
S. Sicut normand

J. de Salagnac
Fran. Dollier de Casson

Le marquis de la Groë

Le 17 Décembre 1755, mariage à Montréal de Philippe d'Agneaux de la Saussaye avec M^{lle} Marie Anne de Verchères, la même sans doute qui, en 1769, épousa en secondes noces M^r Pierre Trottier Desaulniers, et dont la sœur, M^{lle} Charlotte de Verchères, devint l'épouse, en 1767, de René Hertel de Rouville, seize ans après le mariage de M^{lle} Catherine de Verchères avec Pierre Hertel de Beaubassin.— Un an avant le mariage de M^r de la Saussaye, le 7 Janvier, le jour même où sa sœur, M^{lle} Marguerite de Bleury, épousait Louis Dandonneau du Sablé, avait lieu aussi à Montréal, celui de Jean Clément de Bleury avec M^{lle} Marie René Gamelin-Maugras, vingt trois ans après le mariage, dans la même ville, de Christophe Sabrevois avec M^{lle} Agathe Hertel.— Le mariage de M^r J. C. de Bleury avait été précédé, en 1751, de celui de Pierre-Philippe de Noyelle avec M^{lle} Marie-Anne Boucher, et suivi, en 1766, de celui de M^{lle} Marie-Madeleine Du Plessis avec J. François LeGardeur, à Montréal également, ainsi que de celui de M^{lle} Marguerite Sabrevois de Bleury, en 1769, avec Jean Thomas de Lorimier.— Nous retrouvons encore, en 1747, le mariage de Paul-François Raimbault de St Blain, dont la famille était alliée à celles des D'amours, des Boucher de la Perrière et de la Bruère, des de Contreœur etc., avec M^{lle} Louis Hertel de Moncourt.

1750

Comme en Canada, la garnison de ce pays devait être augmentée, en prévision des éventualités. Voici, en effet, ce que porte une note de 1750 : “ La garnison de cette Colonie a été fixée sur le pied de mille deux cents hommes qui doivent former vingt-quatre Compagnies, de cinquante hommes chacune, indépendamment d'une Compagnie de canoniers-bombardiers, qui n'est que de trente hommes, mais qui sera portée à cinquante hommes.”

OFFICIERS

désignés pour les Iles d'Amérique.

Pour être Lieutenants :

Barollon, Enseigne,	Raimbault-Groschône, Enseigne,
Hertel de la Frenlière,	Raimbault-Lusodière, “
La Verendrye (de)	“ Etc., etc.

Pour être Enseignes :

Belleville (de), Cadet,	Joannés (de), aîné, Cadet,
Du Plessis, “	La Guitterie, “

Epervancho (Le Chev. de l'), " Linctot (de), "
 Godefroy, " Saequespée Domicourt, "

Fait à Québec, le 30 Octobre 1750. (Signé) LA JONCAIRE.

En 1759, l'année où Claude Raimbault de Barollon épousait M^{lle} Marie-Thérèse du Sablé, avait lieu à Montréal le mariage de Jean-Baptiste Godefroy, avec M^{lle} Marguerite de Couagne, dont la sœur, M^{lle} Marie Françoise, avait épousé, en 1751, Georges de Gannes, et dont une autre, M^{lle} Louise, entrait, en 1758, dans la famille de Boucherville,¹ en contractant mariage avec Louis Boucher, pendant que, de son côté, M^{lle} Josephte Gauthier de la Verendrye, à l'exemple de M^{lle} Marie Catherine qui avait épousé, en 1743, M^r Jean LeBer de Senneville, faisait alliance, en 1755, avec Amable de Montigny.

1751

OFFICIERS

mariés à l'Île Royale.

Benoist, Capitaine,	Gourville (de), Capitaine,
Boularderie (de la), Capitaine,	La Boularderie (de), "
Daujeac, "	La Brijeonnière (de), Lieutenant,
Decoux, "	La Vallère (de), Capitaine,
Du Hayet, "	Villedonné (de), Enseigne,
Du Chambon, "	Villejoin (de), Capitaine,
Du Vivier, "	Villeray (de), Lieutenant,
Estimaerville (d') "	Etc., etc.

¹ Dans les titres de Noblesse de M^r de Boucherville, il faut lire : " de la soixante et cinquième année de notre règne," et non de la cinquième. Il faut lire également au même endroit : " fille de Joseph Cardin " et non de Jean-Baptiste de la Bruère ; " Pierre," et non pas Pierre-René ; " sept enfants," et non quatre ; " plus tard Reine d'Angleterre," et non Reine des Belges.— Aux articles de Longueuil et d'Eschambault, il faut lire : " Catherine d'Eschambault," et non Marie Anne, " ou Marie Catherine ; " veuve de Philippe Peire," et non M^{lle}. — Aux articles de de Lery et de Lotbinière, c'est " Lieutenant," et non Lieutenant-Colonel qu'il faut ; " Academie," et non Institut. On nous a signalé ces inexactitudes, entre plusieurs autres, et nous aimons à les rectifier.— Sur la foi des autres, nous avons dit que le Marquis de Vaudreuil était mort en 1764 ; mais, si on s'en tient à des documents qui semblent sûrs, il ne serait décédé qu'en 1768.

FAMILLE D'ESTIMAUVILLE.

Mr d'Estimauville, ainsi que Mr Payen ¹ de Noyan, appartenait à une ancienne famille noble de Normandie, dont les armes sont : des gueules à trois merlettes d'argent, deux en chef et une en pointe. Né le 12 Mars 1714, à Trouville, Généralité de Rouen, Mr Jean-Baptiste Philippe d'Estimauville, après avoir été attaché, en 1729, en qualité de Page, au service de son Altesse Serenissime Madame la Duchesse de Bourbon, entra, en 1730, dans la Compagnie des Cadets gentilshommes, établie par le Roi à la citadelle de Metz. Etant passé de là au régiment de Lyonnais en 1733, il en fut fait Lieutenant, puis devint successivement

¹ Mr Bruno-Pierre Payen, Seigneur de Noyan et de Chavoy, que nous avons déjà rappelé ailleurs, descendait d'une ancienne famille noble, dont les armes sont : d'argent, à trois tourteaux de sable, posés, deux en chef et un en pointe, le premier à droite, chargé d'une rose d'or; supports: deux athlètes et un cimier; cri de guerre: in *arduis fortior*. Etant passé de bonne heure dans la Nouvelle-France, il y épousa M^{lle} Catherine Lemoyne, dont il eut quatre enfants: Pierre-Jacques, Gilles-Augustin, Esther-Rolland et Pierre Benoit. Après la mort de son épouse, il contracta un second mariage avec M^{lle} Louise Duval qui lui donna deux enfants: Paul-René et Pierre.— Pierre-Jacques parvint, comme son père, aux premiers grades de l'armée. Ayant épousé, en 1731, M^{lle} Catherine d'Alleboust de Mantet, il devint père de deux enfants, dont l'un, Louis, mourut au champ d'honneur en 1760, et l'autre entra dans la famille de Repentigny.— Gilles-Augustin, dit le Chevalier de Noyan, passa en Louisiane en 1720. De son mariage avec M^{lle} Jeanne du Manoir, il eut quatre enfants: Jean-Baptiste Philippe, par la suite Capitaine de Cavalerie, celui même qui fut enveloppé dans la disgrâce de LaFrenière et qui fut réformé en 1762; Pierre-Benoit, mort en bas âge; Louis-Rolland, qui devint plus tard Enseigne de vaisseau; et Marie-Anne, qui fit alliance avec le Comte Mallet du Puy-Vallers.— Esther-Rolland, Seigneur de Chavoy, d'abord Capitaine de vaisseau, puis Lieutenant au Corps royal d'artillerie, devint Commissaire ordinaire d'artillerie. De son mariage avec M^{lle} Anne-Fiset Arthur de la Villarmois, il laissa plusieurs enfants, dont un entra dans le régiment de Lyonnais.— Pierre Benoit, le plus jeune, se choisit une épouse dans la famille de Mr Verdun de la Cour du Bois, Seigneur de Cormevoy.— Pierre, issu du second lit, épousa M^{lle} Anne de la Haussaye et en eut cinq enfants: deux fils et trois filles. Une de ces dernières s'étant faite Religieuse de l'Ordre de St Augustin, devint Supérieure de l'Hôpital d'Avranches, en Normandie. Jacques, l'aîné des fils, entra dans le régiment de Briquerville et fut décoré de la Croix de St Louis. Il a laissé plusieurs enfants. Telles sont les données que nous trouvons dans d'anciens papiers sur cette famille remarquable.

Capitaine de brûlot, et enfin Capitaine d'une Compagnie franche, détachée de la marine pour servir de garnison à l'Île-Royale. Le 15 Avril 1755, il fut décoré de la Croix de S^t Louis, continua à servir jusqu'à la prise du pays par les Anglais, et ne quitta l'armée qu'en 1766. Plusieurs années auparavant, en 1749, il avait épousé M^{lle} Marie Charlotte d'Ailleboust qui lui donna treize enfants, dont sept survécurent. On peut voir leurs noms plus loin. A cette famille appartiennent les MM. d'Estimauville du Canada, dont l'un, après avoir rempli plusieurs charges importantes, laissa trois enfants, entr'autres M^r d'Estimauville marié à M^{lle} Couillard ; et dont l'autre, non moins avantageusement connu, a été père de Madame Rolland.

FAMILLE DU VIVIER.

M^r Du Vivier que l'on voit jouer à cette époque un rôle prééminent, appartenait à une famille très répandue dans le pays, comme on peut le remarquer. Suivant des papiers qui nous ont été communiqués, le premier qui passa dans la Nouvelle-France, fut M^r Henri-Jules Fournier, Sieur du Vivier. Il était fils de Henri Le Fournier, Sieur du Vivier, Brigadier des Gardes du Roi, et de Dame Catherine Devaux. De son mariage contracté à Québec, avec M^{lle} Thérèse Gadois, Henri-Jules le Fournier eut trois enfants : Louis-Hector, Thérèse et Marguerite. Les deux Demoiselles entrèrent dans la famille d'Ailleboust. L'une, Thérèse, épousa M^r Paul d'Ailleboust, Sieur de Cuisy, et, après la mort de son mari, contracta un second mariage, en 1741, avec M^r Alexandre d'Ailleboust, Sieur d'Argenteuil. L'autre, Marguerite, fit alliance avec M^r Louis d'Ailleboust, Sieur de Coulonge. Quant à Louis-Hector, il se choisit une épouse dans la famille de M^r Cabana-Desjardis. Cette Dame, du nom de Marie-Anne, étant venue à mourir, il convola à de nouvelles noces et forma une seconde alliance avec M^{lle} Charlotte d'Amours de Leuviers, dont nous avons rappelé la famille. De ce dernier mariage, il eut, entr'autres enfants, Louis-

Hector, lequel, ayant atteint sa vingtième année, épousa, en 1763, M^{lle} Elisabeth Roy-Desjardins. On a parlé ailleurs de l'application de M^r Duquesne à rétablir la discipline parmi les troupes, en arrivant dans son gouvernement. On peut s'en faire une idée par la lettre suivante qu'il adressait à celui des membres de cette famille qui commandait alors à la Prairie et qui était intime ami du Chevalier de la Corne. La voici : " Québec, 25 Août 1752. Quoique je sois informé, Monsieur, que le poste qui vous est confié, est en fort bonnes mains et que vous avez toute la capacité désirable pour l'administration dont il est susceptible, il m'est ordonné, dans mes instructions, de vous faire savoir que vous devez éviter soigneusement tout sujet de contestation avec les Sauvages, afin de ne point occasionner une guerre avec eux qui ne pourrait qu'être préjudiciable au bien de la Colonie et que le Roi veut à tout prix empêcher. A l'égard des présents que vous avez coutume de faire aux Sauvages, Sa Majesté exige que vous les motiviez sur votre journal et que vous en donniez un compte exact. Vous voudrez bien m'en envoyer une copie. Quelque tranquillité qui règne dans toute la dépendance de votre poste, vous devez toujours être sur vos gardes, afin d'éviter les surprises. Malgré la bonne opinion que j'ai de tous les officiers de cette Colonie et de vous en particulier, Monsieur, je suis obligé, pour me conformer aux intentions du Ministre, de ne conserver dans leurs postes que les officiers qui concilieront la prudence avec les talents et j'aime à vous en informer. Ceux qui garderont l'économie dont ce pays a tant besoin, seront préférés pour les grâces que le Roi a à répandre, et on n'aura nul égard à l'ancienneté. Je serai infiniment satisfait si vous me mettez à même de vous distinguer dans le compte exact et juste que je me propose de rendre à ia Cour, quand j'aurai pris par moi même connaissance du mérite d'un chacun. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre etc. (Signé) DUQUESNE."

OFFICIERS

1752

OFFICIERS

désignés pour repasser en France par *l'Angélique*.

Chabot de Bryon, Lieutenant, Du Lehec, Enseigne,
 Coutreau (de), Enseigne, Etc., etc.

1754

Druccourt,

Gouverneur à l'Île Royale.

Le C^{te} de Raymond, Maréchal de Camp, Gouverneur de l'Île Royale depuis 1751, étant repassé en France en 1753, Mr Druccourt lui succéda dans son commandement. On connaît sa belle défense de Louisbourg en 1758, et la gloire impérissable que s'est acquise M^{me} Druccourt, en rivalisant de zèle et de courage avec son mari. Après M^{me} Latour, aucune femme n'a plus illustré ces contrées.

1755

DE BOISUÉBERT,

Commandant à la rivière St Jean.

Parmi les guerriers qui se sont rendus célèbres à cette époque tourmentée, on peut mettre au premier rang l'illustre de Boishébert, Commandant à la rivière St Jean. Après y avoir élevé un fort en 1750, se voyant pressé de toutes parts, plutôt que de le laisser tomber entre les mains de ses ennemis, il y mit lui-même le feu en 1755.

1760

OFFICIERS DE L'ÎLE ROYALE EN CANADA,

par ordre, ou en congé.

Lieutenants :

Bourdon,
 Johnstone,

La Potherie (de),
 Villejoin (de), fils.

Enseignes :

Catalogne (de),
 Grillot de Poëilly, repassé en Acadie,
 Hertel (Etienne),

Hertel (Michel),
 Hertel de Sorol,
 Poupet de la Boularderie.

Josephte Couraui de la Côte, dont la famille était alliée à celle d'Ailleboust.

Famille de Gourville :

De Gourville, Capitaine,	53 ans.	M ^{me} de Gourville,	44 ans.
" Michel Dupont, Ens.,	24	Anne "	20
" Antoine Dupont (neveu),	12	Marie-Anne "	18

Famille Laforêt :

Laforêt, Aide-Major,	37 ans.	M ^{me} Laforêt,	24 ans.
"	1		

Famille Le Neuf de la Vallière :

Le Neuf de la Vallière, Cap.,	50 ans.	M ^{lle} de la Vallière (sœur),	37 ans.
" " fils,	12	" Charlotte (filie),	14
" " "	11		
" de Beaubassin,	2		

Famille Le Neuf de Boisneuf :

Le Neuf de Boisneuf, Capt.,	45 ans.	M ^{me} de Boisneuf.	28 ans.
" " "	10	" de la Potherie,	1
" de Montenay,	3		

Famille Rousseau-Dorfontaine :

Rousseau-Dorfontaine Capt.	45 ans.	M ^{me} Dorfontaine,	45 ans.
----------------------------	---------	------------------------------	---------

Famille de St. Aigne :

De St Aigne,	50 ans.	M ^{me} de St Aigne,	27 ans.
" Côme,	10	Josephte "	3

AUTRES CAPITAINES :

De la Pérelle, Henry,	40 ans.	Dumaine,	35 ans.
Lechier de St Simon,	41		

CAPITAINE RÉFORMÉ :

De la Boularderie,	57 ans.	M ^{me} de la Boularderie,	49 ans.
" fils,	24	Richard "	19
" "	21	De Vely "	14

LIEUTENANTS :

Bourdon,	42 ans.	M ^{me} Bourdon, à Halifax,	34 ans.
" Marguerite.	7	Louise "	3
DuPortail,	34	M ^{me} DuPortail,	25
DuVivier,	45	M ^{me} DuVivier,	37
" Charlotte,	3	Louise "	1
LaPommeraye,	33	M ^{me} LaPommeraye,	26
" Jean-Baptiste,	1	M ^{lle} de Villedonné,	11
Villedonné (de)	47	M ^{me} de Villejoin,	19
" Enseigne	22		
Villejoin (Rousseau de)	30		

d'Ail-

4 ans.

0

8

4 ans.

7 ans.

4

ans.

ans.

ans.

ans.

ans.

ans.

Arceuaux

A. Panet

Lachêre

Bisbevillet

Hugnet Rehaubault

Eusebeaux

+ G. ol. Evêque Tequibee

Chartier de Lotbinière

Bar. Debeaux & Daby

M. de Salaberry

DE L'ILE ROYALE.

49

AUTRES LIEUTENANTS :

Boisberthelot (de)	33 ans.	La Vouste,	37 ans.
De Goutins,	33	Lery (Chaussegros de)	35
Langis de la Pilette,	33		

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE :

La Boucherie,	33 ans.	M ^{me} de la Boucherie,	27 ans.
" Louis,	2	Marguerite, "	1

CHIRURGIEN-MAJOR DES TROUPES :

Bertin,	60 ans.	M ^{me} Bertin,	32 ans.
"	26	Charles Bertin,	8

ENSEIGNES EN PIED :

D'Ailleboust (Le Chevalier)	28 ans.	Mauriet,	28 ans.
Boisberthelot (Le Chev. de)	22	Noyelle (de)	40
" (Pélerin)	24	Périgny (de)	25
Bonaventure (Denis de)	14	Rondeau,	23
Carrerot,	27	Sabattier,	26
Catalogne (de)	27	S ^t Aigne (de)	22
Cournoyer (Hertel de)	28	Villeray (de)	25
Cusaque (de)	23	Etc., etc.	

ENSEIGNES EN SECOND :

Carrerot (André)	21 ans.	De Tournay,	40 ans.
De Villeray,	21		

VEUVES :

M ^{me} Chauvelin,	25 ans.	M ^{me} Thiery,	45 ans.
filie	4	Madeleine "	18
M ^{me} Denis,	34	Victoire "	15
filie,	9	François "	13
M ^{me} Du Hayet,	46	M ^{me} De Villeray,	47
M ^{me} de Montalembert,	27	M ^{lle} "	19
Pierre "	7	Etc., etc.	

Fait à Rochefort.

CAPITAINES DESTINÉS A ST. DOMINGUE.

Famille de Verteuil :

De Verteuil, Capitaine,	40 ans.	Henri de Verteuil,	4 ans.
M ^{me} "	27	Victoire "	7
Pierre "	8	Josephite "	2

Famille d'Ailleboust de Villemer :

Villemer (d'Ailleboust de)	30 ans.	M ^{me} d'Ailleboust,	22 ans.
----------------------------	---------	-------------------------------	---------

AUTRES :

DuPlessis-Faber,	41 ans. LeNeuf de la Potherie,	32 ans.
------------------	--------------------------------	---------

ENSEIGNES :

Cournoyer de Chambly,	27 ans. Rousseau-Dorfontaine,	27 ans.
-----------------------	-------------------------------	---------



32 ans.

27 ans.

DÉPART DES TROUPES DE LA COLONIE.

1760

OFFICIERS ET SOLDATS

arrivés à Rochefort le 28 Septembre.

De Goutins-Brecourt, Enseigne,	44 anciens soldats,
Denis de la Ronde, Capitaine,	2 Sergents, 3 Caporaux,
Ligneris (de), Enseigne,	1 Tambour, 2 Canonniers,
Villera y d'Artigny, (Le Chev. de),	20 recrues.

OFFICIERS ET SOLDATS

arrivés des prisons d'Angleterre, le 29 Septembre.

Boucherville (de), Enseigne,	La Pilette, Lieutenant,
Du Chambon-Vergor, Capitaine,	Montarville (de), Enseigne,
3 Sergents.	37 vieux soldats,
2 Caporaux,	11 recrues.
3 Tambours.	

OFFICIERS ET SOLDATS

arrivés à la Rochelle par les vaisseaux :

<i>Le Parlementaire,</i>	<i>Le Anna,</i>
<i>Le Brique-Gallet,</i>	<i>Le Dauphin,</i>
<i>Le Roy,</i>	<i>Le Royant et Bordeaux,</i>
<i>Le Grandville,</i>	<i>Le Charleston et Rébecca,</i>
<i>Le Malbeck,</i>	

et licenciés à Rochefort, du 12 au 23 Décembre.

Nom des Compagnies : *Nombre des hommes :*

BEAUJEU (de)	{ 3 Sergents, 4 Caporaux, 1 Tambour, 22 Fusilliers.
BELESTRE (de)	{ 3 Caporaux, 1 Tambour, 17 Fusilliers.
BENOIST	1 Fusillier.
BOISHÉBERT (de)	{ 3 Sergents, 1 Caporal, 8 Fusilliers.
CHAUSSEGROS de Lery	{ 2 Caporaux, 16 soldats.
COURTEMANCHE (de)	{ 1 Sergent, 1 Caporal, 1 Tambour, 12 Fusilliers.

DE LORIMIER	{ 2 Caporaux, 2 Tambours, 1 Fife, 14 Fusilliers.
DUBUISSON	{ 2 Sergents, 1 Caporal, 1 Tambour, 14 Fusilliers.
ESCHAILLONS (d')	{ 4 Caporaux, 1 Tambour, 24 Fusilliers.
GANNES de Falaize (de)	{ 2 Sergents, 13 Fusilliers.
GASPÉ (de)	{ 2 Sergents, 20 Fusilliers.
HERDIN	{ 1 Sergent, 4 Caporaux, 18 Fusilliers.
HUGHES (d')	2 Fusilliers.
LA COLOMBIÈRE (de)	{ 2 Sergents, 3 Caporaux, 23 Fusilliers.
LA CORNE (Chev. de)	{ 3 Caporaux, 2 Tambours, 19 Fusilliers.
LA PERRIÈRE (de)	{ 1 Sergent, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
LA ROCHE (de)	3 Fusilliers.
LA RONDE (de)	{ 3 Sergents, 3 Caporaux, 24 Fusilliers.
LA VALTERIE (de)	{ 1 Caporal, 11 soldats.
LIGNERIS (de)	{ 1 Sergent, 2 Caporaux, 16 Fusilliers.
LOTBINIÈRE (de)	{ 2 Sergents, 4 Caporaux, 15 Fusilliers.
LUSIGNAN (de)	{ 1 Sergent, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
MARIN	{ 1 Caporal, 1 Tambour, 15 Fusilliers.
MÉZIÈRES (de)	{ 2 Sergents, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
MONTIGNY (de)	{ 1 Caporal, 18 Fusilliers.
PORTNEUF (de)	{ 1 Sergent, 8 Fusilliers.
RAYMOND	{ 3 Sergents, 2 Caporaux, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
REPENTIGNY (de)	{ 3 Sergents, 1 Tambour, 23 Fusilliers.
ROUVILLE (de)	5 Fusilliers.

ST. LUC (de)	{ 2 Sergents, 17 Fusilliers.
ST. MARTIN	{ 1 Sergent, 3 Caporaux, 1 Tambour, 18 Fusilliers.
ST. OUNS (de)	{ 1 Sergent, 1 Caporal, 11 soldats.
ST. VINCENT	1 Fusillier.
VERGOR	{ 3 Sergents, 4 Caporaux, 8 Fusilliers.

“ Sur ce nombre d'hommes, 39 sont blessés, ou malades.”

Fait à Rochefort, ce 30 Décembre 1760. (Signé) BRIAULT.

ROLE DES TROUPES DE LA MARINE

D'APRÈS UN ÉTAT SIGNÉ, A LA ROCHELLE, LE 18 AOUT 1761.

I^o COMPAGNIE DES CANONNIERS-BOMBARDIERS.

Capitaines :

Fiedmont (Jacquau de), en France. Lusignan (de), en France.

M^r Jacquau de Fiedmond, d'abord Enseigne de la Compagnie des canonniers bombardiers de l'Île-Royale, en 1748, puis Enseigne de celle du Canada, en 1750, fut fait Lieutenant de cette même Compagnie en 1753, Capitaine en 1759, et devint Chevalier de S^t Louis en 1760. Ce fut lui qui, avec M^r de Joannès, Major de Québec, insista auprès de M^r de Ramezay, après la bataille des Plaines d'Abraham, pour qu'on abandonnât la Basse-Ville et qu'on se retirât avec toutes les forces dans Québec, au lieu de capituler, précipitamment. Si ce conseil eût été suivi, le drapeau français flotterait peut-être encore sur les remparts de la ville de Champlain.—Précédemment Commandant au fort de S^t Frédéric, M^r de Lusignan remplissait les mêmes fonctions à celui de Chambly au moment de la lutte suprême.

Lieutenants :

Aubert, en France. Danzoville, resté en Canada.

Enseignes :

Juchereau, en France. LaBruère (de), en France.
Juchereau-Duchesnay, en France. Lotbinière (de), en France.

II^o COMPAGNIES FRANCHES.

CAPITAINES RESTÉS EN CANADA :

Beaujeu (de)	LaCorne S ^t Luc (de)
Belestre (de)	LaValterie (de)
Beranger,	Lery (Chaussegros de)
Courtemancho (Le Gardeur de)	Lusignan (de)

DeLerimier,	Rouville (Hertel de)
Du Buisson,	S ^t Ours (de)
Gannes de Falaize,	Vergor (Du Chambon)
LaCorne (Le Chev. de)	Villemont.

CAPITAINES PASSÉS EN FRANCE :

Benoist (Le Chev.)	Lotbinière (de)
Bergue (de)	Marin,
Boishébert,	Montesson (Le Gardeur de)
Herbin,	Montigny (de)
Hughes (d')	Repentigny (Le Chev. de)
LaChauvignerie (de)	Repentigny (de)
LaColombière (La Corne de)	S ^t Vincent,
Lanaudière (de)	Vassan (de)
La Roche-Vernay (de)	Etc.
Le Borgno,	

LIEUTENANTS RESTÉS EN CANADA :

Controtot,	Morville,
Controcœur (Pecaudy de)	Niverville (Le Chevalier de)
Desjardis-Villebon,	Niverville de Montizambert (de)
Epervanche (Le Chevalier de l')	Noyelle de Fleurimont,
Joncaire de Chauzonne,	Rigauville (de)
Langy (Le Chevalier de)	Simblani (Duverger)
Levreau de Langy,	Varenes (de la Verendrye).

LIEUTENANTS PASSÉS EN FRANCE :

Bailleul, l'ainé,	Larminat,
Celoron (Le Chevalier)	Montmidy (de)
Cournoyer (Hertel de)	Noyelle (de), l'ainé,
DeCombre,	Portneuf-Neuvillette,
Drouillon,	Raimbault,
DuPlessis-Faber,	Sabrevois de Bleury,
Duverger-Simblani,	Sauveur de Nigon,
Godefroy,	S ^t Laurent,
Hertel de Beaubassin,	S ^t Rome,
Lanone (de)	S ^t Vincent.

ENSEIGNES

restés en Canada :
 Ailleboust (d')
 Belestre (de), fils,
 Cabana (Joseph)

passés en France :
 Albergati-Vèza (d')
 Barollon,
 Boucherville (de)

Clignancourt (de)	Boucherville de Montarville (de)
DeLorimier, l'ainé,	Celoron de Blainville,
DeLorimier-Verneuil,	Cery (d'Ailleboust de),
De Muy,	Clapier (Le Chevalier),
Des Plaines (d'Amours),	Coutras,
Duchesnay,	Crecy (Le Chevalier de),
Joannès,	Cuisy d'Argenteuil,
LaBruère (de),	Drouet de la Coulonnière,
LaChapelle,	Drouet de Marcueil,
La Durantaye (de),	Duchesnay,
Lafrenière (Hertel de),	DuSablé,
LeGardeur (Laframboise),	Epervanche (Eustache de l'),
La Valterie (de),	Herbin,
Linctot, l'ainé,	Hiché,
Louvigny (Mouët de),	La Chauvignerie (de),
Louvigny (Joseph de),	La Chevrotière (de),
Niverville (Grandpré de),	LaMorandière (de),
Normanville (de),	LaMorandière du Coudray (de),
Raimbault, l'ainé,	Le Borgne,
Raimbault-Groschêne,	Ligneris (Marchant de),
Rocheblave (de),	S' Simon,
Varennés (de),	Touplu,
Verchères (de),	Vassan (de),
Villeray de la Cardonnière,	Villeray (Jean de).

Quel fut le témoignage rendu à ces troupes, et comment fut récompensée leur intrépide valeur ? C'est ce que nous apprennent les lignes qu'on va lire : “ Les troupes détachées de la marine, revenant du Canada, au nombre de près de quarante Compagnies d'infanterie, y ont parfaitement bien servi pendant toute la guerre. L'impossibilité de leur continuer leur solde sur les fonds des Colonies, a obligé de licencier tous les soldats, à mesure qu'ils sont arrivés en France, en leur donnant à chacun une conduite pour se rendre chez eux.

“ A l'égard des officiers, on peut dire en général qu'ils se sont tous bien comportés, à la réserve de quelques-uns qui ont eu part aux gains illicites d'une administration répréhensible. Il y en a plusieurs qui sont restés en Canada, mais la plus grande partie est revenue en France. Il est de la bonté du Roi de conserver à ces

“ officiers au moins une demie solde, par forme de subsistance, la plupart n'ayant aucunes connaissances en France. On la propose de deux cent cinquante livres pour les Capitaines, de deux cent pour les Lieutenants, de cent cinquante pour les Enseignes en pied et de cent vingt pour les Enseignes en second, et à proportion pour les officiers d'Etat-Major et de l'Artillerie, le tout jusqu'à la paix, où l'on sera en état de fixer leur sort.

“ Mais, comme dans cet arrangement, on renvoie du service tous les officiers justement soupçonnés d'avoir eu part à des profits illicites, il paraît convenable d'accorder quelques récompenses à ceux qui les méritent par l'ancienneté de leurs services, leur bonne conduite, ou à cause des blessures considérables qu'ils ont reçues. Dans cette vue, on propose d'accorder la Croix de St Louis à plusieurs.”

OFFICIERS DU DÉTACHEMENT DE LA MARINE ¹
passés en France sur le vaisseau *La Jeanne*.

CAPITAINES :

Bérenger,	DeGannes de Falaize,
Hertel de Louisbourg,	Lery (Chaussegros de).

LIEUTENANTS :

Contras,	Niverville (de)
Fleurimont de Noyello,	Normanville (de).

ENSEIGNES :

DeLorimier, aîné,	Mouët de Louvigny,
DeLorimier-Verneull,	Niverville-Grandpré (de)
DeLorimier (Guillaume)	Rocheblave (de)

CADETS :

Lery (Chaussegros de)	Montesson (Le Gardeur de).
Québec, 10 Octobre 1761.	(Signé) LANDRIEFF.

OFFICIERS

embarqués sur *l'Auguste*, sombré en mer.

¹ Comme on peut le remarquer, parmi ces officiers, ainsi que parmi les précédents, quelques uns venaient de l'Île Royale.

Canon Du Fresnoy
Dautuilly, C. Rabutel
Nigeon de Branssus
deportique

La premiere Beaussain

Laronde

Leverrier Galliffet

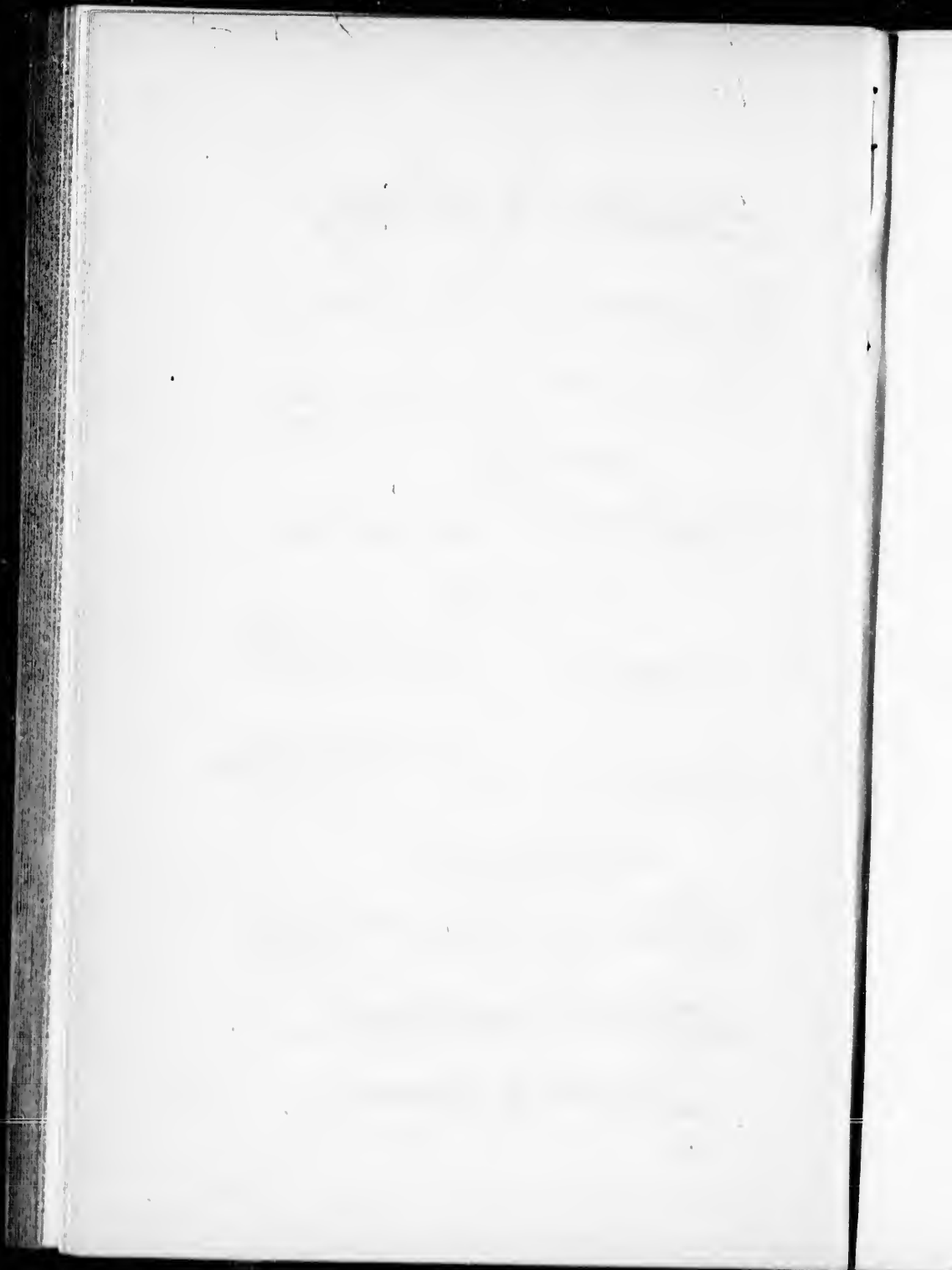
Lantagnac Blongne

de Lorimier

p. Damoury Eligeancaud

Brigand de vauchreuil

Leche de bonny



DES TROUPES DE LA COLONIE.

57

CAPITAINES :

La Corne (Le Chevalier de) S^t Luc de la Corne.
Pertneuf,

LIEUTENANTS :

Godefroy, S^t Blain (Raimbault de)
La Verendrye (Gauthier de) S^t Paul (LeBer de)
Pecaudy de Contreœur, Varennes (Gauthier de)

ENSEIGNES :

La Durantaye, Raimbault-Groschène.
La Perrière (Boucher de)

CADETS :

Dubreuil (La Corne) Senneville (LeBer de)
La Corne (Le Chevalier) Villebon.

OFFICIERS DU DÉTACHEMENT DE LA MARINE

morts en Canada après le départ des troupes.

Chatolain, Cap. réf., 29 Avril. Morville (de), Lieut., le 7 Sept.
Levreau de Langis, Lieut., 11 Sept. Villeray d'Artig. (de), Lieut., 9 Ja.
La Morandière (R. de), Ing., 25 Sept. Villeray de la Cardon. (de), 8 Juil.

OFFICIERS

décédés en Canada après le mois d'Octobre.

Bercy (de), Enseigne, 7 Avril. La Martinière (de), Capt., 27 Déc.
La Corne (de), Capitaine, 2 Avril. La Plante (de), Lieut., 4 Août.

1762

OFFICIERS

arrivés au Havre, le 1^{er} Janvier 1762, par le *Moulineux*,
venant de Québec, et lieu de leur résidence.

CAPITAINES :

DuBuisson, à Paris. Vergor (Du Chambon), à Roche-
Rouville (Hertel de), à la Rochelle. fort. Etc.

LIEUTENANTS :

Chabert-Joncaire, à la Rochelle.
Epervanche (Le Chevalier de l'), Château-Gontier.

ENSEIGNES :

Godefroy de Linctot, à Rochefort. Richardville (de), à Rochefort.
Hertel (Le Chevalier), " Sacquespée (Le Chev. de), "
Hertel de Chambly, " Sacquespée-Domicourt, "
Linctot (Maurice), " Trevet de l'Epervanche, "
Linctot, cadet, " Etc. Etc. Etc.

DÉPART

CADETS :

Chabert, aîné, à la Rochelle.	Salaberry (de),	à Rochefort.
Chabert, cadet, “	Villeray d'Artigny (de),	“
DuBuisson, aîné, “	Yon (d'), de l'Artillerie,	“
DuBuisson, cadet, “	Etc.	Etc. Etc.
	(Signé)	MESTRAL.

1763

OFFICIERS DE L'ILE ROYALE

servant à Rochefort.

CAPITAINES :

Boisneuf (LeNeuf de)	LaBrijeconnière (de la), Aide-Major.
Decoux,	La Pérelle (de la)
Denis de la Ronde,	LaValterie (de la)
Dorfontaine,	Loppinot, Major,
Du Chambon,	S ^t Aigne (de)
Gourville (de), absent,	Tryon (Le Chevalier de)
Hertel, Capitaine reformé,	Verteuil (de)
LaBoularderie (de),	

LIEUTENANTS :

Ailleboust (Le Chevalier d')	LaBoularderie (de)
Boisberthelot (Le Chevalier de)	Loppinot de Frezillière,
Boisberthelot,	Moriette,
Bonaventure (Denis de)	Noyelle (de)
Carrerot,	Rondeau,
Catalogne de (en Canada),	Sabattier,
DeCoux,	St. Aigne (Côme de),
Fermanel,	Villedonné (de)
Hertel de Cournoyer,	Villeray (Le Chevalier de)

ENSEIGNES :

Carrerot (André),	Villeray de la Cardonnière (de).
-------------------	----------------------------------

OFFICIERS

qui doivent retourner aux Iles d'Amérique.

Daujeac, père, Gouverneur,	3 Sergents,
“ fils, Sous-Lieutenant,	4 Caporaux,
“ “ Enseigne,	2 Tambours,
LaBoucherie-Fromentau, Lieut.	4 Canonniers,
L'Espérance (Le Baron de), Cap.	35 Soldats.
	(Signé)
	DAUJEAC.

OFFICIERS

désignés pour d'autres Colonies.

Bailleul (de),	Ligneris (Le Chevalier de),
Noyelle (de)	Vaubadon, (Le Chevalier de)

1763

OFFICIERS

qui ont obtenu des passeports pour retourner en Canada.

CAPITAINES :

Belestro (de),	Montesson (Le Gardeur de),
Lanaudière (de),	Ramezay (de), ex-Lieut. du Roi.
La Noue (de),	Rouville (Hertel de),
Longueuil (de), ex-Gouv. des T.-R.	Etc. Etc. Etc.

LIEUTENANTS :

Hertel de Beaubassin.	Niverville (Le Chevalier de),
Montizambert (de),	Sabrevois de Bleury.

ENSEIGNES :

Contras,	LaMorandière (de),
Duchesnay,	Lotbinière (de),
Godefroy de Linetot,	Normanville (de),
Hertel (Le Chevalier),	Richardville (Drouet de),
Hertel de Chambly,	Etc. Etc. Etc.

Cette même année 1763, parvint à Montréal la nouvelle de la mort tragique de deux des fils du deuxième Baron de Longueuil, ancien Gouverneur de Montréal. Elle était ainsi constatée : " Par des lettres reçues du Comte de Vaudreuil, Lieutenant-Général de l'armée navale de Sa Majesté, de Messieurs de Vaudreuil, ses neveux, et de Mr de Bienville, grand oncle des défunts, il est avéré que MM. LeMoyne de Longueuil et Maricourt, fils de Mr le Baron de Longueuil, en son vivant Gouverneur de Montréal, ont péri aux attéragés de St Domingue, en attaquant un corsaire ennemi, avec une chaloupe détachée de leur vaisseau. (Signé) PANET."

1764

JUGEMENT RENDU CONTRE BIGOT ET SES COMPLICES.

Commencée le 19 Septembre 1761, l'enquête contre Bigot et ses complices se termina en 1764 par la condamnation des coupables. Sur cinquante inculpés, dix furent condamnés aux peines suivantes :

BIGOT, Intendant, banni à perpétuité ; biens confisqués ; 1,000 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

VARIN, Sub-délégué, banni à perpétuité ; 500 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

BRÉARD, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 300,000 livres de restitution.

CADET, Munitioinaire, banni de Paris pour 9 ans ; 500 livres d'amende ; 6 millions de restitution.

PÉNISSAULT, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 600,000 livres de restitution.

MAURIN, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris ; 500 livres d'amende ; 600,000 livres de restitution.

CORRON, Commis de Cadet, condamné à être admonesté en Chambre ; 6 livres d'aumône ; 600,000 livres de restitution.

ESTÈBE, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 30,000 livres de restitution.

MARTEL, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 100,000 livres de restitution.

DENOYAN, Lieutenant du Roi, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône.

Six autres, qui étaient absents, furent également condamnés, mais à des peines plus légères, leur culpabilité étant moins notoire. — Cinq autres furent simplement blâmés d'avoir inconsidérément visé les inventaires des vivres et invités à ne plus récidiver. — Les autres furent déchargés de toute accusation, jusqu'à ce qu'il fut plus amplement informé contre eux. — Le 11 Janvier 1764, ce jugement fut lu et publié à son de trompe. Il avait été rendu par vingt-sept Juges, présidés par Mr de Sartines, Lieutenant-Général de police.

RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES PERSONNES PASSÉES EN FRANCE

(De 1766 à 1777.)

Les Delles **D'AILLEBOUST DE CEUV**, filles de l'ancien Capitaine des portes de Québec, touchaient chacune une

pension.—M^{me} d'Ailleboust, veuve de l'ancien Lieutenant du Roi, recevait également une pension.

M^{lle} Marie-Anne ARNOUX, fille de M^r Arnoux, Chirurgien-Major, s'était retirée près de Soissons, où on la voyait en 1774.

M^r Thomas Marie CUGNET, ci-devant Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, vivait à Paris en 1777. Il avait alors 49 ans.

M^{lle} Marie-Françoise de Couagne, âgée de 54 ans, veuve de M^r de GANNES, se trouvait à la même époque à Tours, où elle avait fixé sa résidence.

M^r Pierre DELANO, ancien Grand-Voyer du Canada, âgé de 58 ans, était allé habiter Blois, où il séjournait en 1777.

Le Chevalier DELORMIER, Lieutenant des troupes en Canada, couvert de quatre honorables blessures, âgé de 41 ans, avait été s'établir près de Bésançon, vers 1766.

M^{lle} DENIS DE LA RONDE, fille de l'ancien Capitaine de ce nom, s'était également retirée en France, où elle touchait une pension.

M^{me} veuve DESMELOISES recevait aussi une pension et demeurait à Paris, où bon nombre d'autres Canadiens s'étaient d'abord fixés.

Le Chevalier Jean-Baptiste Renaud DuBuisson, fils aîné du Capitaine de ce nom, d'abord Cadet et ensuite Lieutenant d'une Compagnie du Corps Royal d'artillerie, alors âgé de 31 ans, demeurait en 1777 près de Laon.

M^{me} Madeleine Lefebvre DUPLESSIS-FABER, touchait en 1776 une pension de 176 livres et résidait près de Tours.

M^{lle} DUSABLÉ se trouvait à la même époque près de Saumur, où elle avait fixé son séjour.

M^{me} veuve D'ESCHAILLONS demeurait à Paris en 1777.

M^r Jacques Joseph GUITTON DE MONREPOS, ancien Lieutenant-Général de justice et de police à Montréal, alors âgé de 68 ans, était établi à la même époque, près d'Agen.

M^r JUCHEREAU DE ST. DENIS, fils d'un ancien Conseiller

du Cap St Domingue, avait une pension de 100 livres, et habitait en 1775 l'Île de France.

Mr LANDRIEFF DESBORDES, Commissaire de la marine en Canada, âgé alors de 65 ans, demeurait à Tours en 1777.

Mr LERNET, ancien écrivain de la marine, habitait dans le même temps, près de Marseille.

Melle Marie Thérèse de LIGNERIS qui touchait, ainsi que sa sœur, une pension de 200 livres, vivait à Paris en 1767 Elle avait alors 27 ans.

Mr François Mouët de LOUVIGNY, Enseigne dans les troupes, couvert de plusieurs blessures, et alors âgé de 49 ans, s'était retiré près d'Uzès en 1776.

M^{me} veuve MANTET demeurait à Paris en 1777.

Mr Pierre Michel MARTEL, Commissaire de la marine, avait, à la même époque, fixé son domicile à Tours.

Mr DEMONTIGNY, ancien Capitaine du Canada, résidait également près de Tours où il touchait sa pension de Chevalier.

M^{me} veuve PERRAULT, épouse de l'ancien Major des milices, habitait aussi la Touraine en 1776.

Mr Ignace PERTHUIS, ancien Procureur du Roi de la Prévosté et Amirauté de Québec, alors âgé de 61 ans, était allé se fixer, avec son fils aîné, à Marseille, où on le voyait en 1777.

Mr SABREVOIS DE SERMONVILLE, Aide-Major à Montréal, était aussi passé en France, où il touchait une pension.

M^{me} S^t SAUVEUR DE NIGON, née Catherine Chaboilliez, s'était retirée à Nîmes, où elle vivait en 1777.

SOMMAIRE.

	PAGES
AVANT-PROPOS.....	I
PRÉCIS HISTORIQUE, ou Abrégé de l'Histoire du Canada.....	1
APERÇU SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.....	1
Officiers du régiment de Carignan : (Etablissement des Seigneuries.)	{ de Chambly, de Centrecœur, de la Vallée, de Verchères, Sorel, etc.
Explorateurs et Découvreurs célèbres :	{ Joliet, de la Salle, N. Perrot.
Officiers de 1683 à 1700. Eloge de : (Promotions d'officiers.)	{ Du Tast, Du Luth, de St Lusson, de Tonty, de Vallerennes, etc.
Officiers de 1700 à 1729 : appréciation qui en est faite.	
Particularités sur :	{ le Marquis d'Alegny, de la Gemmeraye, de Langloiserie.
Commandants des pays d'en haut en 1729.	
Notices sur : (Neuv. Promotions.)	{ de la Mothe-Cadillac, de la Durantaye.
Officiers de 1732 : leur nom et leur âge.	
Particularités sur : (Pensions et Décorations.)	{ Bouillet de la Chassaigne, Dugué de Boisbriand, Joncaire.
Eloge de :	{ Denis de la Ronde, Gannes de Falaize, Boucher de Grandpré, De Muy, etc.

Officiers de la Colonie en 1739.	{ de Beaucourt, de Beaujeu, Budemont, Chavoy de Noyan, DuBuisson, d'Eschaillons, de la Perrière, de Longueuil, Marin, des Meloises, de Montigny, de Repentigny, de Vaudreuil, etc.
Jugement porté sur :	
Pensions :	{ aux Officiers, aux Veuves.
Commandants de 1757 à 1759 :	{ de Lorimier, Douville, Du Plessis, Le Verrier, de Noyan, de S ^t Blain.
Le Capitaine de Gaspé.	
Etat des pertes aux batailles : (Décès pendant le siège.)	{ de la Monongahéla, du lac S ^t Sacrement, de Sainte-Foye.
OFFICIERS DE L'ACADIE, PLAISANCE ET ILE ROYALE..... 33	
Particularités sur :	{ de-Brouillan, de Chambly, Grandfontaine, de la Vallière, Mennoval, Perrot, Villebon, etc.
(Les MM. de Beauharnois.)	
(La famille Bégon.)	
Notices sur :	{ La Hontan, l'Hermite, de Monic, S ^{te} Marie.
Commandants de 1706 à 1760 : (mariages.)	{ de Boishébert, Denis de Bonaventure, Druccourt, de S ^t Ovide, de Subercase.
Les familles :	{ l'Estimauville, Du Vivier.
Officiers de l'Île Royale et leurs familles en 1761.	
DÉPART DES TROUPES DE LA COLONIE..... 51	
Nom et nombre des Compagnies.	
rôle des troupes de la marine : éloge de ces troupes.	
Naufrage de l' <i>Auguste</i> .	
Officiers décédés en Canada.	
Officiers répartis en différentes villes de France.	
Retour de bon nombre d'officiers en Canada, etc.	
Procès de Bigot et de ses complices.	
Particuliers fixés en France.	

33

51

